



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION
D'YVELINES POUR L'ADDUCTION DE L'EAU

2016

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.



Table des matières

EDITORIAL:	3
L'ESSENTIEL DE L'ANNEE	4
LES CHIFFRES CLÉS DE CETTE ANNÉE	5
LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNÉE	6
LE CONTRAT	7
LA VIE DE VOTRE CONTRAT	8
PRESENTATION DE L'ENTREPRISE	11
PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION SAUR	12
LES SMART SOLUTIONS BY SAUR	13
LES REPRÉSENTANTS DU CONTRAT	15
LE PATRIMOINE DE SERVICE	16
VOTRE PATRIMOINE	17
LE RÉSEAU	17
LES COMPTEURS	18
LE SERVICE AUX USAGERS	19
VOS BRANCHEMENTS	20
LES VOLUMES CONSOMMÉS	20
LA RELATION AVEC LES CLIENTS : LES RÉCLAMATIONS	20
BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNÉE	21
CAPACITÉ DE STOCKAGE	22
LE RENDEMENT DE RÉSEAU	22
L'INDICE LINÉAIRE DE PERTES (ILP)	22
L'INDICE LINÉAIRE DE VOLUME NON COMPTÉ (ILVNC)	23
L'INDICE LINÉAIRE DE CONSOMMATION (ILC)	23
LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE	23
LA QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE	24
SYNTHÈSE QUALITATIVE DES EAUX BRUTES EN 2016	25
SYNTHÈSE QUALITATIVE DES EAUX DISTRIBUÉES ET TRAITÉES EN 2016	25
L'EAU TRAITÉE	25
L'EAU AU POINT DE MISE EN DISTRIBUTION	26
CONFORMITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE	26
LES INDICATEURS DE PERFORMANCE	27
DÉTAIL DE L'INDICATEUR DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE	31
LES INTERVENTIONS RÉALISÉES	33
LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION	34
LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE	35
LES PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION	36
LE CARE	39
ANNEXES	41
LE PATRIMOINE DE SERVICE	42
LE SERVICE AUX USAGERS	48





LA FACTURE 120 M3	55
BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNÉE	59
LA QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUEE.....	64
LES INTERVENTIONS RÉALISÉES	67
LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION	68
LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE.....	76
LES OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT DANS LE CADRE DU FOND CONTRACTUEL STATIONS (ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES)	81
LA GARANTIE POUR LA CONTINUITÉ DE SERVICE	96
LES OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT DANS LE CADRE DU FONDS CONTRACTUEL RÉSEAU.....	96
LE RENOUVELLEMENT DES BRANCHEMENTS EN PLOMB	98
LES TRAVAUX NEUFS RÉALISÉS PAR SAUR EN 2016.....	100
LES TRAVAUX NEUFS DE CANALISATIONS RÉALISÉS PAR LE SYNDICAT EN 2016	105
ANNEXES COMPLÉMENTAIRES	107
LE GLOSSAIRE	108
LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES.....	108





EDITORIAL:



Dans un souci constant d'améliorer notre service et d'apporter à nos clients une information claire et concise, nous nous sommes attachés à vous proposer une nouvelle lecture du Rapport Annuel du Délégué.

Tous les ans, nous vous remettons ce rapport qui reprend réglementairement tous les éléments techniques et financiers du service public de l'eau potable et/ou de l'eau. De nombreux éléments sur la qualité du service assuré par nos soins pour le compte de votre collectivité sont présentés dans ce rapport.

Afin d'en faciliter la lecture, nous vous proposons cette année une nouvelle version du Rapport Annuel du Délégué. Nous l'avons voulu didactique et pédagogique. Cette version simplifiée présente, en toute transparence, l'ensemble des actions de l'année qui façonnent au quotidien la mission de SAUR au service de la collectivité et de tous ses usagers.

En répondant ainsi à vos attentes, nos engagements et nos actions seront plus facilement mesurables et évalués dans le temps, afin que chacun puisse juger de notre sincérité et de nos performances en termes de qualité de service sur votre territoire. Bonne lecture !

Pierre CASTERAN

Le Directeur Régional Ile-de-France



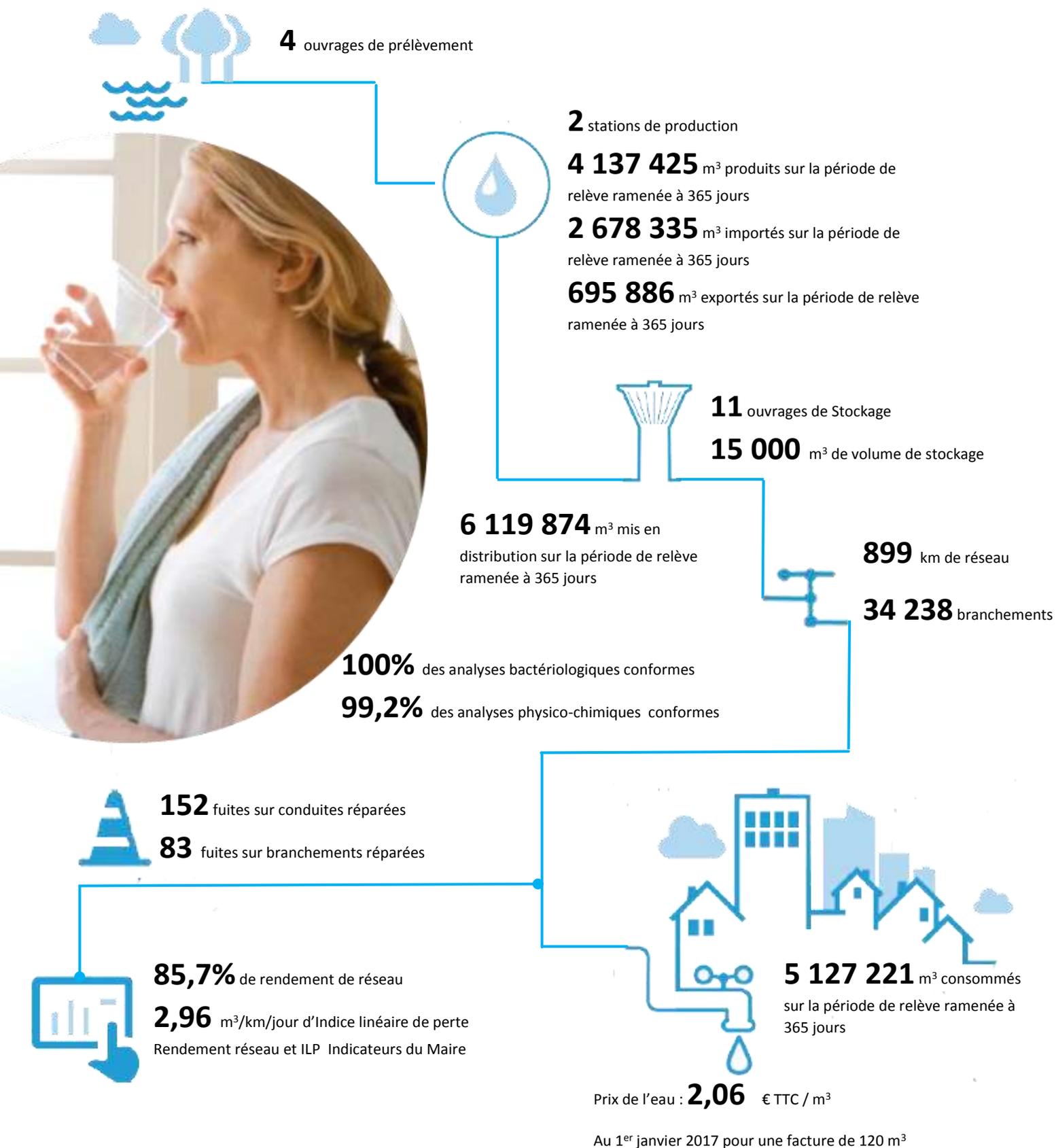


1.

L'ESSENTIEL DE L'ANNEE

*Les temps forts et les chiffres
clés de l'année d'exercice*

LES CHIFFRES CLÉS DE CETTE ANNÉE





LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNÉE

En général :

- ➔ Adhésion des communes de Boinvilliers et de Rosay au SIRYAE le 1^{er} juillet ;
- ➔ Modification de la fréquence de relève des compteurs abonnés et prise en compte des évolutions réglementaires liées à la loi Brottes ;
- ➔ Déploiement de CPO online, portail d'accès internet aux données d'exploitation du service.

Performances du réseau et sécurité d'approvisionnement :

- ➔ Crue exceptionnelle de la Mauldre (pluies de fréquence centennale) ayant provoqué l'arrêt des ressources du SIRYAE (turbidité) pendant une semaine fin mai/début juin ;
- ➔ Rendement hydraulique et indice linéaire de pertes en amélioration, conformes aux exigences contractuelles ;
- ➔ Fin de la sectorisation du réseau (par la pose de débitmètres de sectorisation) ;
- ➔ Poursuite des projets de réduction de pression, sur Méré Gare, Richebourg - Zone au Sud des RD112 et RD45, Lévis Saint-Nom – Girouard, Flexanville – Hameau de Féranville, Montainville et Grosrouvre – zone basse ;
- ➔ Finalisation de la vidéosurveillance (réservoirs) et de la supervision ADSL des sites.

Qualité de l'eau :

- ➔ En 2016, les non-conformités observées concernent la présence de métaux sur des installations après compteur (nickel) ou de pesticides sur la ressource (Rosay 1 vers Rosay et Boinvilliers, en attente du raccordement à l'usine de traitement de Rosay 2) ;
- ➔ Poursuite de la procédure d'autorisation préfectorale de prélèvement (et de la mise en œuvre de périmètres de protection) sur les captages de Rosay 1 et 2, en lien avec le Conseil Départemental.

Travaux :

- ➔ Poursuite du marché de renouvellement des canalisations vétustes du Syndicat supervisé par SAFEGE et réalisé par le groupement SOGEA Hydraulique/SAUR ;
- ➔ Lancement des chantiers de construction des deux usines de décarbonatation du SIRYAE, aux Bîmes et à Rosay, marché attribué au groupement STEREAU / Fayolle, sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'études NALDEO.





2.

LE CONTRAT

Le respect des obligations contractuelles, notre principale préoccupation



LA VIE DE VOTRE CONTRAT

Le service de l'eau potable du contrat du SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION D'YVELINES POUR L'ADDUCTION DE L'EAU est délégué à SAUR dans le cadre d'une Délégation de service public. Le contrat, signé à la date du 1 janvier 2013, arrivera à échéance le 31 décembre 2024.

Les avenants du contrat



AVENANT N° 1

Objet : Adhésion de la commune du Mesnil st Denis

date de signature par la Collectivité : 01/07/2014

date de visa de la Préfecture : 10/07/2014

Date d'effet : 01/07/2014

AVENANT N° 2

Objet : Passage à une seule relève des compteurs abonnés par an – Nouvelle réglementation (loi Brottes) – Adhésion des communes de Boinvilliers et Rosay – Mise hors service des forages d'Autouillet et de l'Artoire

date de signature par la Collectivité : 26/10/2016

date de visa de la Préfecture : 27/09/2016

Date d'effet : 27/09/2016

Les collectivités adhérentes

Collectivité adhérente	Maire au 31/12/2016
ANDELU	RAVENEL Olivier
AUTEUIL LE ROI	CHAVILLON Marie-Christine
AUTOUILLET	LENARD Françoise
BAZAINVILLE	FEREDIE Daniel
BAZOUCHES SUR GUYONNE	NICCO Dominique
BEHOUST	PELISSIER Guy
BEYNES	BRICAULT Alain
BOINVILLIERS	AUBEL Gisèle
BOISSY SANS AVOIR	CORBY Jean-Pierre
FLEXANVILLE	SAUSSAY Didier
GALLUIS	GONTHIER Annie
GAMBAIS	BIZEAU Régis
GAMBAISEUIL	CAZANEUVE Claude
GARANCIERES	LORINQUER Christian
GOUPILLIERES	JEAN Raymond
GROSROUVRE	WINOCOUR Marc
LA QUEUE LEZ YVELINES	VERENNEMAN Michel
LE MESNIL ST DENIS	AUBERT Evelyne
LE PERRY EN YVELYNES	DESCHAMPS Paulette
LE TREMBLAY SUR MAULDRE	LE FOLL Joseph

Collectivité adhérente	Maire au 31/12/2016
MAREIL SUR MAULDRE	MANNE Max
MAULETTE	TONDU Eric
MERE	RECOUSSINES Michel
MILLEMONT	JOSEPH Annie
MILON LA CHAPELLE	PELLETIER Jacques
MONTAINVILLE	MARTIN Eric
MONTFORT L'AMAURY	PLANCHENAUULT Hervé
NEAUPHE LE VIEUX	PLANCHON Denise
ORGERUS	VERPLAETSE Jean-Michel
OSMOY	DURAND Joël
PRUNAY LE TEMPLE	MYOTTE Jean
RICHEBOURG	COURTY Bernadette
ROSAY	MARMIN Bruno
SAINTE FORGET	JANNIN Jean-Luc
SAINTE GERMAIN DE LA GRANGE	HAUET Bertrand
SAINTE LAMBERT DES BOIS	GUEGUEN Bernard
SAINTE MARTIN DES CHAMPS	BAZONNET Jacques
SAINTE QUENTIN EN YVELINES	LAUGIER Michel
SAINTE REMY L'HONORE	BOURRAT Toine
SAULX MARCHAIS	DEFIVES Gaëtan





Collectivité adhérente	Maire au 31/12/2016
LES ESSARTS LE ROI	POMMET Raymond
LES MESNULS	ROUX Michel
LEVIS ST NOM	GRIGNON Anne
MARCQ	SOUIN Pierre
MAREIL LE GUYON	DECROIX Jean-Pierre

Collectivité adhérente	Maire au 31/12/2016
TACOIGNIERES	MANSAT Jean-Jacques
THOIRY	MOUTOT François
VICQ	JACQUES, Bernard
VIEILLE EGLISE EN YVELINES	BEHAGUEL Isabelle
VILLIERS LE MAHIEU	FARE Frédéric

Les communes d'Elancourt et de Magny-les-Hameaux sont adhérentes du SIRYAE par le biais de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY).

Les conventions du contrat

Les conventions d'export :

Acheteur	Pour le compte	Date début	Durée
Lyonnaise des Eaux	Commune de Rambouillet	En cours	En cours
	SIAEP de Feucherolles	En cours	En cours
	CAMY	1/1/2011	8 ans + tacite reconduction
VEOLIA	SIAEP Forêt de Rambouillet	En cours	En cours
	Commune de Septeuil	1/1/2013	12 ans

D'autres exportations d'eau sont intégrées à des conventions d'importation d'eau car le volume exporté est très inférieur au volume importé. Il s'agit des interconnexions suivantes :

- vers le SIVRD entre Maulette et Houdan et entre Richebourg et Gressey : en déduction de l'achat d'eau en gros au SIVRD ;
- vers le SIAEP de Jouars Pontchartrain Maurepas entre Elancourt et Maurepas : en déduction de l'achat d'eau en gros de la Villeparc ;
- vers le SIAEP de Cernay la Ville, entre le Perray et Auffargis : en déduction de l'achat d'eau en gros à Lyonnaise des Eaux – Sud Parisien sur Magny les Hameaux.

Par ailleurs, les habitants de plusieurs écarts de communes non adhérentes sont directement clients du SIRYAE :

- hameau des Brûlins, Commune d'Auffargis, SIAEP de Cernay ;
- une rue de Vieille Église dont un côté est Vieille Église et l'autre Rambouillet ;
- plusieurs antennes en limite de communes (entre Neauphle et Villiers St Frédéric, entre le Tremblay et Maurepas).

Le recensement exhaustif a été réalisé afin que le Syndicat soit en mesure de décider s'il y a lieu d'établir des conventions à ce titre.





Les conventions d'import :

Vendeur	Zone desservie	Date début	Durée	Origine de l'eau	Particularité
SIVRD / SAUR	Ouest du SIRYAE	01/01/2011	20 ans	St Lubin de la Haye	secours du SIRYAE vers le SIVRD
Lyonnaise des Eaux	Est du SIRYAE et Elancourt	01/01/2013	12 ans	Aubergenville, la Chapelle, Morsang, Viry	quota la Chapelle = 500 000m ³
SIAEP Jouars Pontchartrain Maurepas / Veolia	Elancourt quartier Villeparc	09/04/2009	30 ans	Cressay	Également dilution des eaux du SIAEP à Cressay avec celles du SIRYAE
SMG SEVESC	Elancourt ZAC des Côtes	01/01/2013	12 ans	Louveciennes	

SAUR n'est pas signataire de la convention avec Lyonnaise des Eaux.

Les autres conventions :

Conventions de reversement de redevances assainissement :

Communes concernées	Parties signataires (outre SAUR)	Service assainissement	Date de signature
Boinvilliers	Veolia	Boinvilliers	Non signée
Elancourt, Magny les Hameaux	CA SQY / SEVESC	CA SQY (collecte)	Non signée
Le Perray en Yvelines	Commune	Le Perray en Yvelines	Signée sans date
Les Essarts le Roi	Commune	Les Essarts le Roi (collecte)	24/03/2014
Levis St Nom	Commune	Levis St Nom (collecte)	17/03/2014
Richebourg	Lyonnaise des Eaux	Richebourg	05/11/2013
Maulette	Lyonnaise des Eaux	SIA Houdan Maulette	
St Forget, Magny les Hameaux	Lyonnaise des Eaux	SIA Dampierre/SIAHVY (collecte et traitement)	11/02/2014
Montainville, Mareil sur Mauldre	Lyonnaise des Eaux	SIA Vallée de la Mauldre	14/11/2013
Levis St Nom, Les Essarts le Roi	Syndicat	SIA des Sources de l'Yvette (traitement)	2014
St Forget, Magny les Hameaux	Syndicat	SIAAP (traitement)	Non signée
Neauphle le Vieux, Le Tremblay sur Mauldre, St Rémy l'Honoré, Saulx Marchais, Mareil le Guyon, Bazoches sur Guyonne, Galluis, Villiers le Mahieu, Les Mesnuls, Montfort l'Amaury, St Germain de la Grange	Syndicat	SIARNC	10/12/2013
St Lambert des Bois	Commune	St Lambert des Bois	19/08/2013
St Martin des Champs	Commune	St Martin des Champs	02/10/2013
Andelu, Marcq, Thoiry	Aqualter	SIAR Thoiry	20/09/2013
Vieille Eglise en Yvelines	Commune	Vieille Eglise en Yvelines (collecte)	2014
Vieille Eglise en Yvelines	Syndicat	SI Région de Rambouillet (traitement)	Non signée

Les communes disposant de l'assainissement collectif et dont le délégataire est SAUR ne font pas l'objet d'une convention de reversement de redevances assainissement.



LA PROXIMITÉ

Écouter et agir
en conséquence

LA SOLIDARITÉ

Se rendre disponible
et faire primer le collectif

LA TRANSPARENCE

Partager l'information
et travailler en confiance

LE SENS DU SERVICE

Se montrer réactif
et toujours à l'écoute du client

LA RESPONSABILITÉ

Agir et assumer
ses décisions

LE PRAGMATISME

Apporter des solutions
simples et efficaces



LA PROXIMITÉ

ÉCOUTER ET DÉCIDER EN CONSÉQUENCE

LA SOLIDARITÉ

SE RENDRE DISPONIBLE ET FAIRE PRIMER LE COLLECTIF

LA TRANSPARENCE

PARTAGER L'INFORMATION ET TRAVAILLER EN CONFIANCE

LE SENS DU SERVICE

SE MONTRER RÉACTIF ET TOUJOURS À L'ÉCOUTE DU CLIENT

LA RESPONSABILITÉ

AGIR ET ASSUMER SES DÉCISIONS

LE PRAGMATISME

APPORTER DES SOLUTIONS SIMPLES ET EFFICACES

3.



SAUR, LES VALEURS FORTES FONT LES GRANDES ÉQUIPES.

PRESENTATION DE
L'ENTREPRISE
*Saur, une organisation et
une méthode éprouvée*

A MARNE-LA-VALLÉE



PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION SAUR

La société SAUR, une entreprise décentralisée proche des territoires, assure une couverture nationale grâce à **6 Directions Opérationnelles (DIROP)**, **8 Centres de Pilotage Opérationnel (CPO)** ET **20 Directions Régionales (DR)** (dont 2 dans les DOM) composés de 60 AGENCES qui ont en charge la bonne exécution des contrats.

L'implantation de ces directions régionales et agences assure une proximité et une réactivité au service de ses clients collectivités et consommateurs.

En appui de la **Direction Régionale**, la **Direction Opérationnelle** et le **Centre de Pilotage Opérationnel**, regroupent l'ensemble des services pour mettre en œuvre notre stratégie pour répondre pleinement aux besoins de votre territoire.

NOTRE STRATÉGIE

- Une méthodologie approuvée.
- Une organisation et des outils innovants.
- Des équipes et des compétences locales mobilisée 24h/24.

NOTRE CPO EST LE DISPOSITIF CENTRALISÉ DE SUPERVISION ET DE PILOTAGE EN TEMPS RÉEL DE L'EXPLOITATION.



Le Centre de Pilotage Opérationnel est une véritable « tour de contrôle » qui rassemble des experts, techniciens et spécialistes dans des domaines aussi variés que les processus de traitement, l'hydraulique, la maintenance, la cartographie. Grâce à l'information, issue d'une multitude de capteurs innovants et Hi-Tech qui suivent votre patrimoine 24h/24, votre service de l'eau devient intelligent et interactif.

Des experts métiers permettent de garantir une gestion optimale de vos installations et mettent leurs compétences à votre service en intégrant les enjeux spécifiques à votre territoire.

Des spécialistes traitent, analysent et véhiculent en temps réel des milliers de données, directement issues du terrain, en vue d'en assurer la traçabilité et l'analyse pour vous accompagner au mieux dans la maîtrise de votre politique de l'eau sur votre territoire.

Le CPO, garant d'une liaison permanente entre experts, ordonnanceurs et équipes de terrain, permet de suivre en temps réel et d'analyser les éléments du réseau grâce aux remontées d'informations des différents capteurs.

Le CPO permet de mettre à votre disposition le meilleur de la technologie en vous faisant bénéficier des dernières avancées en matière de R&D et d'innovation.

Cette organisation et notre stratégie nous permettent de proposer un service adapté aux besoins spécifiques de chaque collectivité pour répondre aux exigences des territoires en offrant à tous l'excellence d'une même qualité de service à un prix maîtrisé.





LES SMART SOLUTIONS BY SAUR

LE MEILLEUR DES TECHNOLOGIES AU SERVICE DE VOTRE COLLECTIVITÉ ET DE L'INDUSTRIE.

Le développement de technologies intelligentes dans le domaine de l'eau est un axe clé de notre politique d'innovation.

Saur innove en partenariat avec des start-up afin de relever les défis de demain : gestion de la ressource, gestion du patrimoine, sécurisation de la ressource et de la distribution et suivi permanent de la qualité de l'eau.

Grâce à ce partenariat, nous améliorons durablement notre performance opérationnelle sur tous les territoires et nous créons de nouveaux services pour mieux préserver la ressource en eau, le patrimoine et l'environnement afin de répondre aux 4 grands enjeux de la politique de l'eau.

4 enjeux : des solutions innovantes

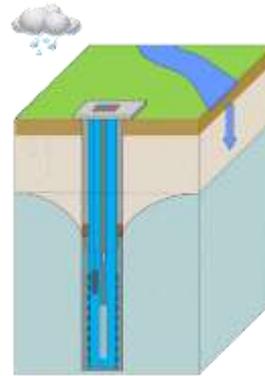


ENJEU 1 GESTION DE LA RESSOURCE

① MAÎTRISER ET GÉRER LA RESSOURCE EN EAU

Aquavision® permet de :

- Gérer en continu et de sécuriser la ressource en connaissant parfaitement ses aspects qualitatifs et quantitatifs et leur évolution dans le temps.
- Pérenniser la ressource et éviter des surcoûts d'exploitation, voire de limiter les investissements.



AquaStandard – Control ou Sécurité



Aqua 3D

② AMÉLIORER LA PERFORMANCE D'EAU POTABLE EN DÉTECTANT LES FUITES PLUS RAPIDEMENT

EAR® (Ecoute Active de Réseaux) permet :

- D'assurer une localisation précise des fuites et de les réparer au plus vite
- Une écoute acoustique fiable en continu des réseaux.



ENJEU 2 SÉCURISATION ET SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

③ AMÉLIORER EN TEMPS RÉEL LA PERFORMANCE ET LA FIABILITÉ DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU

Intellitect® (sondes multi-paramètres) permet :

- D'assurer la détection rapide d'anomalies ou de zones de défaillances critiques ;
- D'anticiper les dysfonctionnements ;
- De sécuriser 24h/24 la distribution d'eau aux abonnés ;
- D'obtenir une meilleure maîtrise de la qualité de l'eau et de son évolution dans les réseaux.





④ GARANTIR LA SÉCURITÉ SANITAIRE DE L'EAU : R&D

Les procédés de la R&D de Saur :

- **Le CarboPlus®** permet d'éliminer un très large spectre de micropolluants dans l'eau et des résidus médicamenteux à un coût maîtrisé.

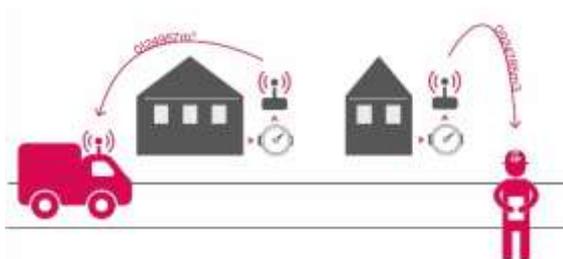


ENJEU 3 MAITRISE DE LA CONSOMMATION

⑤ MIEUX INFORMER LES CLIENTS GRÂCE À UNE TÉLÉRELÈVE INTÉR-OPÉRABLE

La **Télérelève** permet:

- Pour les consommateurs, de suivre les consommations d'eau.
- Pour la collectivité et les exploitants, de suivre les rendements sectoriels des réseaux et les pics de consommation.



ENJEU 4 TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

⑥ PRODUIRE DE L'ÉNERGIE VERTE : R&D

Les procédés de la R&D de Saur :

- **La méthanisation** permet de développer de l'énergie à partir de la digestion des boues de station d'épuration et de déchets organiques périurbains.



smärt
solutions
by saur

Au service des
grands enjeux
de l'eau

 PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.





LES REPRÉSENTANTS DU CONTRAT

AGENCE ILE-DE-FRANCE OUEST

Pierre CASTERAN

Directeur régional
ILE-DE-FRANCE

MARNE-LA-VALLÉE
06 63 31 29 77
pierre.casteran@saur.com

Bernard SCHNEBELEN

Chef d'agence
ILE-DE-FRANCE OUEST

GALLUIS
06 08 87 68 11
bernard.schnebelen@saur.com

Jean-Claude GEORGET

Chef de secteur
YVELINES

GALLUIS
06 85 07 51 09
jean-claude.georget@saur.com

Antoine PESSOA

Chef de secteur
YVELINES

GALLUIS
06 86 08 28 50
antoine.pessoa@saur.com

Jean-Luc FLEURY

Chef de secteur
YVELINES

GALLUIS
06 77 05 10 95
jean-luc.fleury@saur.com





LE PATRIMOINE DE SERVICE

Votre patrimoine sous surveillance



VOTRE PATRIMOINE

SYNTHÈSE DE VOTRE PATRIMOINE	
Ouvrages de prélèvement	4
Stations de production	2
Ouvrages de stockage	12
Volume de stockage (m ³)	15 000
Linéaire de conduites (km)	899,25

Avec la mise en oeuvre de la décarbonatation, le SIRYAE compte dorénavant 2 stations de production (les Bîmes et Rosay) prélevant chacune dans 2 forages (soit 4 ouvrages de prélèvement).

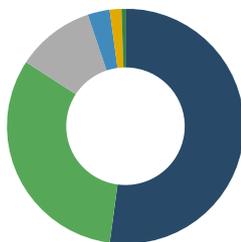


LE RÉSEAU

Le réseau de distribution se compose de conduites de transport (également appelées feeders ou conduites de refoulement) d'un diamètre en général supérieur à 300 mm et de conduites de distribution.

Dans les graphiques de répartition du linéaire par diamètres et matériaux, seules les 5 premières catégories sont affichées.

Répartition par matériau



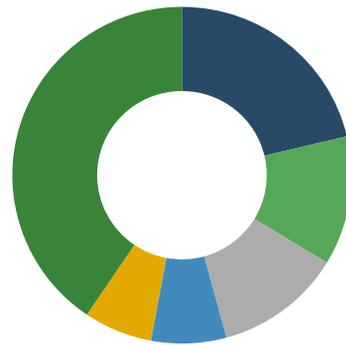
■ Fonte	■ Pvc
■ Acier	■ Amiante ciment
■ Polyéthylène	■ Autres

Matériau	Valeur (%)
Fonte	52,12
Pvc	32,05

Acier	10,68
Amiante ciment	3,01
Polyéthylène	1,59
Autres	0,54



Répartition par diamètre



■ 150	■ 110	■ 63	■ 100	■ 80	■ Autres
-------	-------	------	-------	------	----------

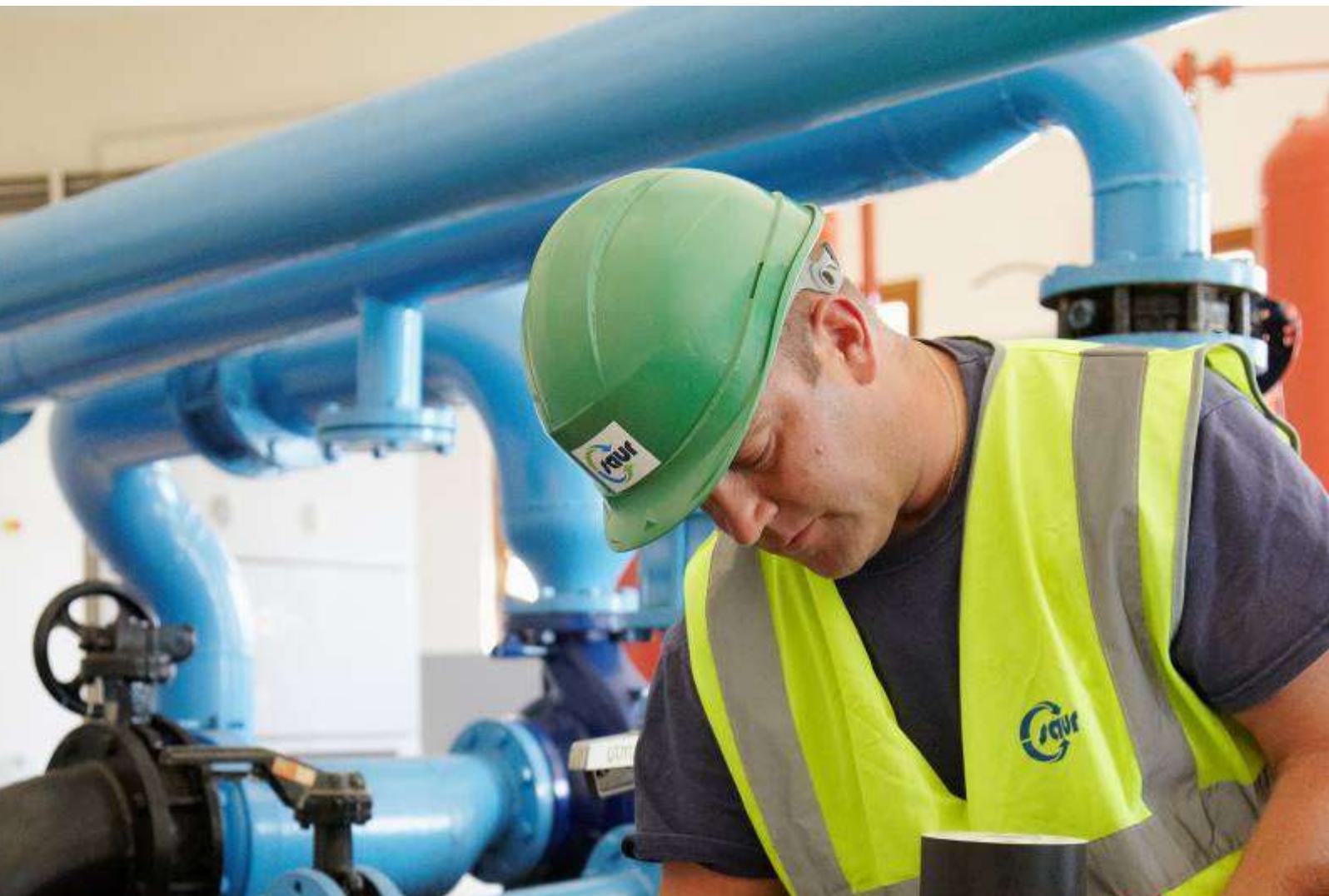
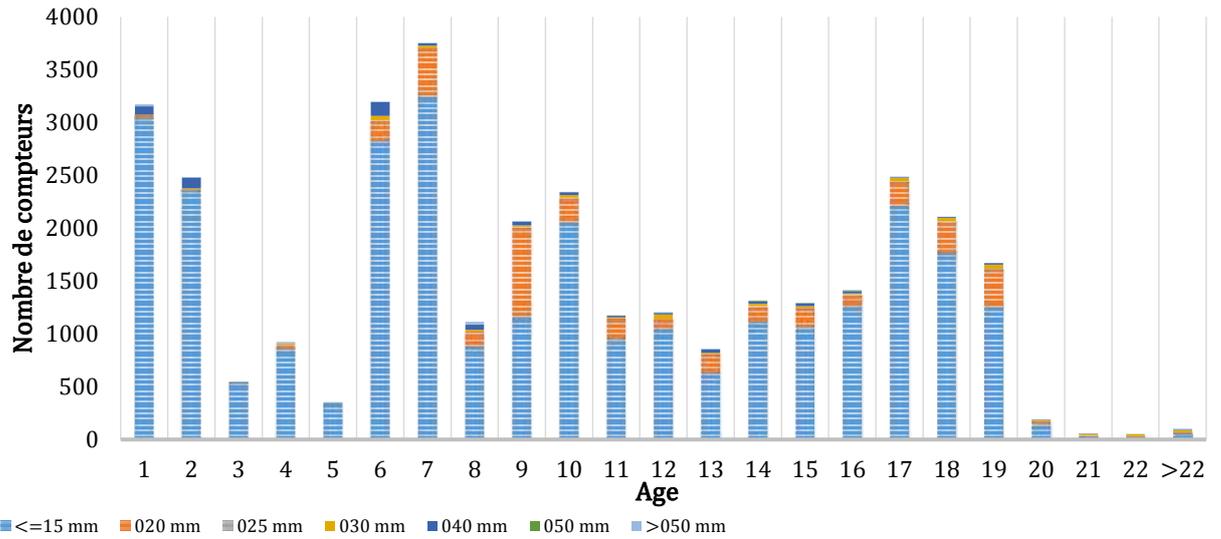
Diamètre	Valeur (%)
150	21,28
110	12,42
63	12,08
100	7,17
80	6,52
Autres	40,53



LES COMPTEURS

- Il y a au total 33 888 compteurs. 3 271 compteurs ont été renouvelés sur l'année 2016.

Répartition par âge et par diamètre





5.

LE SERVICE AUX USAGERS

*Leur satisfaction au cœur de
nos préoccupations*



VOS BRANCHEMENTS

Pour mieux comprendre :

Le Branchement : Ensemble de canalisations et d'équipements reliant la partie publique du réseau de distribution d'eau à un réseau de distribution privé d'un client. Les équipements installés comprennent au minimum un robinet d'arrêt d'eau et un compteur.

Le Compteur : Equipement faisant partie intégrante du branchement et qui permet de comptabiliser le volume consommé par le branchement.

Le Client : Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat-client le liant avec le service de distribution de l'eau.

Cas général :

1 Client = 1 Branchement = 1 Compteur

Cas particuliers :

1 Client = 1 Branchement = 2 Compteurs

⇒ Compteur domestique

⇒ Compteur arrosage

1 Client = n Branchements = x compteur

⇒ Mairie = 1 Compteur

⇒ Salle des fêtes = 1 Compteur

⇒ Piscine = 2 Compteurs

	2015	2016	EVOLUTION N/N-1
Nombre de branchements	33 471	34 238	2,29%

Ce chiffre prend en compte les branchements en service (actifs, en cours de modification, en cours de résiliation ou en attente de mise en service) y compris ceux des nouvelles communes adhérentes (Boinvilliers et Rosay).

LES VOLUMES CONSOMMÉS

Afin de pouvoir calculer le rendement de réseau conformément au décret de décembre 2013, les volumes au niveau de la synthèse sont ramenés sur 365 jours.

Cependant pour être le plus représentatif par rapport à la relève réelle des compteurs, les volumes consommés en annexes sont ceux relevés au niveau des compteurs clients durant la période de relève (362 jours).

Le volume d'eau potable consommé par les clients du périmètre de votre contrat n'inclut pas les Ventes d'Eau en Gros et / ou les volumes exportés.

➔ Volume consommé hors VEG = Volume relevé + Volume estimé des clients

Volume facturé : Volume consommé, mise à jour des corrections administratives éventuelles (dégrèvements, réajustements, annulations et réémissions de factures,...).

ATTENTION ➔ Volume consommé hors VEG ≠ volume facturé

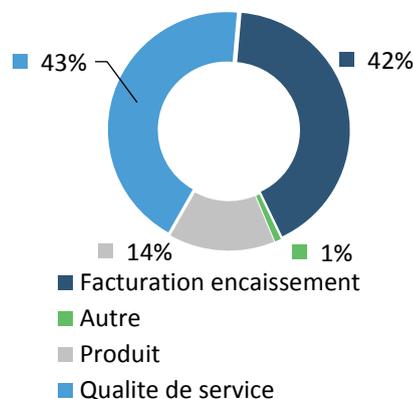
Le présent rapport fait apparaître le volume consommé. Le décompte de gestion fait apparaître le volume facturé.

	2015	2016	Evolution N/N-1
Volume consommé hors VEG (m³)	4 968 146	5 127 221	3,2%



LA RELATION AVEC LES CLIENTS : LES RÉCLAMATIONS

Motifs de réclamations	2015	2016	Evolution N/N-1
Facturation encaissement	38	49	28,9%
Autre	0	1	0%
Produit	24	17	-29,2%
Qualite de service	60	51	-15%





**BILAN DE L'ACTIVITE
DE CETTE ANNEE**
Un regard sur notre activité



Le volume produit est le volume issu des ouvrages du service et introduit dans le réseau de distribution.

Le volume importé est le volume d'eau en provenance d'un service d'eau extérieur.

Le volume exporté est le volume d'eau livré à un service d'eau extérieur.

Le volume mis en distribution correspond à la somme des volumes produits et importés, auxquels on retranche le volume exporté.

Le volume consommé autorisé est la somme du volume consommé hors VEG sur 365 jours, du volume sans comptage (essai de poteaux d'incendie, arrosage, ...) et du volume de service du réseau (purges, nettoyage de réservoirs, ...).

Les volumes présentés dans les sections ci-dessous sont extrapolés sur la période de relève de 361 jours et ramenés sur 365 jours afin de répondre aux exigences du décret.

Synthèse des volumes (m ³) transitants dans le réseau	2015	2016
Volumes produits	3 881 043	4 137 425
Volumes importés	2 618 552	2 678 335
Volumes exportés	515 629	695 886
Volumes mis en distribution	5 983 966	6 119 874
Volumes consommés	4 968 146	5 127 221
Volumes sans comptage et de service	20 415	20 584
Volumes consommés autorisés	4 988 561	5 147 805

La fréquence de relève des compteurs étant passée de semestrielle à annuelle, avec une campagne se déroulant dorénavant de mars à mai de chaque année, l'exercice 2016 considéré prend en compte les volumes d'avril 2015 en avril 2016.

CAPACITÉ DE STOCKAGE

Synthèse des volumes mis en distribution	
Capacité de stockage (en m ³)	15 000
Volume mis en distribution moyen/jour (en m ³)	16 767
Capacité d'autonomie (en j)	0,89

LE RENDEMENT DE RÉSEAU

Le rendement d'un réseau compare les volumes d'eau introduits en amont et ceux consommés en aval par les usagers. La différence correspond aux volumes non comptabilisés dont les fuites de réseau. La moyenne nationale de rendement des réseaux d'eau potable est de 80 %.

	2015	2016
Rendement IDM (%)	84,7%	85,7%

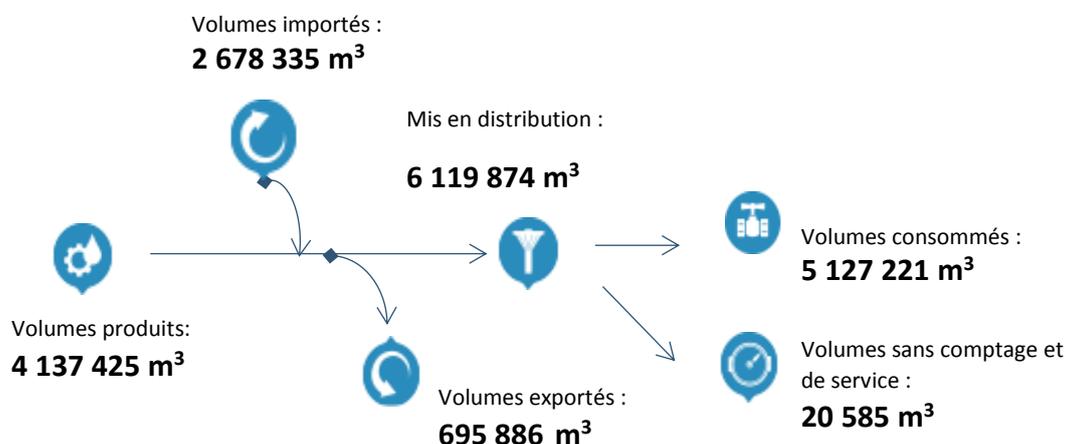
Le vieillissement du réseau est l'un des principaux facteurs de dégradation du réseau, une politique de **gestion patrimoniale adaptée** permet d'optimiser les performances de vos réseaux.

L'INDICE LINÉAIRE DE PERTES (ILP)

L'Indice Linéaire de Pertes (ILP) indique le volume perdu par jour et par kilomètre de réseau.

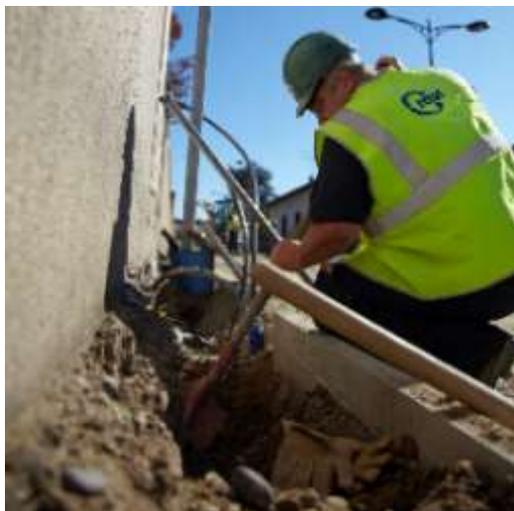
Il permet de mieux traduire la performance du réseau selon sa nature.

	2015	2016
Indice linéaire de pertes (en m ³ /km/j)	3,07	2,96





Cet indicateur permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés avec autorisation sur le périmètre du service.



L'INDICE LINÉAIRE DE VOLUME NON COMPTÉ (ILVNC)

L'Indice Linéaire de volume non compté (ILVNC) indique le ratio de volume non compté par jour, par kilomètre de réseau.

	2015	2016
Indice linéaire des volumes non comptés (en m ³ /km/j)	3,15	3,02

Cet indicateur permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

L'INDICE LINÉAIRE DE CONSOMMATION (ILC)

L'Indice Linéaire de consommation (ILC) indique le ratio de volume consommé par jour, par km.

	2015	2016
Indice linéaire de consommation (m ³ /km/jour)	16,86	17,80

Ce ratio est utilisé pour évaluer la conformité du rendement de réseau. Il est également utilisé pour mesurer les écarts entre services dans le comparateur inter services.

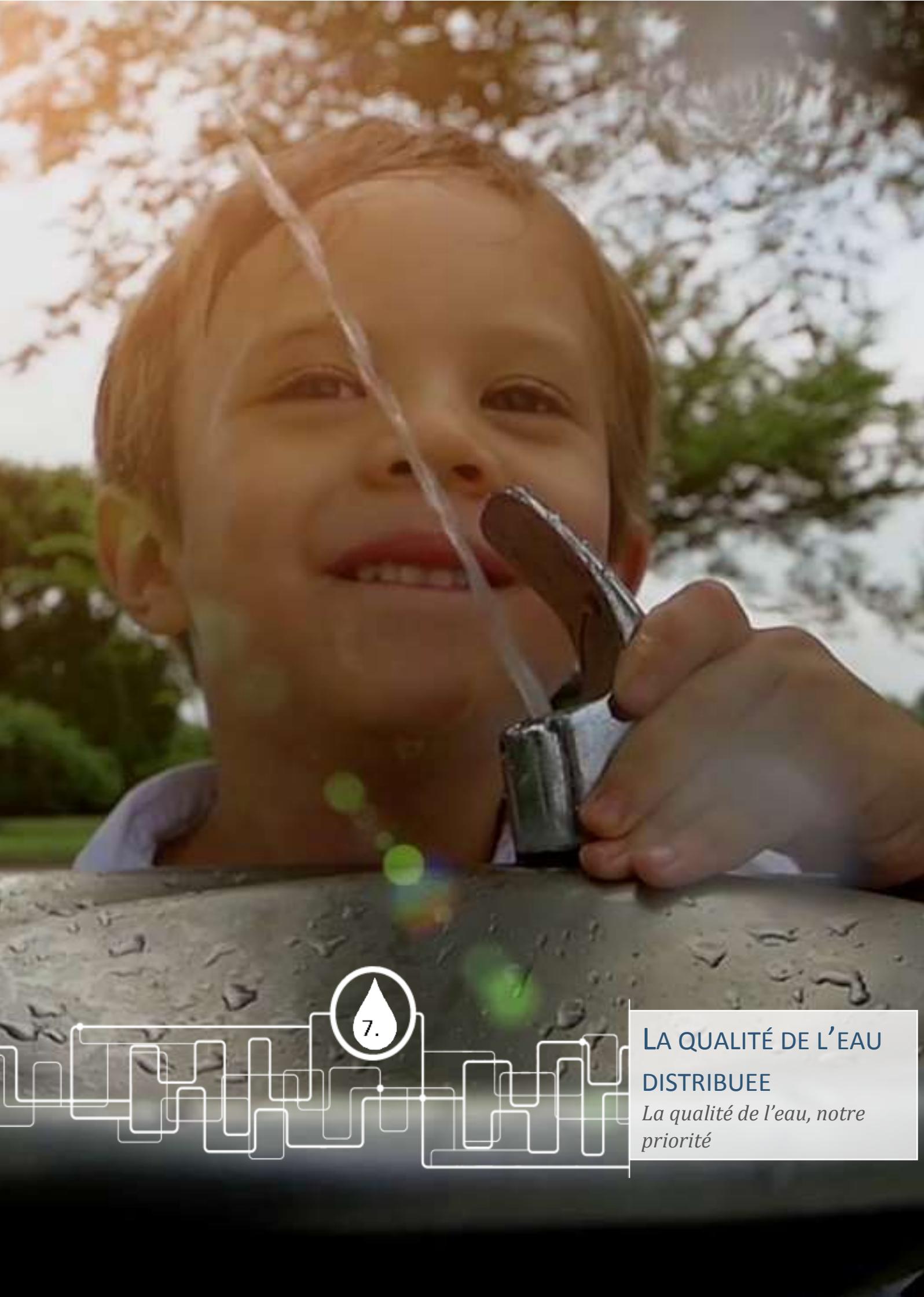
LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Le tableau ci-après présente les consommations d'énergie sur l'ensemble du contrat au cours de l'exercice :

(Les consommations présentées ci-après sont basées sur la facturation du distributeur d'énergie)

	2015	2016
Consommation en KWh	3 751 965	3 963 858





**LA QUALITÉ DE L'EAU
DISTRIBUÉE**

*La qualité de l'eau, notre
priorité*



L'eau potable est une denrée alimentaire, c'est pourquoi elle fait l'objet d'un suivi régulier et rigoureux. SAUR œuvre chaque jour afin de vous délivrer, en toutes circonstances, de l'eau de grande qualité.

Le code de la santé publique (CSP, articles L1321-1 à 10 et R1321-1 à 63) précise les dispositions à respecter par la personne publique responsable de la production et de la distribution des eaux.

Ce chapitre présente les résultats de conformité de l'eau par rapport à la réglementation, en distinguant les paramètres bactériologiques et physico-chimiques.

SYNTHÈSE QUALITATIVE DES EAUX BRUTES EN 2016

Les eaux brutes constituent la ressource et peuvent être issues d'eaux souterraines (sources, forages) ou d'eaux de surface (rivières, lacs, barrages ...).

Nature de l'analyse	2015	2016
Bactériologique	4	5
Physico-chimique	5	5
Nombre d'échantillons analysés (ARS)	5	5

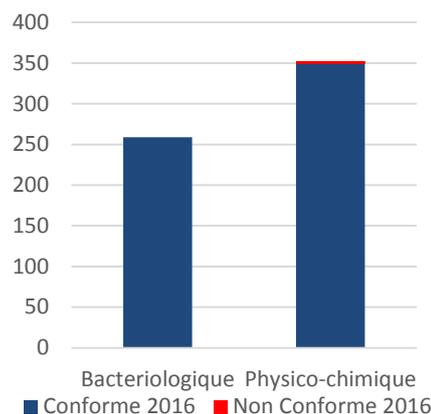
Nombre d'analyses réalisées sur les eaux brutes

SYNTHÈSE QUALITATIVE DES EAUX DISTRIBUÉES ET TRAITÉES EN 2016

Taux de conformité	2015	2016
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire bactériologique	100%	100%
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire physico-chimique	98,4%	99,2%

Nombre total de non conformités	2015	2016
Bactériologiques	0	0
Physico-chimiques	5	3

Le détail des non-conformités est présenté en annexe.



Nombre d'analyses conformes et non-conformes tout type de point compris

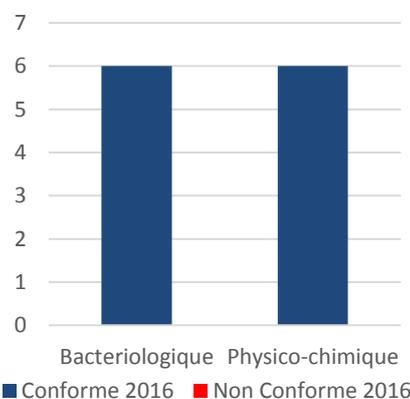
L'EAU TRAITÉE

Les eaux traitées sont les eaux produites par les stations de traitement.

Taux de conformité	2015	2016
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire bactériologique	100%	100%
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire physico-chimique	100%	100%

Nombre total de non conformités eau traitée	2015	2016
Bactériologiques	0	0
Physico-chimiques	0	0

Le détail des non-conformités est présenté en annexe.



Nombre d'analyses conformes et non conformes sur l'eau traité





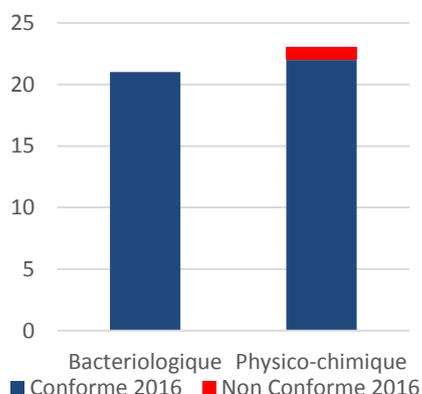
L'EAU AU POINT DE MISE EN DISTRIBUTION

Les eaux au point de mise en distribution sont les eaux considérées comme représentatives de la qualité de l'eau sur le réseau de distribution d'une zone géographique déterminée (en sortie d'installations de traitement dans la plupart des cas). Ces eaux peuvent provenir d'une ou plusieurs sources mais leur qualité peut être considérée comme uniforme en distribution.

Taux de conformité	2015	2016
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire bactériologique	100%	100%
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire physico-chimique	100%	95%

Nombre total de non-conformité au point de mise en distribution	2015	2016
Bactériologiques	0	0
Physico-chimiques	0	1

Le détail des non-conformités est présenté en annexe.



Nombre d'analyses conformes et non conformes au point mis en distribution

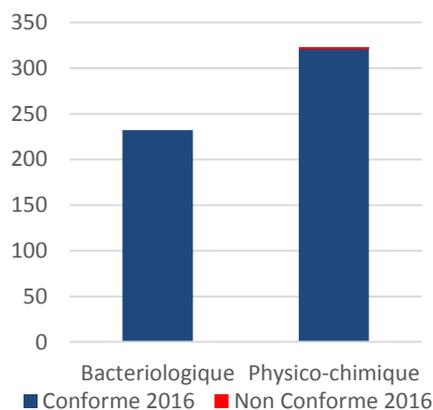
CONFORMITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE

Les eaux distribuées sont les eaux disponibles chez les clients après passage dans le réseau de distribution.

Taux de conformité	2015	2016
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire bactériologique	100%	100%
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire physico-chimique	98%	99%

Nombre total de non-conformité eau distribuée	2015	2016
Bactériologiques	0	0
Physico-chimiques	5	2

Le détail des non-conformités est présenté en annexe.



Nombre d'analyses conformes et non conformes au point Eau distribuée





8.

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE
Garantir la performance de votre réseau



RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ISSUS DU DECRET DU N° 2007-675 ET ARRETE DU 02 MAI 2007

Les indicateurs descriptifs du service de l'année 2016

QUALITE DE L'EAU		
P101.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico chimiques.	Somme des volumes consommés et des volumes vendus en gros (m ³)
100%	99,2%	5 843 691
Pourcentage ou nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques, réalisés par l'ARS dans le cadre du Contrôle Sanitaire, ou par l'opérateur dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue en partie au Contrôle Sanitaire, en application de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution jugés conformes selon la réglementation en vigueur.	Pourcentage ou nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques, réalisés par l'ARS dans le cadre du Contrôle Sanitaire, ou par l'opérateur dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue en partie au Contrôle Sanitaire, en application de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution, jugés conformes selon la réglementation en vigueur	Ramenés sur 365 jours

PERFORMANCE DE RESEAU			
P104.3 : Rendement du réseau de distribution (%)	Somme de volumes produits et des volumes importés (m ³)	P108.3 : Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Volume prélevé dans le milieu naturel
85,7%	6 815 760	-	4 137 425
Rendement = (Volume consommé autorisé + volume vendu en gros)/(volume produit + volume acheté en gros)X100. Volume consommé autorisé = Volume comptabilisé + volume consommateurs sans comptage + volume de service du réseau	Données de consolidation	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée, (détail des calculs en fin de chapitre).	Données de consolidation





PERFORMANCE DE RESEAU			
P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	Longueur cumulée du linéaire de canalisation renouvelé au cours des années N-4 à N (km)	Longueur du réseau de desserte au 31/12 (km)	P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable
0,16	7,381	899,25	110
Rapport du linéaire de réseau (hors branchement) renouvelé les 5 dernières années sur la longueur totale du réseau de desserte.	Données de consolidation	Données de consolidation	Indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. Il est obtenu en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B, C, voir tableau détail joint en fin de chapitre.

PERFORMANCE DE RESEAU			
P106.3 : Indice linéaire des pertes en réseau (m³/km/j)	P105.3 : Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)	P110.3 : Indice linéaire de consommation	Linéaire de réseau de desserte (km)
2,96	3,02	17,80	899,25
Indice = (volume mis en distribution – volume consommé autorisé) / longueur du réseau de desserte / 365 j. Les pertes sont constituées d'une part des pertes apparentes (volume détourné, défaut de comptage, ...) et d'autres part des pertes réelles (fuites sur conduites, sur réseau, au réservoir, ...).	(Volume mis en distribution – volume comptabilisé) / longueur de réseau de desserte / 365j Volume mis en distribution = Production + volume acheté en gros – volume vendu en gros	Indice = (Volume consommé autorisé + V exporté) / longueur de réseau de desserte / 365 j	Données de consolidation

SERVICE A L'USAGER			
D102.0 : Prix TTC du service d'eau potable au m3 pour 120 m3 au 01/01/N+1 (€)	D102.0 : Prix TTC du service d'eau potable au m3 pour 120 m3 au 01/01/N (€)	D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis par le service public d'eau potable	D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements eau potable pour les nouveaux abonnés défini par le service (jours)
2,06	2,07	103 285	2
		Données de consolidation. Sont considérés le nombre de personnes desservis par le service, y compris les résidents saisonniers.	Temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel





SERVICE A L'USAGER	
P151.1 : Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées pour 1 000 abonnés	P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés
4,85	98,36
Nombre de coupures d'eau liées au fonctionnement du réseau public dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisés dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle.

SERVICE A L'USAGER		
Chiffre d'affaire TTC facturé N-1(hors travaux) (€)	P155.1 : Taux des réclamations du service de l'eau potable pour 1 000 abonnés	Nombre d'abonnés desservis
9 947 200	1,49	34 238
Données de consolidation.	Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relative au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau du prix.	Données de consolidation.

SOLIDARITE		
P109.0 : Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité de l'eau (€)	Montants en Euro des abandons de créances (€)	Volumes consommés y compris VEG (m3)
0	0	5 843 691
	Données de consolidation.	Données de consolidation. Remis sur 365 jours





DÉTAIL DE L'INDICATEUR DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

Libellé	Code SISPEA	Valeur	Note
PARTIE A			
Plan du réseau			
Existence d'un plan du réseau d'eau potable au 31/12	VP.236	OUI	10
Fréquence de mise à jour au moins annuelle des plans du réseau d'eau potable	VP.237	OUI	5
Total Partie A :			15
PARTIE B			
Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage			
Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage	VP.238	OUI	
Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux d'eau potable à partir d'une procédure formalisée pour les informations relatives aux tronçons de réseaux.	VP.240	OUI	
Informations structurelles		VP.239	99,47%
Linéaire de réseau eau potable avec diamètre / matériau renseigné au 31/12 (kml)		894,48	15
Linéaire de réseau eau potable au 31/12 (kml)		899,25	
Connaissance de l'âge des canalisations		VP.241	99,72%
Linéaire de réseau eau potable avec âge renseigné au 31/12 (kml)		896,73	15
Linéaire de réseau eau potable au 31/12 (kml)		899,25	
Total Partie B :			30
PARTIE C			
Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes du réseau d'eau potable	VP.242	OUI	10
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	VP.243	OUI	10
Localisation des branchements du réseau d'eau potable	VP.244	OUI	10
Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau	VP.245	OUI	10
Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau	VP.246	OUI	10
Localisation et identification complète des interventions sur le réseau d'eau potable	VP.247	OUI	10





Libellé	Code SISPEA	Valeur	Note
Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	VP.248		
Existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations en eau potable		NON	
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations en eau potable		NON	
Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux.	VP.249	OUI	5
Total Partie C :		65	
VALEUR DE L'INDICE		110	

Les fiches descriptives et détails des éléments servant au calcul de ces indicateurs se trouvent en annexe.





LES INTERVENTIONS RÉALISÉES

Préserver et moderniser votre patrimoine



LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION

Tout au long de l'année, SAUR réalise des opérations sur les installations et le réseau de la collectivité afin d'assurer la bonne distribution de l'eau.

	2015	2016
Nettoyage des réservoirs	12	12
Réparation fuites/casses sur conduite	142	152
Réparation fuites/casses sur branchement	105	83

Synthèse du Nombre d'interventions par type

L'Origine des fuites



Il peut s'agir par exemple de fissures de colliers de prise en charge, de joints détériorés. L'instrumentation des réseaux via la pose de capteurs permanents ou temporaires, reliés à la télégestion, permet d'affiner et d'accroître les techniques de corrélations acoustiques. Ces techniques permettent de détecter les fuites plus rapidement.

Le vieillissement du réseau est l'un des principaux facteurs de dégradation du réseau. Une politique de gestion patrimoniale adaptée permet d'optimiser les performances de vos réseaux.



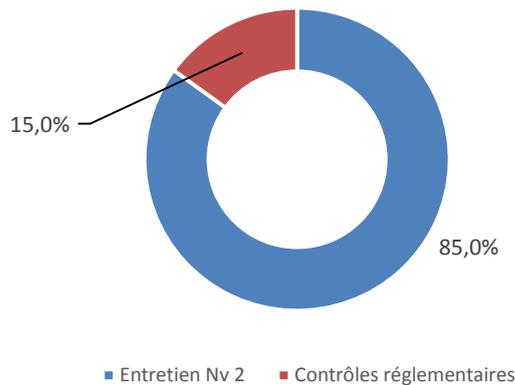


LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Les opérations de maintenance permettent de maintenir ou de rétablir un groupe fonctionnel, équipement, matériel, dans un état donné ou de lui restituer des caractéristiques de fonctionnement spécifiées.

	2015	2016
Entretien niveau 2	112	88
Contrôles réglementaires	24	15

Nombre d'interventions de maintenance



Graphique 1 :10.2 Les interventions de maintenance

Entretien niveau 1 : désigne les opérations de maintenance préventive et / ou corrective **simples** (réglages, remplacement de consommables, graissages ...).

Entretien niveau 2 : désigne les opérations de maintenance préventive et / ou corrective de **complexité moyenne** (réparations réalisées en ateliers spécialisés, remplacement d'équipements ou sous équipements). L'entretien 2ème niveau n'inclut pas les opérations de renouvellement dans le cadre du compte de renouvellement et/ou du programme de renouvellement

Ces interventions peuvent être soit de nature :

- Curative : opération faisant suite à un dysfonctionnement ou à une panne
- Préventives : Opération réalisée lors du fonctionnement normal d'un équipement afin d'assurer la **continuité de ses** caractéristiques de marche et d'éviter l'occurrence d'une panne.

Type	2015	2016
Curatif	74	79
Préventif	38	9

Contrôles réglementaires : permettent de vérifier la conformité des installations ci-dessous afin de garantir la sécurité du personnel :

- Installations électriques
- Systèmes de levage
- Ballons anti-béliers







→ **Voir les termes du contrat d'affermage (investissements concessifs)**

→ **Programme annuel de travaux**

Dans le cadre de son assistance technique en vue de maintenir ou d'améliorer l'état des stations de production, des réservoirs et du réseau de distribution et par là, d'assurer la qualité de l'eau et la continuité de service, SAUR communique chaque année des propositions de travaux au Syndicat et son maître d'œuvre.

Ces propositions, sous forme de programme chiffré par le maître d'œuvre, sont examinées par les membres du Bureau Syndical, afin d'établir le programme de travaux de l'année à venir.

Le programme de travaux est construit à partir des éléments suivants :

- expertises et audits techniques par l'exploitant des installations et du réseau ;
- analyse de l'historique des interventions sur le réseau ;
- analyse des événements exceptionnels rencontrés dans l'année ;
- analyse des demandes des communes du SIRYAE et collectivités, administrations et concessionnaires responsables de voirie et réseaux sur le périmètre syndical ;
- analyse des programmes de travaux de voirie des communes, lorsqu'ils sont communiqués suffisamment à l'avance ;
- analyse de l'évolution de la réglementation.

SAUR propose des degrés de priorité pour chaque opération mais celles-ci sont soumises à l'appréciation du Syndicat qui peut les modifier. Le programme prévisionnel de travaux pour l'année à venir se trouve sur la page suivante.

Par ailleurs, SAUR a achevé en 2010 le Schéma Directeur d'Eau Potable du SIRYAE, dont l'objectif est d'orienter et d'optimiser les choix d'investissements du Syndicat, pour pérenniser son patrimoine et améliorer le fonctionnement quotidien des infrastructures.

La modélisation hydraulique réalisée en 2006, suivie d'études détaillées du fonctionnement hydraulique du réseau de chaque commune, a permis la mise en évidence de zones de pressions anormalement faibles ou fortes, nécessitant des investissements de travaux de pose de stabilisateurs de pression ou de surpresseurs (phase 1 du schéma directeur).

De plus, l'étude de la gestion patrimoniale réalisée en 2010, a permis de montrer l'impact positif de la politique volontariste du Syndicat, menée depuis 20 ans, dans le renouvellement des canalisations vétustes. Ces investissements doivent se poursuivre dans les 20 à 30 prochaines années, avec comme premier objectif le remplacement des canalisations vétustes en acier posées à la création du Syndicat et jusqu'au début des années 1960.





SIRYAE - Proposition de travaux de canalisations 2017

Notation du Schéma Directeur d'Eau Potable par ordre de priorité (colonne priorité) :

- 1 : canalisation vétuste
- 2 : en cours de dégradation

Vu la quantité de travaux de VRD prévus sur 2017-2019 nous n'avons retenu que les canalisations en priorité 1 et 2

Matériaux et diamètres proposés :

- si canalisation en antenne : 63 mm minimum sauf si branchement non domestique ou risque extension PL
- si canalisation maillée : 90 mm minimum
- les canalisations < 90 mm seront en PVC ou en PEHD
- les canalisations entre 75 et 125 mm seront en FBT ou en PVC ; au-delà FD
- nous mentionnons si une étude hydraulique de défense incendie (DI) est à envisager

Abréviations des matériaux :

- A : Acier
- AC : Amiante Ciment
- FBT : Fonte BluTop
- FD : Fonte Ductile
- FG : Fonte Grise

localisation		travaux VRD prévus				canalisation existante						canalisation projetée				observations				
COMMUNE	ADRESSE	chaussée	enfouiss	asst	autre	délaï	Mat	DN	ml	bar	Fuites	Taux de défaillance (nb fuite/an/km)	Priorité	Mat	dn		ml	Nb brt	€ HT opération	€ TTC opération
Canalisations vétustes au droit de travaux de renouvellement de chaussée des communes						1 550										1 550		916 667	1 100 000	
Le Perray en Yvelines	Rue de la Grimace	X	X	X		2017	F	80	530	4-5	15	1,35	1	FBT	90	530	40	298 000	357 600	
Levis St Nom	Rue des Bruyères	X				1er trimestre 2017	PVC	110	620	5-6	11	0,84	1	FBT	125	620	60	413 667	496 400	De la rue Mauregard Jusqu'à la rue de la Fougeraie
Le Mesnil St Denis	Avenue des Carrières	X				2017	PVC	110	400	4-6	5	0,60	1	FBT	110	400	25	205 000	246 000	5 fuites cana + 1 fuite brt en 2015-16, 1 nouvelle fuite cana début 2017





11.

LE CARE

*Le compte rendu financier
sur l'année d'exercice*



SAUR

12/05/2017

**COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION
ANNEE 2016**

(en application du décret du 14 mars 2005)

GESTION DU SERVICE EAU POTABLE

Région **NORD IDF NORMANDIE**
 Centre **ILE DE FRANCE**
 Département **YVELINES**
 Collectivité **SIRYAE-ep**

LIBELLE	En milliers d'Euros	Année 2015	Année 2016	Ecart en %
PRODUITS		10 148,2	10 061,2	-0,9
Exploitation du service		4 407,8	4 344,1	
Collectivités et autres organismes publics		5 101,0	5 100,0	
Travaux attribués à titre exclusif		536,5	526,4	
Produits accessoires		102,9	90,7	
CHARGES		9 965,1	9 915,1	-0,5
Personnel		1 300,4	1 243,1	
Energie électrique		262,7	325,7	
Achats d'eau		1 076,8	1 128,0	
Produits de traitement		9,4	10,1	
Analyses		17,4	22,4	
Sous-traitance, matières et fournitures		432,1	392,7	
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles (1)		68,9	68,9	
Autres dépenses d'exploitation		671,4	566,2	
- Télécommunications, poste et télégestion		26,0	26,8	
- Engins et véhicules		199,5	172,2	
- Informatique		201,4	208,6	
- Assurances		62,9	31,7	
- Locaux		68,7	53,5	
- Divers		113,0	73,4	
Contribution des services centraux et recherche		369,1	350,9	
Collectivités et autres organismes publics		5 101,0	5 100,0	
- Part collectivité		2 727,0	2 700,0	
- Autres organismes publics		2 374,0	2 400,0	
Charges relatives aux renouvellements		293,3	301,7	
- Pour garantie de continuité du service		77,6	80,4	
- Fonds contractuel		215,7	221,3	
Charges relatives aux investissements contractuels		143,9	146,7	
- Annuités emprunt collectivité prises en charge (2)		143,9	146,7	
Charges relatives aux compteurs du domaine privé		124,5	134,0	
Charges relatives investissements du domaine privé		113,3	101,4	
Pertes sur créances irrécouvrables & contentieux		-19,1	23,2	
RESULTAT AVANT IMPOT		183,1	146,0	-20,2
Impôt sur les Sociétés (calcul normatif)		69,4	50,2	
RESULTAT		113,6	95,8	-15,7





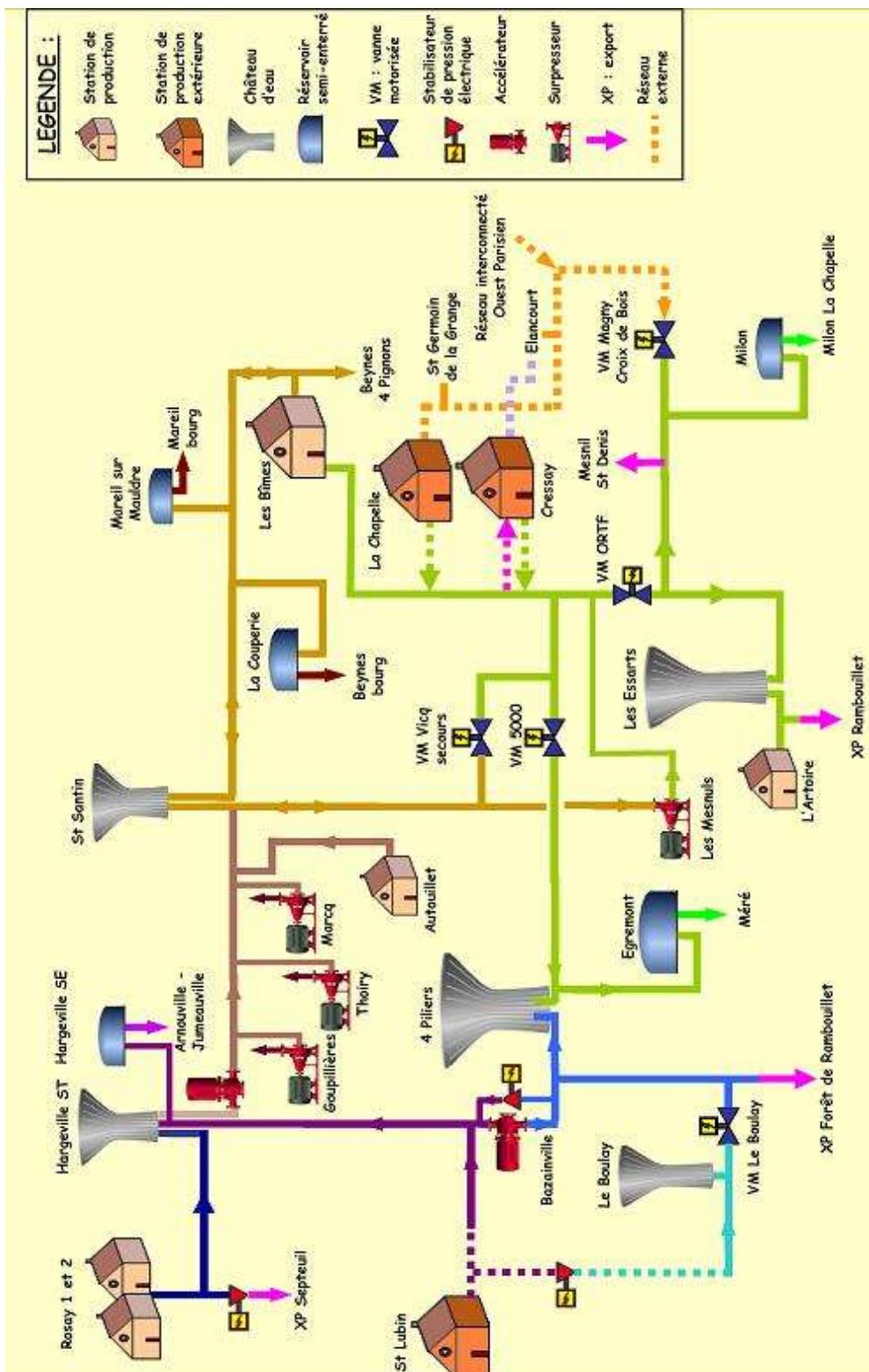


12.

LE PATRIMOINE DE SERVICE

Votre patrimoine sous surveillance

Le schéma de fonctionnement





Les installations de production

Ouvrage	Année de mise en service	Capacité nominale	Nature de l'eau	Télesurveillance	Groupe électrogène	Commune
Station de production de Rosay	Rosay 1 : 1959 Rosay 2 : 1974	180 m ³ /h	Souterraine : Nappe – Calcaires de Septeuil	Oui	Non	ROSAY
Station de production des Bîmes	B1 : 1961 B2 : 1989	500 m ³ /h	Souterraine : Nappe – Craie du Sénonien	Oui	Non	MAREIL-SUR-MAULDRE

Chaque station comporte deux forages et est équipée d'une filtration sur charbons actifs en grains, d'une désinfection au chlore gazeux, d'une bache de stockage (voir ci-après) et de groupes de pompage de reprise. La station des Bîmes comprend en outre une pré-ozonation et une rectification du pH. La mise en oeuvre des filières de décarbonatation sur les 2 sites complètera le process de traitement d'ici fin 2017.

Les forages de l'Artoire et d'Autouillet sont hors service.

Les ouvrages de stockage

Châteaux d'eau et réservoirs :

Libellé	Capacité stockage	Cote trop plein	Cote radier	Cote sol	Télesurveillance	Commune
Réservoir des Quatre Piliers	5 000 m ³	220	208	177	Oui	GAMBAIS
Réservoir de Saint Martin des Champs	2 000 m ³	190	184	173	Oui	ST MARTIN DES CHAMPS
Réservoir du Boulay	1 000 m ³	170	162	126	Oui	GAMBAIS
Réservoir des Essarts	2 000 m ³	220	215	173,3	Oui	LES ESSARTS-LE-ROI
Réservoir de Saint Santin	2 000 m ³	185	179	167	Oui	MARCQ

Bâches de reprise et bache de surpression :

Nom de la bache	Capacité stockage	Télesurveillance	Commune
Bâche de Beynes	500 m ³	Oui	BEYNES
Bâche de Mareil sur Mauldre	200 m ³	Oui	MAREIL-SUR-MAULDRE
Bâche eau traitée production des Bîmes	600 m ³	Oui	MAREIL-SUR-MAULDRE
Bâche surpression de Egremont	1 300 m ³	Oui	MERE
Bâche de Milon-la-Chapelle	200 m ³	Oui	MILON-LA-CHAPELLE
Bâche eau traitée production de Rosay	200 m ³	Oui	ROSAY





Installations de surpression :

Désignation	Commune	Année de mise en service	Débit nominal	Télesurveillance	Groupe électrogène
Accélérateur de Bazainville	BAZAINVILLE	1995	90 m ³ /h	Oui	Non
Accélérateur de Saint Martin des Champs	ST MARTIN DES CHAMPS	1995	200 m ³ /h	Oui	Non
Surpression en ligne de Goupillières	GOUPILLIERES	1993	9 m ³ /h	Oui	Non
Surpression en ligne des Mesnuls	LES MESNULS	1994	70 m ³ /h	Oui	Non
Surpression en ligne de Marcq	MARCQ	1998	72 m ³ /h	Oui	Non
Surpression & bache de Egremont	MERE	1997	41 m ³ /h	Oui	Non
Surpression en ligne de Thoiry	THOIRY	1998	12 m ³ /h	Oui	Non

Le réseau

Le réseau se constitue des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant, de manière générale gravitaire ou sous pression, l'eau potable issue des unités de potabilisation jusqu'aux points de raccordement des branchements des abonnés ou des appareils publics (bornes d'incendie, d'arrosage etc.) et jusqu'aux points de livraison d'eau en gros. Il est constitué d'équipements hydrauliques de conduite de transfert et de conduite de distribution mais ne comprend pas les branchements.

Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (ml)
Acier	0	36,11
Acier	100	15008,73
Acier	125	8712,1
Acier	150	3112,92
Acier	200	2006,05
Acier	250	8289,76
Acier	300	25,88
Acier	350	5739,61
Acier	40	786,83
Acier	400	46,13
Acier	50	337,13
Acier	60	20854,06
Acier	600	8,67
Acier	65	1909,81
Acier	80	29195,36
Amiante ciment	100	4593,42
Amiante ciment	125	904,37
Amiante ciment	150	6262,84
Amiante ciment	200	940,61
Amiante ciment	300	282,32
Amiante ciment	400	1586,21
Amiante ciment	60	4233,57
Amiante ciment	80	8281,8
Béton	300	44,29
Fonte	0	34,43
Fonte	100	43830,95
Fonte	110	2074,68
Fonte	125	23078,34
Fonte	150	181913,71
Fonte	160	1781,5
Fonte	200	25329,53
Fonte	25	8,7
Fonte	250	36247,24





Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (ml)
Fonte	300	37341,7
Fonte	350	22,56
Fonte	40	1286,88
Fonte	400	27563,68
Fonte	50	118,92
Fonte	500	16833,71
Fonte	60	24670,01
Fonte	600	18451,81
Fonte	70	5436,22
Fonte	80	20743,02
Fonte	90	1911,41
Inconnu	0	3455,36
Inconnu	100	961,79
Inconnu	110	24,49
Inconnu	125	18,01
Inconnu	150	72,21
Inconnu	350	21,18
Inconnu	50	108,9
Inconnu	60	5,28
Plomb	40	128,45
Polyéthylène	0	26,78
Polyéthylène	110	353,48
Polyéthylène	125	500,13
Polyéthylène	160	1389,46
Polyéthylène	180	843,33
Polyéthylène	25	9,1
Polyéthylène	40	52,88
Polyéthylène	50	5906,96
Polyéthylène	63	3903,76
Polyéthylène	75	393,62
Polyéthylène	90	956,54
Pvc	100	43,21
Pvc	110	109194,37
Pvc	125	2016,65
Pvc	140	3153,84
Pvc	150	29,92
Pvc	160	6550,83
Pvc	20	6,3
Pvc	200	942,85
Pvc	32	134,26
Pvc	40	2713,77
Pvc	50	7279,03
Pvc	60	18,1
Pvc	63	104719,76
Pvc	75	1782,59
Pvc	80	451,74
Pvc	90	49203,04
Total		899249,55

Les équipements de réseau

Type équipement	Nombre
Compteur / débitmètre	134
Régulateur / Réducteur	45
Vanne / Robinet	4921
Ventouse	202
Vidange / Purge	1939





Le linéaire de canalisations par commune

Commune	Linéaire km
ANDELU	3,27
AUTEUIL	9,1
AUTOUILLET	8,78
BAZAINVILLE	22,46
BAZOUCHES-SUR-GUYONNE	16,6
BEHOUST	7,35
BEYNES	60,3
BOINVILLIERS	3,83
BOISSY-SANS-AVOIR	7,96
ELANCOURT	52,44
FLACOURT	0,57
FLEXANVILLE	8,11
GALLUIS	10,33
GAMBAIS	43,39
GAMBAISEUIL	2,94
GARANCIERES	20,38
GOUPILLIERES	8,66
GROSROUVRE	21,55
LA QUEUE LEZ YVELINES	21,66
LE MESNIL-SAINT-DENIS	42,05
LE PERRAY EN YVELINES	46,72
LE TREMBLAY SUR MAULDRE	8,87
LES ESSARTS LE ROI	47,76
LES MESNULS	15,62
LEVIS SAINT NOM	22,38
MAGNY LES HAMEAUX	52,36
MARCQ	10,61
MAREIL SUR MAULDRE	17,8
MAREIL-LE-GUYON	5,83
MAULETTE	14,37
MERE	27,06
MILLEMONT	3,4
MILON LA CHAPELLE	6,33
MONTAINVILLE	12,49
MONTFORT L'AMAURY	24,99
NEAUPHLE LE VIEUX	15,53
ORGERUS	29,64
OSMOY	6,27
PRUNAY LE TEMPLE	3,97
RICHEBOURG	14,67
ROSAY	13,42
SAINT FORGET	9,89
SAINT LAMBERT	9,55
SAINT MARTIN DES CHAMPS	10,86
SAINT-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	11,57
SAINT-REMY-L'HONORE	26,85
SAULX-MARCHAIS	5,5
TACOIGNIERES	8,63
THOIRY	14,77
VICQ	9,59
VILLIERS-LE-MAHIEU	11,24
TOTAL	899,25





13

LE SERVICE AUX USAGERS

Leur satisfaction au cœur de nos préoccupations



Les branchements par commune :

Commune	2015	2016	Evolution N/N-1
ANDELU	176	177	0.57%
AUTEUIL	377	382	1.33%
AUTOUILLET	215	241	12.09%
BAZAINVILLE	588	594	1.02%
BAZOUCHES-SUR-GUYONNE	294	300	2.04%
BEHOUST	209	210	0.48%
BEYNES	2477	2493	0.65%
BOINVILLIERS	-	132	-
BOISSY-SANS-AVOIR	252	253	0.40%
ELANCOURT	3273	3278	0.15%
FLEXANVILLE	243	246	1.23%
GALLUIS	490	499	1.84%
GAMBAIS	1076	1082	0.56%
GAMBAISEUIL	35	34	-2.86%
GARANCIERES	921	949	3.04%
GOUPILLIERES	230	235	2.17%
GROSROUVRE	457	455	-0.44%
LA QUEUE-LEZ-YVELINES	801	831	3.75%
LE MESNIL ST DENIS	2325	2428	4.43%
LE PERRAY-EN-YVELINES	2550	2562	0.47%
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	382	380	-0.52%
LES ESSARTS-LE-ROI	2370	2388	0.76%
LES MESNULS	423	430	1.65%
LEVIS-SAINT-NOM	717	725	1.12%
MAGNY-LES-HAMEAUX	2640	2681	1.55%
MARCQ	319	327	2.51%
MAREIL-LE-GUYON	167	169	1.20%
MAREIL-SUR-MAULDRE	680	691	1.62%
MAULETTE	406	414	1.97%
MERE	776	779	0.39%
MILLEMONT	119	119	0.00%
MILON-LA-CHAPELLE	108	108	0.00%
MONTAINVILLE	239	240	0.42%





Commune	2015	2016	Evolution N/N-1
MONTFORT-L'AMAURY	1129	1138	0.80%
NEAUPHLE-LE-VIEUX	356	357	0.28%
ORGERUS	1081	1101	1.85%
OSMOY	160	163	1.88%
PRUNAY-LE-TEMPLE	149	151	1.34%
RICHEBOURG	486	488	0.41%
ROSAY	-	184	-
SAULX-MARCHAIS	347	353	1.73%
ST FORGET	215	219	1.86%
ST GERMAIN DE LA GRANGE	607	623	2.64%
ST LAMBERT DES BOIS	161	158	-1.86%
ST MARTIN DES CHAMPS	143	144	0.70%
ST REMY L HONORE	594	597	0.51%
TACOIGNIERES	408	411	0.74%
THOIRY	538	546	1.49%
VICQ	141	143	1.42%
VIEILLE-EGLISE-EN-YVELINES	333	332	-0.30%
VILLIERS-LE-MAHIEU	288	298	3.47%
Total de la collectivité	33 471	34 238	2.29%

L'adhésion des communes de Boinvilliers et Rosay représente au 1^{er} juillet 2016 316 abonnés de plus.





Les volumes par commune

Les périodes de consommation présentées ci-dessous sont les suivantes :

- ➔ exercice 2015 : d'octobre 2014 à octobre 2015
- ➔ exercice 2016 : d'avril 2015 à avril 2016

De ce fait, la consommation des communes de Boinvilliers et de Rosay n'y figure pas (vu qu'elles ont rejoint le syndicat au 1^{er} juillet 2016).

Les dates barycentre de relève correspondantes sont le 27/4/2015 et le 22/4/2016 soit une période de relève de 361 jours. Les volumes consommés correspondants s'élèvent à 5 071 032 m³ sur 361 jours soit 5 127 221 m³ sur 365 jours.

Commune	2015	2016	Evolution N/N-1
ANDELU	18 912	19 597	3.62%
AUTEUIL	41 693	42 923	2.95%
AUTOUILLET	22 161	24 944	12.56%
BAZAINVILLE	84 854	84 527	-0.39%
BAZOUCHES-SUR-GUYONNE	38 601	42 652	10.49%
BEHOUST	32 107	32 877	2.40%
BEYNES	347 795	358 647	3.12%
BOISSY-SANS-AVOIR	31 530	27 680	-12.21%
ELANCOURT	861 779	893 666	3.70%
FLEXANVILLE	25 115	26 938	7.26%
GALLUIS	48 570	48 554	-0.03%
GAMBAIS	113 864	128 745	13.07%
GAMBAISEUIL	3 204	3 402	6.18%
GARANCIERES	101 201	115 045	13.68%
GOUPILLIERES	25 641	25 922	1.10%
GROSROUVRE	58 540	66 811	14.13%
LA QUEUE-LEZ-YVELINES	125 728	123 342	-1.90%
LE MESNIL-SAINT-DENIS	314 931	311 796	-1.00%
LE PERRAY-EN-YVELINES	316 782	340 034	7.34%
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	49 104	49 996	1.82%
LES ESSARTS-LE-ROI	280 917	291 192	3.66%
LES MESNULS	53 002	58 785	10.91%
LEVIS-SAINT-NOM	78 566	80 928	3.01%
MAGNY-LES-HAMEAUX	464 286	473 621	2.01%
MARCQ	34 021	35 134	3.27%
MAREIL-LE-GUYON	17 631	18 966	7.57%
MAREIL-SUR-MAULDRE	86 653	90 771	4.75%
MAULETTE	77 442	66 341	-14.33%





Commune	2015	2016	Evolution N/N-1
MERE	93 759	97 652	4.15%
MILLEMONT	13 046	13 308	2.01%
MILON-LA-CHAPELLE	18 721	18 951	1.23%
MONTAINVILLE	25 613	27 937	9.07%
MONTFORT-L'AMAURY	214 189	219 907	2.67%
NEAUPHLE-LE-VIEUX	42 846	43 964	2.61%
ORGERUS	136 723	135 029	-1.24%
OSMOY	18 388	15 789	-14.13%
PRUNAY-LE-TEMPLE	16 652	16 669	0.10%
RICHEBOURG	84 945	90 363	6.38%
SAULX-MARCHAIS	39 891	41 479	3.98%
ST FORGET	26 051	27 658	6.17%
ST GERMAIN DE LA GRANGE	65 609	69 631	6.13%
ST LAMBERT DES BOIS	28 095	34 067	21.26%
ST MARTIN DES CHAMPS	16 878	15 492	-8.21%
ST REMY L HONORE	82 506	82 971	0.56%
TACOIGNIERES	39 231	42 632	8.67%
THOIRY	62 289	80 510	29.25%
VICQ	19 118	25 152	31.56%
VIEILLE-EGLISE-EN-YVELINES	47 223	49 814	5.49%
VILLIERS-LE-MAHIEU	40 075	38 221	-4.63%
Total de la collectivité	4 886 478	5 071 032	3.78%

Les volumes consommés peuvent varier d'une année sur l'autre pour plusieurs raisons :

- ➔ Fuites après compteur ou négligence,
- ➔ Augmentation ou diminution du nombre de consommateurs (par ex. création d'un lotissement),
- ➔ Recherche d'économies d'eau chez les particuliers (renouvellement des équipements électroménagers, mise en place d'une citerne de récupération des eaux pluviales etc.)
- ➔ Activité non domestique (fluctuations de consommation chez les industriels, agriculteurs, établissements publics, etc.)
- ➔ Période de relève (si le nombre de jours entre deux relèves n'est pas exactement de 365) etc.

Dans le calcul du rendement de réseau, en application du décret de décembre 2013, les volumes au niveau de la synthèse sont ramenés sur 365 jours. Cependant pour être le plus représentatif par rapport à la relève réelle des compteurs les volumes présentés ci-dessus sont ceux relevés au niveau des compteurs clients durant la période de relève.



Note de calcul

Partenaire : SIRYAE		Date : 13/05/2017					
SAUR		Référence contrat : 78070001					
Produit : Eau Potable		Type de contrat : Affranchissement					
Type d'emballage : Social		Type d'emballage : Social					
<p>10SA bonnement part SAUR</p> <p>Redevance : Abonnement part SAUR Date d'actualisation : 09/01/2017 K : 1,0083</p>							
<p>Pris IPTI à compter de 01/01/2017 au : 30/09/2017 Devise : Euro. Pris révisé = $[K \times (1,0083)] \times$ Pris de base</p>							
<p>Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix</p> <p>Formule de révision : $0,15 + 0,35 \times ICHTEHCHECo + 0,05 \times I570284W + 0,15 \times FSD + 0,35 \times FSD + 0,12 \times TP10A + 0,12 \times TP10A + 0,12 \times TP10A$ Contraint : $K = 0,15 + 0,35 \times ICHTEHCHECo + 0,05 \times I570284W + 0,15 \times FSD + 0,35 \times FSD + 0,12 \times TP10A + 0,12 \times TP10A + 0,12 \times TP10A$</p> <p>Applications des indices : Valeur connue K intermédiaire : 1,0083</p>							
Valeurs de base des paramètres utilisés		Valeurs actualisées au : 01/09/2016					
Indice	Valeur de base	Date application	Date publication	Ref. publication	Durée	Racez	Valeur actualisée
FSD3	125,50000	01/05/2016	05/08/2016	MTPB 5880			121,60000
TP10a	134,90000						133,86654
ICHTEHC	TP10A3010	01/05/2016	19/08/2016	MTPB 5882		1,201	105,40000
I570284W	107,90000	01/03/2016	06/07/2016	SITE INTERNET INSEE			112,10000
	141,20000						160,30000
	177,1243W	01/07/2016	28/08/2016			1,1936	134,30000

LA FACTURE 120 M3

Vos Contacts :

Accueil : 6 rue du Petit Clos
à GALLUIS
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

Téléphone : 01 77 78 80 01
Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Dépannage 24h/24 : 01 77 78 80 09 (prix d'un appel local)

www.saurclim.fr

SPECIMEN
01 Janvier 2017

Référence à rappeler

Courier : TSA 51161
92894 NANTERRE CEDEX 09

14

DESTINATAIRE
DE LA FACTURE

NOM DU CLIENT

Distribution de l'eau :

SIRYAE

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.

Abonnement TTC	10,63 €	
Consommation TTC	236,60 €	soit 0,0020 €/Litre
Total facture TTC	247,23 €	

S.AUR - SAS au capital de 101529000 € RCS Nanterre 339078894 Siège Social : 11 Chemin de Brelaigne 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n° FR2823602984-NAF 8000
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier client. Conformément aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux bases, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de la suppression d'un droit de rectification ou suppression des informations vous concernant en vous adressant à S.AUR, 1 rue Antoine Lavoisier, Guyancourt. Toute information communiquée à S.AUR dans le cadre d'un dossier ou par le site Internet sera conservée.

A NE PAS PAYER

SPECIMEN

A NE PAS PAYER





BRANCHEMENT	COMPTEUR		Consommation m3	Information
	Numero	Diamètre		
ELANDCOURT	G17AAG24320	Ø15 mm	120	Cons. simulée
TOTAL CONSOMMATION			120	

SPECIMEN		FACTURE N° Simulation		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Distribution de l'eau		182,47 € HT	192,50 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Abonnement part SAUR		07-2016 / 06-2017						10,08	5,50
Consommation part Syndicale		07-2016 / 06-2017			120	0,5500	66,00		5,50
Consommation part SAUR		07-2016 / 06-2017			120	0,7966	95,59		5,50
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)		07-2016 / 06-2017			120	0,0900	10,80		5,50

Organismes publics		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
		m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Voies Navigables de France			120	0,0123	1,48		5,50
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)			120	0,4200	50,40		5,50

Total Facture	247,23 € TTC	HT soumis à TVA : 234,35 € TVA sur les débits : 12,88 €
----------------------	---------------------	--

ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

CONSOMMATION

Volume en m³ enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

Conformément à l'article L. 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une astivité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

ORGANISMES PUBLICS

Les Agences De l'Eau sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

La taxe intitulée **Voies navigables de France** concerne les communes qui prélèvent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.





Vos Contacts :

Accueil : 6 rue du Petit Clois
à GALLUIS
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Téléphone : 01 77 78 80 01
Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Dépannage 24h/24 : 01 77 78 80 09 (prix d'un appel local)

www.saurclient.fr

SPECIMEN
01 Janvier 2016

Référence à rappeler

Courier : TSA 51161
92894 NANTERRE CEDEX 09

14

DESTINATAIRE
DE LA FACTURE

NOM DU CLIENT

Distribution de l'eau :

SIRYAE

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.

Abonnement TTC	10,68 €	
Consommation TTC	237,26 €	soit 0,0020 €/Litre
Total facture TTC	247,94 €	

SALIR - SAE au capital de 101529000 € RCS Nanterre 330379894 Siège Social 11 Chemin de Breagne 92130 807 LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n° FR2032079894-AF 3650.
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier client. Conformément aux articles 26 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux bases, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de mise à jour, d'un droit de rectification ou suppression des informations vous concernant en vous adressant à SALIR, 1 rue Antoine Lavoisier, Courcouronnes. Toute information communiquée à SALIR dans le cadre d'un courrier ou par le site internet sera conservée.

A NE PAS PAYER

SPECIMEN

A NE PAS PAYER





BRANCHEMENT	COMPTEUR		Consommation m3	Information
	Numero	Diamètre		
ELANDCOURT	G17AAG24320	Ø15 mm	120	Cons. simulée
TOTAL CONSOMMATION			120	

SPECIMEN		FACTURE N° Simulation		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Distribution de l'eau		184,01 € HT	194,13 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Abonnement part SAUR		1er semestre 2016						10,12	5,50
Consommation part Syndicale		1er semestre 2016			120	0,5500	66,00		5,50
Consommation part SAUR		1er semestre 2016			120	0,7991	95,89		5,50
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)		1er semestre 2016			120	0,1000	12,00		5,50

Organismes publics		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
		m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Voies Navigables de France			120	0,0100	1,20		5,50
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)			120	0,4150	49,80		5,50

Total Facture	247,94 € TTC	HT soumis à TVA : 235,01 € TVA sur les débits : 12,93 €
----------------------	---------------------	--

ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

CONSOMMATION

Volume en m³ enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

Conformément à l'article L. 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une astivité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

ORGANISMES PUBLICS

Les Agences De l'Eau sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

La taxe intitulée **Voies navigables de France** concerne les communes qui prélèvent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.





14.

**BILAN DE L'ACTIVITE
DE CETTE ANNÉE**
Un regard sur notre activité



Bilan des besoins et ressources, performances hydrauliques du réseau

Les volumes pris en compte ci-dessous prennent en compte la période de relève des compteurs des abonnés, d'avril 2015 à avril 2016 et sont extrapolés à 365 jours.

Nous n'avons pas pris en compte la période d'avril 2016 à avril 2017 car celle-ci n'est pas clôturée à la date de remise du rapport annuel le 31/5, la relève s'échelonnant de mars à mai, avec traitement des anomalies en juin.

Précédemment, jusqu'à l'exercice 2015, la période de relève prise en compte allait d'octobre en octobre.

Production

Libellé de la station	2012	2013	2014	2015	2016	%2016/2015
Autouillet	799	0	0	0	0	-
l'Artoire	50 555	0	0	0	0	-
les Bîmes	948 470	2 771 311	2 612 590	2 949 173	3 117 458	5,7%
Rosay 1	349 712	322 132	805 090	931 870	1 019 967	9,5%
Rosay 2	409 286	547 156				
Total	1 758 822	3 640 599	3 417 680	3 881 043	4 137 425	6,6%
évolution N/N-1	-13,6%	107,0%	-6,1%	13,6%	6,6%	

En 2013, arrêt définitif de l'Artoire et utilisation de l'usine des Bîmes à plein régime, du fait de la renégociation du quota d'achat d'eau de la Chapelle (fourniture d'eau privée de la Lyonnaise des Eaux). Arrêt définitif d'Autouillet également du fait de la mise en œuvre des décarbonatations.

Importation

Collectivité ou fermier / installation	2012	2013	2014	2015	2016	%2016/2015
LYONNAISE ELANCOURT	939 729	937 716	922 084	931 102	955 890	2,7%
LYONNAISE LA CHAPELLE	2 543 627	412 076	487 241	476 913	347 021	-27,2%
LYONNAISE ST GERMAIN DE LA GRANGE	76 450	89 987	81 294	77 168	77 811	0,8%
LYONNAISE MORSANG	12 900	15 895	29 192	22 349	18 887	-15,5%
LYONNAISE LA VERRIERE	0	0	0	174	174	0,0%
SIAEP JOUARS PONTCHARTRAIN > ELANCOURT	21 809	11 336	20 079	14 116	22 433	58,9%
SIAEP JOUARS PONTCHARTRAIN > NEAUPHLE	2 204	0	0	0	0	-
RAMBOUILLET	1 028	0	1	0	0	-
SIVRD	1 258 716	1 150 806	1 202 454	1 096 730	1 256 119	14,5%
Total	4 856 463	2 617 816	2 742 345	2 618 552	2 678 335	2,3%
évolution N/N-1	1,7%	-46,1%	4,8%	-4,5%	2,3%	





Exportation

Désignation destination	2012	2013	2014	2015	2016	%2016/2015
LE MESNIL-ST-DENIS	334 063	324 568	0	0	0	-
LYONNAISE AUFFARGIS	3 440	6 630	1 580	-1 982	-2 244	13,2%
LYONNAISE Crespières	1 548	1 719	1 749	1 760	1 667	-5,3%
RAMBOUILLET	136 633	71 815	68 954	59 074	29 169	-50,6%
SEPTEUIL	139 318	133 726	137 921	135 959	128 567	-5,4%
SIAEP BOINVILLIERS Hameau de St-Correntin	4 497	5 983	5 356	6 288	5 145	-18,2%
SIAEP FORET DE RAMBOUILLET Bourdonné	19 230	20 710	1 700	38 580	38 631	0,1%
SIAEP JOUARS PONTCHARTRAIN vers Cressay	0	11 631	10 614	14 657	18 354	25,2%
SIVRD Maulette	219 085	30 605	69 810	71 155	274 869	286,3%
SIVRD par Richebourg						
VILLETTE Hameau de Garré	11 077	0	0	0	0	-
CAMY	0	171 758	192 556	190 138	201 728	6,1%
Total	868 891	779 145	490 240	515 629	695 886	35,0%
évolution N/N-1	-2,0%	-10,3%	-37,1%	5,2%	35,0%	

Volume d'eau négatif en 2015-16 en raison d'une vanne fermée qui laisse passer un volume d'eau dans le sens Auffargis vers le Perray-en-Yvelines, prévue au renouvellement en 2017.

Variation importante sur le SIVRD due à une modification de l'alimentation de Houdan et du SIE de Boutigny-Prouais (collectivités desservies au passage par l'interconnexion St Lubin – réservoir du Boulay).

Bilan hydraulique

Volume mis en distribution = Volume produit + Volume importé – Volume exporté

Désignation	2012	2013	2014	2015	2016	%2016/2015
volume produit	1 758 822	3 640 599	3 417 680	3 881 043	4 137 425	6,6%
volume importé	4 856 463	2 617 816	2 742 345	2 618 552	2 678 335	2,3%
volume exporté	868 891	779 145	490 240	515 629	695 886	35,0%
mis en distribution	5 746 394	5 479 270	5 669 785	5 983 966	6 119 874	2,3%
évolution N/N-1	-3,0%	-4,6%	3,5%	5,5%	2,3%	

Rendement IDM (indicateur du Maire) %

Rendement = (Volume consommé autorisé + Volume exporté) / (Volume produit + Volume importé)

Volume consommé autorisé = Volume consommé + Volume non compté et de service

Désignation	2012	2013	2014	2015	2016	%2016/2015
volume produit	1 758 822	3 640 599	3 417 680	3 881 043	4 137 425	6,6%
volume importé	4 856 463	2 617 816	2 742 345	2 618 552	2 678 335	2,3%
volume exporté	868 891	779 145	490 240	515 629	695 886	35,0%
volume consommé	4 755 715	4 572 696	4 786 519	4 968 146	5 127 221	3,2%
volume non compté et volume de service	20 415	20 415	20 415	20 415	20 585	0,8%
volume consommé autorisé	4 776 130	4 593 111	4 806 934	4 988 561	5 147 806	3,2%
rendement hydraulique en %	85,3%	85,8%	86,0%	84,7%	85,7%	1,2%
évolution N/N-1	2,7%	0,6%	0,2%	-1,5%	1,2%	

Détail de l'estimation des volumes non comptés

On entend principalement par « volumes sans comptage », les volumes d'eau utilisés dans le cadre des manœuvres et essais





des dispositifs de protection incendie. Ils peuvent être complétés par les eaux de lavage des voiries, d'arrosage des espaces verts, ou d'éventuelles chasses sur réseaux.

On entend par « volumes de service du réseau », l'eau utilisée lors des nettoyages de réservoirs, des purges de réseaux, et par certains appareils de mesure en ligne.

La prise en compte de ces volumes dans le calcul du rendement de réseau est conforme à la réglementation. Les estimations réalisées respectent les préconisations de l'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE).

Pour l'exercice 2016, les volumes pris en compte sont les suivants :

Désignation	2016
Volume sans comptage (m ³)	6 770
Volume de service du réseau (m ³)	13 815
Total	20 585

Les volumes ont évolué par rapport à 2015 (20 415 m³) car nous avons actualisé le nombre de poteaux d'incendie à 1 354 sur le périmètre du SIRYAE et 5 m³/an soit 6 770 m³.

Indice linéaire de pertes (m³/km/jour)

ILP = (Volume mis en distribution – Volume consommé autorisé) / linéaire de réseau / 365 jours

Désignation	2012	2013	2014	2015	2016	%2016/2015
volume mis en distribution	5 746 394	5 479 270	5 669 785	5 983 966	6 119 874	2,3%
volume consommé autorisé	4 776 130	4 593 111	4 806 934	4 988 561	5 147 806	3,2%
linéaire de réseau (km)	883	843	885	885	899	1,6%
ILP en m³/j/km	3,01	2,88	2,67	3,08	2,96	-3,9%
évolution N/N-1	-15,7%	-4,3%	-7,3%	15,4%	-3,9%	

Consommation d'énergie

	2015	2016
Accélérateur de Bazainville	30 001	57 656
Analyseur de Fer de Cressay	3 160	- 815
Bâche de Beynes - La Couperie	517	531
Bâche de Mareil sur Mauldre	434	449
Bâche de Milon-la-Chapelle	1 358	1 530
Bâches des Bineaux - Flacourt	0	260
Captage de Rosay	0	9 134
Comptage AE017 SIRYAE-Richebourg vers Vaucouleurs	742	760
Comptages VE012 & VE154 & AE013 Perray	530	531
Forage & station de production de Rosay 2	821 704	899 696
Forage de production d'Autouillet	221	199
Forage de production de l'Artoire	1 554	0
Forage de Rosay 1	33 426	30 718
Reprise du réservoir de Marcq Saint Santin (Hors service)	3 181	2 600
Réservoir & accélérateur de Saint Martin des Champs	25 642	31 331
Réservoir & chloration des Quatre Piliers	3 022	3 848
Réservoir de Saint Santin - Marcq	663	1 141





	2015	2016
Réservoir des Essarts	3 854	1 079
Réservoir du Boulay	466	571
Station de production des Bîmes	2 781 993	2 897 652
Suppression & bâche de Egremont	3 020	-2 550
Suppression en ligne de Goupillières	4 625	4 445
Suppression en ligne de Marcq	14 460	8 094
Suppression en ligne des Mesnuls	5 968	5 829
Vanne motorisée de Magny les Hameaux Croix Du Bois	1 022	1 007
Vannes motorisées & sectorisation de Vicq	469	335
Vannes motorisées SFP & Chloration Saint Rémy l'Honoré	9 933	7 827
Total	3 751 965	3 963 858

Les consommations électriques présentées ci-dessus sont extraites des factures du fournisseur d'électricité et peuvent donc avoir fait l'objet d'estimations.





LA QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE

*La qualité de l'eau, notre
priorité*



Synthèse des analyses sur l'eau brute

Nature de l'analyse	Nombre d'échantillons analysés (ARS)	Nombre d'échantillons analysés (SAUR)
Bactériologique	5	3
Physico-chimique	5	98
Nombre total d'échantillons	5	98

Des contrôles sont réalisés sur l'ensemble des forages dans le cadre du pilotage des stations, des contrôles sanitaires (ARS) et de la surveillance SAUR selon les méthodes normalisées.

La quantité importante d'échantillons analysés par SAUR en 2016 fait suite à une demande de l'ARS dans le cadre des travaux en cours sur les stations des Bîmes et de Rosay.

Synthèse des analyses sur l'eau traitée

Nature de l'analyse	Nombre d'échantillons analysés (ARS)	Nombre d'échantillons conformes (ARS)	% Conformité (ARS)	Nombre d'échantillons analysés (SAUR)	Nombre d'échantillons conformes (SAUR)	% Conformité (Exploitant)
Bactériologique	6	6	100	1	1	100
Physico-chimique	6	6	100	4	4	100
Nombre total d'échantillons	6	6	100	5	5	100

Synthèse des analyses sur l'eau point de mis en distribution

Nature de l'analyse	Nombre d'échantillons analysés (ARS)	Nombre d'échantillons conformes (ARS)	% Conformité (ARS)	Nombre d'échantillons analysés (SAUR)	Nombre d'échantillons conformes (SAUR)	% Conformité (Exploitant)
Bactériologique	21	21	100	1	1	100
Physico-chimique	23	22	95	7	7	100
Nombre total d'échantillons	23	22	95	8	8	100

Détail des non conformités sur l'eau point de mis en distribution

Paramètres	Date	Localisation de la non-conformité	Unités	Limite de qualité	Valeur	Commentaire
Atrazine déséthyl	28/06/16	Forage de Rosay 1	µg/l	0,1	0,11	Sortie Rosay 1 - CGE

La non-conformité mesurée en 2016 concerne l'eau mise en distribution au niveau du forage de Rosay 1, qui alimente directement les communes de Boivilliers et de Rosay sans traitement des pesticides (dans l'attente de leur raccordement à l'usine de traitement de Rosay 2, dans le cadre des travaux de décarbonatation).





Synthèse des analyses sur l'eau distribuée

Nature de l'analyse	Nombre d'échantillons analysés (ARS)	Nombre d'échantillons conformes (ARS)	% Conformité (ARS)	Nombre d'échantillons analysés (SAUR)	Nombre d'échantillons conformes (SAUR)	% Conformité (Exploitant)
Bactériologique	232	232	100	7	7	100
Physico-chimique	323	321	99	24	24	100
Nombre total d'échantillons	323	321	99	29	29	100

Détail des non conformités sur l'eau distribuée

Paramètres	Date	Localisation de la non-conformité	Unités	Limite de qualité	Valeur	Commentaire
Nickel	13/06/16	Réseau d'eau potable de Grosrouvre	µg/l	20	65	Grosrouvre Réseau bas
Nickel	01/09/16	Réseau d'eau potable de Bazoches sur Guyonne	µg/l	20	46	Bazoches

La présence de nickel dans l'eau distribuée (le 13/06/2016 à Grosrouvre et le 01/09/2016 à Bazoches sur Guyonne) est uniquement liée au réseau privé où les prélèvements sont réalisés. Les éléments de plomberie sont souvent responsables de ce type de dépassement. En effet, l'eau distribuée aux consommateurs ne contient pas de nickel. Elle peut se charger de ce métal après un certain temps de stagnation dans les conduites, notamment au contact des accessoires de robinetterie. Ces teneurs ne valent bien entendu qu'au point de prélèvement sur lequel elles ont été mesurées, au moment du prélèvement. Elles ne sont pas représentatives de la qualité générale de l'eau distribuée.

Conclusion

L'eau mise en distribution est de bonne qualité tant au niveau bactériologique qu'au niveau physico-chimique pour l'année 2016, à l'exception du forage de Rosay 1 qui alimente en direct les communes de Boinvilliers et de Rosay.

Les non-conformités sur le réseau de distribution sont spécifiques aux points de prélèvement et ne sont pas représentatives de la qualité générale de l'eau distribuée : l'eau distribuée est de bonne qualité.





16.

LES INTERVENTIONS RÉALISÉES

Préserver et moderniser votre patrimoine



LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION

Les nettoyages de réservoirs

Commune	Ouvrage	Date de lavage
Beynes	Bâche de Beynes	01/06/16
Gambais	Réservoir des Quatre Piliers	14/06/16
Gambais	Réservoir du Boulay	30/05/16
Les Essarts-le-Roi	Réservoir des Essarts	23/05/16
Marcq	Réservoir de Saint Santin	27/05/16
Mareil-sur-Mauldre	Bâche de Mareil sur Mauldre	16/06/16
Mareil-sur-Mauldre	Bâche eau traitée production des Bîmes	25/05/16
Méré	Bâche surpression de Egremont	15/06/16
Milon-la-Chapelle	Bâche de Milon-la-Chapelle	13/06/16
Rosay	Bâche eau traitée production de Rosay	07 et 08/12/16
Saint-Martin-des-Champs	Réservoir de Saint Martin des Champs	31/05/16

Synthèse des fuites/casses réparées sur conduites

Commune	Nombre de casse/fuites réparées
Auteuil	1
Autouillet	2
Bazainville	3
Bazoches-sur-Guyonne	5
Béhoust	1
Beynes	12
Élancourt	11
Flexanville	2
Galluis	2
Gambais	4
Gambaiseuil	1
Garancières	7
Goupillières	2
Grosrouvre	3
La Queue-lez-Yvelines	10
Le Mesnil-Saint-Denis	9
Le Perray-en-Yvelines	7
Le Tremblay-sur-Mauldre	3
Les Essarts-le-Roi	6
Les Mesnuls	2
Lévis-Saint-Nom	7
Magny-les-Hameaux	12
Marcq	1
Mareil-sur-Mauldre	1
Maulette	2
Méré	1





Commune	Nombre de casse/fuites réparées
Milon-la-Chapelle	1
Montfort-l'Amaury	4
Orgerus	5
Richebourg	2
Rosay	1
Saint-Forget	1
Saint-Germain-de-la-Grange	2
Saint-Lambert	2
Saint-Martin-des-Champs	2
Saint-Rémy-l'Honoré	7
Thoiry	3
Vicq	1
Villiers-le-Mahieu	5
Total	153

Détails des fuites/casses réparées sur conduites

Commune	Nature	DN	Date	Adresse
Auteuil	Pvc	110	02/08/16	MARCQ (Route de)
Autouillet	Fonte	150	07/03/16	2 HAYE FROGEAY (Route de la)
Autouillet	Fonte	150	20/06/16	5 HAYE FROGEAY (Route de la)
Bazainville	Fonte	250	21/07/16	1 AUNAY (Chemin de l')
Bazainville	Fonte	100	23/09/16	81 TACOIGNIERES (Route de)
Bazainville	Pvc	110	06/10/16	3 GAMBAIS (Route de)
Bazoches-sur-Guyonne	Inconnu		11/01/16	3 RTE DEPARTEMENTALE 191
Bazoches-sur-Guyonne	Fonte	125	29/04/16	30 CHEVREUSE (Route de)
Bazoches-sur-Guyonne	-	-	15/10/16	Réseau d'eau potable de Bazoches sur Guyonne
Bazoches-sur-Guyonne	Fonte	100	17/10/16	2 BRUYERES (Chemin des)
Bazoches-sur-Guyonne	Fonte	100	26/10/16	2 BRUYERES (Chemin des)
Béhoust	Pvc	110	02/12/16	20 ARPENTS (Chemin des)
Beynes	Fonte	80	27/01/16	MARCQ (Rue de)
Beynes	Pvc	110	05/02/16	4 ROUSSILLON (Rue du)
Beynes	Fonte	200	03/03/16	5 VERGERS (Rue des)
Beynes	Pvc	63	12/05/16	30 CLOS PIGEON (Rue du)
Beynes	Inconnu		12/05/16	14 CLOS PIGEON (Rue du)
Beynes	Pvc	110	14/07/16	11 CEDRES (Rue des)
Beynes	Fonte	70	25/07/16	COUPERIE (Rue de la)
Beynes	Pvc	90	27/07/16	Rue des ROSSIGNOLS (à 4 m du n°8)
Beynes	-	-	19/08/16	Réseau d'eau potable de Beynes
Beynes	Fonte	80	12/10/16	MARCQ (Rue de)
Beynes	Pvc	110	29/10/16	34 COTEAUX (Rue des)
Beynes			12/12/16	COUPERIE (Rue de la)
Élancourt	Pvc	63	27/01/16	2 LAON (Rue de)
Élancourt	Pvc	110	01/02/16	7 TOURTERELLES (Rue des)
Élancourt	Fonte	150	09/02/16	ANDRE GIDE (Sentier)
Élancourt	Fonte	200	03/03/16	BERCEAU (Rue du)
Élancourt	Fonte	150	12/04/16	17 MESNIL (Route du)
Élancourt	Pvc	110	06/05/16	25 PONT (Rue du)
Élancourt	Pvc	110	23/08/16	2 PONT (Rue du)





Commune	Nature	DN	Date	Adresse
Élancourt	Pvc	110	12/09/16	9 LANGLOIS (Rue)
Élancourt	Acier	60	13/09/16	3 GATINES (Route des)
Élancourt	Pvc	110	29/09/16	1 NOYERS (Chemin des)
Élancourt	Fonte	200	28/10/16	35 COUDRIETTE (Chemin de la)
Flexanville			12/06/16	1 FONTAINE HEDIN (Rue de la)
Flexanville	Fonte	125	13/06/16	35 FONTAINE HEDIN (Rue de la)
Galluis	Fonte	60	21/07/16	2 PRES DE LA VILLE (Rue des)
Galluis	Pvc	63	15/09/16	8 LIEUTEL (Avenue du)
Gambais	Acier	80	22/01/16	D983
Gambais	Acier	80	21/06/16	MOULIN (Chemin du)
Gambais	Acier	60	24/06/16	11 TANNERIE (Rue de la)
Gambais	Acier	80	08/11/16	248 NEUVILLE (Avenue de)
Gambaiseuil	Pvc	63	19/01/16	Route de GAMBAIS
Garancières	Fonte	80	20/01/16	15 PRE BERANGER (Rue du)
Garancières	Fonte	150	15/02/16	22 MONTGUICHET (Rue)
Garancières	Fonte	150	16/02/16	18 bis MONTGUICHET (Rue)
Garancières	Fonte	60	14/03/16	7 SAINT-PIERRE (Rue)
Garancières	Fonte	125	07/07/16	15 GARE (Route de la)
Garancières	Pvc	110	10/08/16	14 LOUIS BELLAN (Rue)
Garancières	Pvc	63	29/08/16	4 CLOS FLEURY (Sentier du)
Goupillières	Acier	60	09/09/16	5 DUCHESNE BAZONNAIS (Rue)
Goupillières	Fonte	100	27/12/16	12 CROISSETTE (Chemin de la)
Grosrouvre	Fonte	150	06/05/16	32 SURIE (Route de la)
Grosrouvre	Fonte	150	24/09/16	32 TROCHE (Route de la)
Grosrouvre	Amiante ciment	80	13/10/16	D112
La Queue-lez-Yvelines	Fonte	125	21/01/16	12 CLOS COLIN (Rue du)
La Queue-lez-Yvelines	Fonte	300	24/03/16	BOISSY (Route de)
La Queue-lez-Yvelines	Pvc	110	14/04/16	2 PARC (Rue du)
La Queue-lez-Yvelines	Pvc	110	09/06/16	2 PEUPLIERS (Rue des)
La Queue-lez-Yvelines	Pvc	110	01/07/16	2 CLOS DE L'ABREUVOIR (Rue du)
La Queue-lez-Yvelines	Pvc	110	20/07/16	2 REMPARTS (Rue des)
La Queue-lez-Yvelines	Pvc	50	21/10/16	5 PEUPLIERS (Rue des)
La Queue-lez-Yvelines	Pvc	110	15/11/16	CROIX (Rue des)
La Queue-lez-Yvelines	Pvc	110	16/11/16	CROIX (Rue des)
La Queue-lez-Yvelines	Pvc	110	30/12/16	6 CHATAIGNIERS (Rue des)
Le Mesnil-Saint-Denis	Pvc	140	12/01/16	2 CARRIERES (Avenue des)
Le Mesnil-Saint-Denis	Amiante ciment	80	19/01/16	BLAISE PASCAL (Rue)
Le Mesnil-Saint-Denis	Pvc	140	02/03/16	10 PROVENCE (Avenue de)
Le Mesnil-Saint-Denis	Pvc	63	03/03/16	19 BONNELLES (Avenue de)
Le Mesnil-Saint-Denis	Pvc	110	05/03/16	LES GRANDS AMBESIS
Le Mesnil-Saint-Denis	Pvc	90	02/09/16	Rue des FRANCS COMPAGNONS
Le Mesnil-Saint-Denis	Amiante ciment	80	14/09/16	33 JEAN RACINE (Rue)
Le Mesnil-Saint-Denis	Fonte	150	21/09/16	112 HABERT DE MONTMORT (Avenue)
Le Mesnil-Saint-Denis	Pvc	140	20/12/16	2 CARRIERES (Avenue des)
Le Perray-en-Yvelines	Fonte	150	04/03/16	63 CHARTRES (Rue de)
Le Perray-en-Yvelines	Pvc	90	20/05/16	24 CHEMIN VERT (Rue du)
Le Perray-en-Yvelines	Fonte	200	24/05/16	24 CHEMIN VERT (Rue du)
Le Perray-en-Yvelines			02/06/16	40 CHEMIN VERT (Rue du)
Le Perray-en-Yvelines	Pvc	63	10/06/16	HERSE (Chemin de la)
Le Perray-en-Yvelines	Acier	100	12/08/16	D910





Commune	Nature	DN	Date	Adresse
Le Perray-en-Yvelines	Pvc	110	08/09/16	1 PONT FORGET (Rue du)
Le Tremblay-sur-Mauldre	Fonte	150	22/01/16	16 PAVE (Rue du)
Le Tremblay-sur-Mauldre	Pvc	110	02/02/16	9 LE TAILLIS (Residence)
Le Tremblay-sur-Mauldre	Pvc	110	16/03/16	18 LE TAILLIS (Residence)
Les Essarts-le-Roi	Fonte	60	30/03/16	83 FOUR A BRIQUES (Rue du)
Les Essarts-le-Roi	Pvc	50	27/04/16	20 BUTTE ROUGE (Chemin de la)
Les Essarts-le-Roi	Acier	60	26/08/16	7 GEORGES CLEMENCEAU (Rue)
Les Essarts-le-Roi	Pvc	63	31/08/16	5 LIMOUSIN (Rue du)
Les Essarts-le-Roi	Pvc	63	08/11/16	6 LANGUEDOC (Rue de)
Les Essarts-le-Roi	Pvc	110	08/12/16	13 FOUR A BRIQUES (Rue du)
Les Mesnuls	Fonte	100	16/11/16	34 COTEAU (Rue du)
Les Mesnuls	Fonte	100	07/12/16	GANCHES (Chemin des)
Lévis-Saint-Nom	Amiante ciment	60	23/03/16	4 POPINERIE (Route de la)
Lévis-Saint-Nom	Amiante ciment	80	23/03/16	1 COIGNIERES (Route de)
Lévis-Saint-Nom	Pvc	110	18/07/16	35 FOUGERAIE (Rue de la)
Lévis-Saint-Nom	Pvc	110	26/08/16	12 EGLISE (Rue de l')
Lévis-Saint-Nom	Amiante ciment	80	29/09/16	11 RECETTE (Route de la)
Lévis-Saint-Nom	Amiante ciment	80	30/09/16	19 RECETTE (Route de la)
Lévis-Saint-Nom	Amiante ciment	80	30/09/16	11 RECETTE (Route de la)
Magny-les-Hameaux	Pvc	110	15/01/16	3 NOISETIERS (Rue des)
Magny-les-Hameaux	Fonte	100	25/01/16	1 JOSEPH LEMARCHAND (Rue)
Magny-les-Hameaux	Fonte	150	23/05/16	37 VINCENT VAN GOGH (Rue)
Magny-les-Hameaux	Pvc	63	25/05/16	15 BOIS DES GRAIS (Allée du)
Magny-les-Hameaux	Acier	100	22/07/16	28 ANTOINE LEMAISTRE (Rue)
Magny-les-Hameaux	Pvc	110	19/09/16	RURAL 12 (Chemin)
Magny-les-Hameaux	Fonte	60	25/10/16	4 PAUL VAILLANT COUTURIER (Rue)
Magny-les-Hameaux	Acier	100	09/11/16	MILON (Route de)
Magny-les-Hameaux	Pvc	110	09/11/16	5 PAUL ET JEANNE WEISS (Rue)
Magny-les-Hameaux	Acier	100	01/12/16	3 GERBE D'OR (Rue de la)
Magny-les-Hameaux	Inconnu		02/12/16	8 PAUL VAILLANT COUTURIER (Rue)
Magny-les-Hameaux	Pvc	90	29/12/16	14 CLAUDE NICOLAS LEDOUX (Avenue)
Marcq	Fonte	125	06/09/16	47 GRANDE RUE
Mareil-sur-Mauldre	Fonte	200	08/09/16	PARIS OU COTE BA (Chemin de)
Maulette	Pvc	90	22/01/16	81 REPUBLIQUE (Avenue de la)
Maulette	Pvc	110	06/06/16	NORMAND (Chemin)
Méré	Acier	60	08/06/16	19 CROIX DE ROME (Rue de la)
Milon-la-Chapelle	Acier	100	09/08/16	1 CHEVREUSE (Route de)
Montfort-l'Amaury	Fonte	150	23/01/16	12 VERDUN (Rue de)
Montfort-l'Amaury	Fonte	150	27/05/16	14 MOUTIERE (Rue de la)
Montfort-l'Amaury	Fonte	60	27/05/16	Rue AMAURY (à 5 m du n°5)
Montfort-l'Amaury	Pvc	110	18/08/16	20 PALAIS (Rue du)
Orgerus	Fonte	200	16/06/16	11 GRANDE RUE
Orgerus	Fonte	250	25/08/16	AUNAY (Rue de l')
Orgerus	Amiante ciment	100	07/10/16	32 BOIS (Rue du)
Orgerus	Fonte	80	22/11/16	7 VIGNES (Impasse des)
Orgerus	Acier	80	20/12/16	3 MOULIN DE LA BARRE (Rue du)
Richebourg	Pvc	90	25/03/16	HOUDAN (Route de)
Richebourg	Fonte	150	03/05/16	19 CROIX DE SAULX (Rue de la)
Rosay	Fonte	60	04/10/16	17 MOULIN NEUF (Rue du)
Saint-Forget	Pvc	63	17/03/16	1 MARE (Rue de la)





Commune	Nature	DN	Date	Adresse
Saint-Germain-de-la-Grange	Fonte	150	24/02/16	3 100 ARPENTS (Rue des)
Saint-Germain-de-la-Grange	Acier	80	01/04/16	17 MEULANTAIS (Rue des)
Saint-Lambert	Fonte	60	29/01/16	8 MOULIN (Rue du)
Saint-Lambert	Acier	80	23/06/16	2 PORT ROYAL (Rue de)
Saint-Martin-des-Champs	Fonte	150	23/02/16	33 FONTENELLE (Chemin de)
Saint-Martin-des-Champs	Fonte	80	14/12/16	2 LONGS CHAMPS (Chemin des)
Saint-Rémy-l'Honoré	Pvc	110	22/01/16	17 PROFESSEUR MARILLER (Rue du)
Saint-Rémy-l'Honoré	Pvc	110	07/04/16	2 SAINT-NICOLAS (Rue)
Saint-Rémy-l'Honoré	Acier	60	26/09/16	6 SAPINS (Rue des)
Saint-Rémy-l'Honoré	Fonte	60	10/10/16	50 LONG DES BOIS (Rue du)
Saint-Rémy-l'Honoré	Pvc	110	25/11/16	5 PATIS (Rue des)
Saint-Rémy-l'Honoré	Acier	60	05/12/16	2 CROIX (Rue de la)
Saint-Rémy-l'Honoré	Acier	60	30/12/16	8 SAPINS (Rue des)
Thoiry	Pvc	90	04/05/16	17 Chemin VERT
Thoiry	Acier	80	21/10/16	2 PAVILLON DE MONTREUIL (Rue du)
Thoiry	Pvc	90	08/11/16	2 VERT (Chemin)
Vicq	Fonte	100	30/12/16	15 AUTEUIL (Rue d')
Villiers-le-Mahieu	Fonte	125	16/03/16	CENTRE (Rue du)
Villiers-le-Mahieu	Fonte	150	02/05/16	3 GARANCIERES (Route de)
Villiers-le-Mahieu	Pvc	63	01/09/16	GARANCIERES (Route de)
Villiers-le-Mahieu	Fonte	150	18/10/16	3 GARANCIERES (Route de)
Villiers-le-Mahieu	Acier	65	15/12/16	GARANCIERES (Route de)

Synthèse des fuites/casses réparées sur branchements

Commune	Nombre de casse/fuites réparées
Autouillet	1
Beynes	5
Élancourt	10
Flexanville	3
Galluis	2
Gambais	2
Garancières	3
La Queue-lez-Yvelines	1
Le Mesnil-Saint-Denis	6
Le Perray-en-Yvelines	10
Les Essarts-le-Roi	5
Les Mesnuls	1
Lévis-Saint-Nom	2
Magny-les-Hameaux	7
Mareil-sur-Mauldre	1
Maulette	1
Méré	3
Milon-la-Chapelle	1
Montfort-l'Amaury	2
Neauphle-le-Vieux	2
Orgerus	4
Osmoy	1
Prunay-le-Temple	2
Richebourg	2





Commune	Nombre de casse/fuites réparées
Rosay	1
Saint-Germain-de-la-Grange	2
Saint-Rémy-l'Honoré	1
Villiers-le-Mahieu	2
Total	83

Détails des fuites/casses réparées sur branchements

Commune	Date	Adresse
Autouillet	13/06/16	3 HAYE FROGEAY (Route de la)
Beynes	04/01/16	4 TUILERIE (Rue de la)
Beynes	26/02/16	13 FRILEUSE (Route de)
Beynes	03/08/16	84 BLANC SOLEIL (Rue du)
Beynes	19/08/16	7 IBIS (Rue des)
Beynes	18/10/16	3 LILAS (Rue des)
Élancourt	02/02/16	2 VILLEDIEU (Avenue de la)
Élancourt	23/03/16	1 GATINES (Route des)
Élancourt	06/04/16	23 TRAPPES (Route de)
Élancourt	02/06/16	10 FRISE (Avenue de la)
Élancourt	02/06/16	10 MESNIL (Route du)
Élancourt	14/06/16	33 PLATEAU (Avenue du)
Élancourt	22/07/16	44 PAULHAC (Rue de)
Élancourt	20/09/16	4 MESNIL (Route du)
Élancourt	10/10/16	7 JEAN GABIN (Allée)
Élancourt	04/11/16	3 NEFLIERS (Allée des)
Flexanville	19/04/16	10 CLOS (Rue du)
Flexanville	25/04/16	3 CLOS (Rue du)
Flexanville	12/12/16	33 FONTAINE HEDIN (Rue de la)
Galluis	04/02/16	20 BOIS (Rue des)
Galluis	16/12/16	Réseau d'eau potable de Galluis
Gambais	16/08/16	17 RIVOLI (Rue de)
Gambais	23/09/16	7 PIMENTIERES (Chemin des)
Garancières	09/05/16	26 GARE (Route de la)
Garancières	22/08/16	19 LOUIS BELLAN (Rue)
Garancières	14/10/16	DOMAINE DE MILLEMONT LA HAUTE PERRUCHÉ - LOT N°10
La Queue-lez-Yvelines	26/05/16	36 GROSROUVRE (Rue de)
Le Mesnil-Saint-Denis	19/02/16	97 HABERT DE MONTMORT (Avenue)
Le Mesnil-Saint-Denis	22/03/16	Rue de VERSAILLES - NOUVEAU LOTISSEMENT
Le Mesnil-Saint-Denis	25/08/16	46 LAC AUX BELLES (Rue du)
Le Mesnil-Saint-Denis	01/09/16	2 FRANCS COMPAGNONS (Rue des)
Le Mesnil-Saint-Denis	02/09/16	21 PEUPLIERS (Avenue des)
Le Mesnil-Saint-Denis	05/09/16	21 PEUPLIERS (Avenue des)
Le Perray-en-Yvelines	12/02/16	5 BARANTONNERIE (Rue de la)
Le Perray-en-Yvelines	24/02/16	1 LAURIERS (Rue des)
Le Perray-en-Yvelines	24/02/16	CHARTRES (Rue de)
Le Perray-en-Yvelines	25/02/16	14 FOURNEAUX (Rue des)
Le Perray-en-Yvelines	19/05/16	44 TOUCHE (Rue de la)
Le Perray-en-Yvelines	10/06/16	2 TOUCHE (Rue de la)
Le Perray-en-Yvelines	22/06/16	7 JOUTE AUX CERFS (Rue de la)
Le Perray-en-Yvelines	27/09/16	77 CHARTRES (Rue de)





Commune	Date	Adresse
Le Perray-en-Yvelines	27/09/16	2 LAVANDIERES (Impasse des)
Le Perray-en-Yvelines	14/11/16	77 CHARTRES (Rue de)
Les Essarts-le-Roi	22/03/16	90 Rue du FOUR A BRIQUES
Les Essarts-le-Roi	27/04/16	2 PETIT PONT (Rue du)
Les Essarts-le-Roi	22/08/16	Rue du FOUR A BRIQUES (à 21 m du n°73)
Les Essarts-le-Roi	26/09/16	2 JULES VERNE (Allée)
Les Essarts-le-Roi	23/11/16	19 GEORGES CLEMENCEAU (Rue)
Les Mesnuls	15/09/16	40 CHAMPS (Rue des)
Lévis-Saint-Nom	20/04/16	1 RECETTE (Route de la)
Lévis-Saint-Nom	17/05/16	Rue de la PORTE DOREE (à 5 m du n°18)
Magny-les-Hameaux	24/03/16	27 CHEVINCOURT (Avenue de)
Magny-les-Hameaux	06/04/16	1 ANTOINE LEMAISTRE (Rue)
Magny-les-Hameaux	16/06/16	15 RUE DES BUISSONS
Magny-les-Hameaux	31/10/16	3 PAUL ET JEANNE WEISS (Rue)
Magny-les-Hameaux	21/11/16	1 GABRIEL PERI (Rue)
Magny-les-Hameaux	28/11/16	21 GABRIEL PERI (Rue)
Magny-les-Hameaux	02/12/16	1 PRUNIERS (Sentier des)
Mareil-sur-Mauldre	16/07/16	22 PAIN PERDU (Rue du)
Maulette	20/12/16	4 ECOLE (Rue de l')
Méré	17/02/16	16 GENERAL DE GAULLE (Avenue du)
Méré	01/09/16	13 DESIRE LE PRIGENT (Rue)
Méré	07/09/16	5 DRAGON (Rue du)
Milon-la-Chapelle	11/08/16	7 BUISSONS (Route des)
Montfort-l'Amaury	10/05/16	16 ROBERT BRAULT (Place)
Montfort-l'Amaury	07/09/16	3 LES CHAMPS (Residence)
Neauphle-le-Vieux	21/09/16	1 PORTE DE VICQ (Rue de la)
Neauphle-le-Vieux	08/11/16	8 PIERRE PERCEE (Rue de la)
Orgerus	15/03/16	1 RU FLEURI (Allée du)
Orgerus	18/04/16	14 AUBEPINES (Allée des)
Orgerus	11/07/16	10 GRANDE RUE
Orgerus	29/08/16	7 GUE (Allée du)
Osmoy	08/11/16	PRE CLOS (Chemin du)
Prunay-le-Temple	28/06/16	3 COMMANDERIE (Rue de la)
Prunay-le-Temple	27/07/16	2 LIBERATION (Place de la)
Richebourg	01/02/16	27 HOUDAN (Route de)
Richebourg	03/05/16	51 TACOIGNIERES (Route de)
Rosay	28/10/16	2 GLORIETTES (Rue des)
Saint-Germain-de-la-Grange	14/10/16	23 COTEAUX DE CHATRON (Rue des)
Saint-Germain-de-la-Grange	28/11/16	7 THIVERVAL (Rue de)
Saint-Rémy-l'Honoré	26/09/16	2 CROIX (Rue de la)
Villiers-le-Mahieu	17/10/16	2 NEUF (Chemin)
Villiers-le-Mahieu	05/12/16	25 rue du pont d'aulne

Synthèse des interventions d'entretien

Commune	Nombre d'intervention d'entretien
Autouillet	2
Bazainville	7
Bazoches-sur-Guyonne	13
Béhoust	1





Commune	Nombre d'intervention d'entretien
Beynes	7
Boissy-sans-Avoir	3
Élancourt	9
Flacourt	3
Galluis	1
Gambais	6
Garancières	4
Goupillières	4
Grosrouvre	4
La Queue-lez-Yvelines	13
Le Mesnil-Saint-Denis	11
Le Perray-en-Yvelines	6
Le Tremblay-sur-Mauldre	7
Les Essarts-le-Roi	2
Les Mesnuls	3
Lévis-Saint-Nom	6
Magny-les-Hameaux	5
Marcq	2
Mareil-le-Guyon	1
Mareil-sur-Mauldre	13
Méré	13
Milon-la-Chapelle	1
Montfort-l'Amaury	2
Neauphle-le-Vieux	6
Orgerus	6
Osmoy	4
Prunay-le-Temple	2
Richebourg	4
Saint-Forget	1
Saint-Germain-de-la-Grange	3
Saint-Lambert	2
Saint-Martin-des-Champs	1
Saint-Rémy-l'Honoré	9
Vicq	3
Villiers-le-Mahieu	1
Total	191





LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Les interventions de maintenance 2ème niveau

Commune	Curatif	Préventif	Total
Bazainville	1	0	1
Beynes	1	0	1
Flacourt	2	0	2
Gambais	8	0	8
Goupillières	2	0	2
Le Perray-en-Yvelines	1	0	1
Les Essarts-le-Roi	3	1	4
Les Mesnuls	1	0	1
Magny-les-Hameaux	2	0	2
Marcq	4	1	5
Mareil-sur-Mauldre	30	2	32
Méré	1	0	1
Milon-la-Chapelle	1	0	1
Neauphle-le-Vieux	0	1	1
Rosay	14	0	14
Saint-Martin-des-Champs	4	0	4
Vicq	3	4	7
Villiers-Saint-Frédéric	1	0	1
Total	79	9	88

Commune	Installation	Equipement	Date	Type
Bazainville	Accélérateur de Bazainville	Accélérateur de Bazainville	31/05/16	Curatif
Beynes	Bâche de Beynes - La Couperie	Clôture	14/01/16	Curatif
Flacourt	Réservoirs semi-enterrés des Bineaux - Flacourt	Réservoirs semi-enterrés des Bineaux - Flacourt	10/11/16	Curatif
Flacourt	Réservoirs semi-enterrés des Bineaux - Flacourt	Réservoirs semi-enterrés des Bineaux - Flacourt	28/11/16	Curatif
Gambais	Réservoir du Boulay	Télétransmission	01/02/16	Curatif
Gambais	Réservoir des Quatre Piliers	Télétransmission	02/02/16	Curatif
Gambais	Réservoir du Boulay	Télétransmission	03/02/16	Curatif
Gambais	Réservoir des Quatre Piliers	Télétransmission	24/02/16	Curatif
Gambais	Réservoir du Boulay	Télétransmission	25/02/16	Curatif
Gambais	Réservoir du Boulay	Réservoir du Boulay	27/04/16	Curatif
Gambais	Réservoir des Quatre Piliers	OXYDATION OU DESINFECTION	26/10/16	Curatif
Gambais	Réservoir du Boulay	Réservoir du Boulay	26/10/16	Curatif
Goupillières	Suppression en ligne de Goupillières	Armoire de commande	15/02/16	Curatif
Goupillières	Suppression en ligne de Goupillières	Pompe suppression n°1	15/03/16	Curatif
Le Perray-en-Yvelines	Comptages VE012 & VE154 & AE013 Perray	Télétransmission	09/05/16	Curatif
Les Essarts-le-Roi	Réservoir des Essarts	Réservoir des Essarts	29/01/16	Curatif
Les Essarts-le-Roi	Réservoir des Essarts	Réservoir des Essarts	24/02/16	Curatif





Commune	Installation	Equipement	Date	Type
Les Essarts-le-Roi	Comptage CS010 & CS011 SNCF Artoire vers Le Perray & Les Essarts	Cello de sectorisation Artoire - Le Perray	02/08/16	Curatif
Les Essarts-le-Roi	Réservoir des Essarts	Réservoir des Essarts	29/08/16	Préventif
Les Mesnuls	Supression en ligne des Mesnuls	Supression en ligne des Mesnuls	26/09/16	Curatif
Magny-les-Hameaux	Comptage Morsang vers Magny	Comptage Morsang vers Magny	19/02/16	Curatif
Magny-les-Hameaux	Vanne motorisée de Magny les Hameaux Croix Du Bois	Vanne motorisée DN200	02/03/16	Curatif
Marcq	Supression en ligne de Marcq	Télétransmission	05/02/16	Préventif
Marcq	Réservoir de Saint Santin - Marcq	Télétransmission	25/02/16	Curatif
Marcq	Réservoir de Saint Santin - Marcq	Porte entrée réservoir	08/03/16	Curatif
Marcq	Supression en ligne de Marcq	GENERAL STATION	03/06/16	Curatif
Marcq	Réservoir de Saint Santin - Marcq	Réservoir de Saint Santin - Marcq	21/11/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	05/01/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Pompe de reprise Saint Santin PS2	07/01/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Pompe de reprise Saint Santin PS3	07/01/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Pompe PE3 exhaure B1	12/01/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Pompe PE4 exhaure B2	13/01/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Pompe PE5 exhaure B2	13/01/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Pompe PE2 exhaure B1	13/01/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Télésurveillance	27/01/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	ELECTRICITE BT	28/01/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Télésurveillance	02/02/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	05/02/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Analyseur fixe nitrates Les Bîmes	08/02/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Compteur agence Production des Bîmes Exhaure B1	10/02/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	19/02/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Pompe PE4 exhaure B2	04/03/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	30/03/16	Préventif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	26/04/16	Curatif





Commune	Installation	Equipement	Date	Type
Mareil-sur-Mauldre	Bâche de Mareil sur Mauldre	Télétransmission bâche	19/05/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	23/05/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	24/05/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	25/05/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	GENERAL STATION	02/06/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	ELECTRICITE COMMANDE	06/06/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	ELECTRICITE COMMANDE	22/06/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	29/08/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	INFORMATIQUE AUTOMATES TELEGESTION	01/09/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	10/10/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	02/11/16	Préventif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	21/11/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	23/11/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	CHLORATION	28/11/16	Curatif
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	Station de production des Bîmes	12/12/16	Curatif
Méré	Supression & bâche de Egremont	Télétransmission	05/08/16	Curatif
Milon-la-Chapelle	Bâche de Milon-la-Chapelle	Pompe vide cave	29/01/16	Curatif
Neauphle-le-Vieux	Stabilisateur de pression de Cressay	Stabilisateur de pression de Cressay	04/11/16	Préventif
Rosay	Forage & station de production de Rosay 2	Surpresseur d'air de lavage CAG	04/01/16	Curatif
Rosay	Forage & station de production de Rosay 2	Surpresseur d'air de lavage CAG	11/01/16	Curatif
Rosay	Forage de Rosay 1	Forage de Rosay 1	27/01/16	Curatif
Rosay	Forage & station de production de Rosay 2	Télégestion générale	01/02/16	Curatif
Rosay	Forage & station de production de Rosay 2	Télégestion générale	03/02/16	Curatif
Rosay	Forage & station de production de Rosay 2	Forage & station de production de Rosay 2	23/03/16	Curatif
Rosay	Forage & station de production de Rosay 2	Armoire chloration	04/04/16	Curatif
Rosay	Forage & station de production de Rosay 2	QUALITE EAU	12/07/16	Curatif
Rosay	Forage & station de production de Rosay 2	Filtre 1	21/07/16	Curatif





Commune	Installation	Equipement	Date	Type
Rosay	Forage & station de production de Rosay 2	ELECTRICITE HT	20/09/16	Curatif
Rosay	Forage & station de production de Rosay 2	Forage & station de production de Rosay 2	25/10/16	Curatif
Rosay	Forage & station de production de Rosay 2	Forage & station de production de Rosay 2	04/11/16	Curatif
Rosay	Forage de Rosay 1	Forage de Rosay 1	14/11/16	Curatif
Rosay	Forage & station de production de Rosay 2	Forage & station de production de Rosay 2	01/12/16	Curatif
Saint-Martin-des-Champs	Réservoir & accélérateur de Saint Martin des Champs	Automate accélérateur	01/02/16	Curatif
Saint-Martin-des-Champs	Réservoir & accélérateur de Saint Martin des Champs	Automate accélérateur	25/02/16	Curatif
Saint-Martin-des-Champs	Réservoir & accélérateur de Saint Martin des Champs	Télésurveillance	16/08/16	Curatif
Saint-Martin-des-Champs	Réservoir & accélérateur de Saint Martin des Champs	Réservoir & accélérateur de Saint Martin des Champs	30/12/16	Curatif
Vicq	Vannes motorisées & sectorisation de Vicq	Vannes motorisées & sectorisation de Vicq	04/01/16	Préventif
Vicq	Vannes motorisées & sectorisation de Vicq	Vannes motorisées & sectorisation de Vicq	04/01/16	Préventif
Vicq	Vannes motorisées & sectorisation de Vicq	Télétransmission	28/01/16	Curatif
Vicq	Vannes motorisées & sectorisation de Vicq	Vannes motorisées & sectorisation de Vicq	28/01/16	Préventif
Vicq	Vannes motorisées & sectorisation de Vicq	Télétransmission	24/02/16	Curatif
Vicq	Vannes motorisées & sectorisation de Vicq	Vannes motorisées & sectorisation de Vicq	26/10/16	Préventif
Vicq	Stabilisateur de pression & CS099 de Vicq vers Neauphle	Télétransmission CS099 Vicq vers NEAUPHLE	26/10/16	Curatif
Villiers-Saint-Frédéric	Comptages Quota Lyonnaise des Eaux - La Chapelle	Comptages Quota Lyonnaise des Eaux - La Chapelle	01/12/16	Curatif





Les interventions de contrôle réglementaire sur les installations électriques

Commune	Installation	Date
Bazainville	Accélérateur de Bazainville	08/04/16
Beynes	Bâche de Beynes - La Couperie	12/04/16
Gambais	Réservoir du Boulay	08/04/16
Le Perray-en-Yvelines	Comptages de ventes VE012 et VE154 & d'achat d'eau AE013 Perray	21/04/16
Les Mesnuls	Suppression en ligne des Mesnuls	15/04/16
Magny-les-Hameaux	Vanne motorisée de Magny les Hameaux Croix Du Bois	21/04/16
Marcq	Suppression en ligne de Marcq	13/04/16
Marcq	Réservoir de Saint Santin - Marcq	13/04/16
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	14/04/16
Méré	Suppression & bâche de Egremont	14/04/16
Richebourg	Comptage d'achat d'eau AE017 SIRYAE-Richebourg vers Vaucouleurs	08/04/16
Saint-Martin-des-Champs	Réservoir & accélérateur de Saint Martin des Champs	12/04/16
Thoiry	Suppression en ligne de Thoiry	13/04/16
Vicq	Vannes motorisées & sectorisation de Vicq	13/04/16

Les interventions de contrôle réglementaire sur les ouvrants automatiques

Commune	Installation	Date
Mareil-sur-Mauldre	Station de production des Bîmes	14/04/16





LES OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT DANS LE CADRE DU FOND CONTRACTUEL STATIONS (ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES)

Un Fonds Contractuel de Renouvellement consiste à prélever tous les ans sur les produits du service un certain montant défini contractuellement, et de le consacrer à des dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. La liste des équipements entrant dans le cadre de ce Fonds Contractuel de Renouvellement a été établie à l'origine du contrat.

Le montant des opérations réalisées correspond à l'affectation de la dépense au Fonds Contractuel. Le tableau de suivi comprend l'ensemble des années depuis l'origine du contrat jusqu'à l'exercice actuel, et notamment le solde du fonds à date.

Renouvellement prévisionnel annexé au contrat au titre du Fonds contractuel

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION DES YVELINES POUR L'ADDUCTION D'EAU (Eau Potable)

Désignation du site	Désignation de l'équipement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total (€)
Accélérateur de Bazainville / ELECTRICITE COMMANDE	Armoire de commande						8 296							8 296
	Automate						1 499							1 499
	Coffret télétransmission						420							420
	Télétransmission						2 259							2 259
Accélérateur de Bazainville / INSTRUMENTATION	Débitmètre SU042 SU056 Bazainville 4 piliers vers Saint Martin & retour				2 269									2 269
Accélérateur de Bazainville / POMPAGES STATION	Pompe n°1				2 769									2 769
	Pompe n°2				2 769									2 769
	Stabilisateur by-pass Hargeville DN125				2 839									2 839
Bâche de Beynes - La Couperie	Compteur de sectorisation RE094 Distribution RE Beynes La Couperie										560			560
	Télétransmission										1 859			1 859
	Vanne altimétrique										1 229			1 229
Bâche de Mareil sur Mauldre	Régulateur de niveau altimétrique			1 129										1 129
	Stabilisateur de pression aval			600										600
	Télétransmission bâche			1 399										1 399
	Tuyauterie distribution			1 529										1 529
	Tuyauterie refoulement			3 059										3 059
Bâche de Mareil sur Mauldre / Chambre de vannes motorisées	Tuyauterie vidange/trop plein			3 059										3 059
	Télétransmission chambre de vannes			1 859										1 859
Bâche de Milon-la-Chapelle	Analyseur de Chlore aval							1 679						1 679
	Compteur de sectorisation RE022 Remplissage RE Milon la Chapelle							390						390
	Télétransmission						2 259							2 259
	Tuyauterie distribution							2 139						2 139
	Tuyauterie refoulement							4 588						4 588
Tuyauterie vidange/trop plein							4 588						4 588	



Désignation du site	Désignation de l'équipement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total (€)
Comptage AE006 & VE005 entre le SIAEP JPM et SIRYAE	Compteur VE005 Cressay SIRYAE vers SIAEP JPM - VEOLIA									1 259				1 259
	Télétransmission Interco Cressay Jouars									730				730
Comptage AE025 Saint Germain 100 arpents	Télétransmission AE025 Saint Germain 100 Arpents									730				730
Comptage CS008 & CS009 Point P vers les Essarts & Saint Rémy	Débitmètre CS008 CS009 Point P vers Les Essarts & vers Saint Rémy								2 659					2 659
	Télétransmission CS008 CS009 Essarts (Grace de Dieu)								730					730
Comptage CS010 & CS011 SNCF Artoire vers Le Perray & Les Essarts	Débitmètre CS010 CS011 SNCF Artoire vers Le Perray & vers Les Essarts								2 449					2 449
	Télétransmission CS010 CS011 Artoire - Le Perray								730					730
Comptage CS016 & CS017 Levis - F600 vers Essarts & retour	Cello de sectorisation Levis - Essarts									730				730
	Débitmètre CS016 CS017 Levis - F600 vers Essarts & retour								2 269					2 269
Comptage CS018 & CS019 Levis vers Mesnil Saint Denis & retour	Cello vente d'eau en gros Levis Saint Nom vers Mesnil									730				730
	Débitmètre CS018 CS019 Levis vers Mesnil Saint Denis & retour								2 449					2 449
Comptage CS020 Levis vers Grands Ambésis	Compteur CS020 Levis vers Grand Ambésis									590				590
	Télétransmission CS020 Hameau Grands Ambésis									730				730
Comptage CS021 & stabilisateur Saint Forget	Compteur CS021 Saint Forget										590			590
	Stabilisateur de pression aval										750			750
	Télétransmission CS021 Saint Forget										730			730
Comptage CS024 & stabilisateur rue des Pommiers	Cello sectorisation Rue des Pommiers								730					730
	Compteur CS024 Magry les Pommiers								1 259					1 259
	Stabilisateur aval								1 459					1 459
Comptage CS033 & CS034 Tacoignières vers Orgerus & retour	Cello de sectorisation Tacoignières-Orgerus									730				730
	Compteur CS033 CS034 Tacoignières vers Orgerus & retour									2 339				2 339
Comptage CS035 Orgerus vers Prunay	Compteur CS035 Orgerus vers Prunay								590					590
	Disconnecteur								1 279					1 279
	Télétransmission CS035 Prunay								730					730



Désignation du site	Désignation de l'équipement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total (€)
Comptage CS036 & CS037 Behoust vers Orgerus & retour	Cello de sectorisation Behoust									730				730
	Débitmètre CS036 CS037 Behoust vers Orgerus & retour									2 269				2 269
Comptage CS039 Saint Martin des Champs	Compteur CS039 Saint Martin des Champs								590					590
	Télétransmission CS039 Saint Martin des Champs								730					730
Comptage CS049 & stabilisateur du Chemin Vert à Garancières	Cello de sectorisation CH Vert à Garancières 3									730				730
	Compteur CS049 Garancières DN100								560					560
Comptage CS050 & CS051 La Queue vers Grosrouvre 4 Piliers & retour	Cello de sectorisation La Queue - Grosrouvre										730			730
	Débitmètre CS050 CS051 La Queue vers Grosrouvre 4 Piliers & retour										2 449			2 449
Comptage CS053 Galluis les Abeilles	Cello de sectorisation Les Abeilles à Galluis							730						730
	Compteur CS053 Galluis les Abeilles							390						390
Comptage CS060 Gambais Centre	Télétransmission CS060 Gambais Bourg										730			730
Comptage CS067 SIRYAE vers Saint Corentin	Compteur CS067 SIRYAE vers Saint Corentin							590						590
	Télétransmission CS067 Rosay-Saint Corentin							730						730
Comptage CS075 Orgerus vers Flexanville	Cello de sectorisation Flexanville							730						730
Comptage CS076 & CS077 Goupillières vers Villiers & retour	Cello de sectorisation Goupillières-Villiers									730				730
	Débitmètre CS076 CS077 Goupillières vers Villiers & retour									2 269				2 269
Comptage CS079 & CS080 Autouillet vers Saint Santin & retour	Débitmètre CS079 CS080 Autouillet vers Saint Santin & retour										2 269			2 269
Comptage CS082 & CS083 Saint Santin vers Auteuil & retour	Débitmètre CS082 CS083 Saint Santin vers Auteuil & retour								2 449					2 449
	Télétransmission CS082 CS083 Saint Santin - Auteuil								730					730
Comptage CS088 & CS089 Feeder A350 vers Andelu & retour	Débitmètre CS088 CS089 Feeder A350 vers Andelu & retour										2 269			2 269
	Télétransmission CS088 CS089 Andelu										730			730
Comptage CS093 & stabilisateur de Beynes Bourg secours	Télétransmission CS093 Beynes Secours Stab S23									730				730



Désignation du site	Désignation de l'équipement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total (€)
Comptage CS095 & CS096 Feeder A350 vers Montainville & retour	Débitmètre CS095 CS096 Feeder A350 vers Montainville & retour										2 129			2 129
	Télétransmission CS095 CS096 Montainville										730			730
Comptage CS100 Bazoches vers Montfort & Les Mesnuls	Cello de sectionisation Bazoches vers Montfort										730			730
	Débitmètre CS100 Bazoches vers Montfort et Les Mesnuls										2 339			2 339
Comptage CS136 & stabilisateur Rue Port Royal Saint Lambert des Bois	Compteur CS136 Saint Lambert Port Royal										590			590
	Stabilisateur de pression aval										750			750
	Télétransmission CS136 Rue Port Royal à Saint Lambert 6										730			730
Comptage NORTEL MATRA	Compteur DN 100									560				560
	Compteur DN 150									950				950
Comptage VE061 Bourdonné - Forêt de Rambouillet	Cello vente en gros export Bourdonné							730						730
	Compteur VE061 Bourdonné - Forêt de Rambouillet							950						950
Comptage VE066 SIRYAE vers Septeuil	Compteur VE066 SIRYAE vers Septeuil									560				560
Comptage VExxx à Crespières	Compteur VExxx à Crespières				590									590
Comptages Quota Lyonnaise des Eaux - La Chapelle	Télésurveillance - achat d'eau la chapelle				2 259									2 259
	Armoire électrique						2 769							2 769
Comptages VE012 & VE154 & AE013 Perray	Coffret électrique télétransmission						300							300
	Télétransmission						2 259							2 259
	Compteur export Chemin des deux pavillons AUFFARGIS									950				950
Forage & station de production de Rosay 2	Pompe forage n°1											2 319		2 319
Forage & station de production de Rosay 2 / ELECTRICITE COMMANDE / ELECTRICITE HT	Cellule Haute Tension						35 674							35 674
	Transformateur - Tarif vert						12 524							12 524
Forage & station de production de Rosay 2 / ELECTRICITE COMMANDE / INFORMATIQUE AUTOMATE TELEGESTION	Anti-intrusion										2 139			2 139



Désignation du site	Désignation de l'équipement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total (€)
Forage & station de production de Rosay 2 / INSTRUMENTATION / COMPTAGE DEBIT NIVEAU PRESSION	Compteur PT156 Reprise Rosay vers rvoir St Martin										390			390
	Sonde niveau bêche eau traitée										920			920
Forage & station de production de Rosay 2 / OXYDATION DESINFECTIION / CHLORATION	Chloromètre détendeur n°1										1 384			1 384
	Chloromètre détendeur n°2										1 384			1 384
	Débitmètre chloration										390			390
	Hydro-éjecteur chloration										310			310
Forage & station de production de Rosay 2 / POMPAGES STATION	Pompe de reprise n°2										11 895			11 895
Forage de production d'Autouillet / ELECTRICITE COMMANDE / ELECTRICITE BT	Armoire de commande							2 999						2 999
	Armoire télétransmission							420						420
	Démarrreur							600						600
Forage de production d'Autouillet / ELECTRICITE COMMANDE / INFORMATIQUE AUTOMATE TELEGESTION	Télétransmission							1 859						1 859
Forage de production d'Autouillet / INSTRUMENTATION / COMPTAGE DEBIT NIVEAU PRESSION	Compteur agence Production PT078 Retournement vers Autouillet					560								560
Forage de production d'Autouillet / INSTRUMENTATION / QUALITE EAU	Analyseur de chlore					3 029								3 029
Forage de production d'Autouillet / OXYDATION DESINFECTIION / CHLORATION	Hydro-éjecteur					240								240
	Inverseur					730								730
Forage de Rosay 1	Pompe forage n°1											2 119		2 119
Réducteur de pression de Bazoches	Réducteur de pression						260							260
Réducteur de pression de Gambais Neuville	Stabilisateur de pression aval						750							750
Réducteur de pression de Mareil-le-Guyon	Stabilisateur de pression aval						860							860
Réservoir & accélérateur de Saint Martin des Champs	Analyseur de chlore						1 899							1 899
	Centrale d'alarme anti intrusion						1 609							1 609
	Coffret Parax						420							420
	Débitmètre de sectorisation RE040 & RE041 Distribution RE Saint Martin vers Saint Lubin & Remplissage RE Saint Martin depuis Saint Lubin						2 339							2 339



Désignation du site	Désignation de l'équipement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total (€)
Réservoir & accélérateur de Saint Martin des Champs / Accélérateur de Saint Martin des Champs	Pompe n°1								2 399					2 399
Réservoir & accélérateur de Saint Martin des Champs / ELECTRICITE COMMANDE / ELECTRICITE BT	Armoire accélérateur									4 028				4 028
	Variateur accélérateur									2 109				2 109
Réservoir & accélérateur de Saint Martin des Champs / ELECTRICITE COMMANDE / INFORMATIQUE AUTOMATE TELEGESTION	Automate accélérateur									1 499				1 499
Réservoir & accélérateur de Saint Martin des Champs / GENERAL STATION / EQUIPEMENTS COMMUNS INSTALLATION	Ciôture						6 797							6 797
Réservoir & chloration des Quatre Piliers	Armoire Perax				420									420
	Centrale d'alarme anti intrusion				1 609									1 609
	Sonde de niveau				420									420
	Télétransmission				2 259									2 259
Réservoir & chloration des Quatre Piliers / EQUIPEMENTS COMMUNS INSTALLATION	Ciôture				6 477									6 477
Réservoir de Saint Santin - Marcq	Centrale anti-intrusion							1 609						1 609
	Coffret télétransmission							420						420
	Niveau réservoir							420						420
	Télétransmission							2 259						2 259
Réservoir des Essarts	Centrale d'alarme anti intrusion					1 609								1 609
	Coffret électrovanne distribution					1 219								1 219
	Coffret électrovanne refoulement					1 219								1 219
	Coffret Perax					510								510
	Télétransmission					2 259								2 259
Réservoir du Boulay	Alarme anti-intrusion						1 609							1 609
	Coffret télétransmission						420							420
	Niveau d'eau réservoir						420							420
	Télétransmission						2 259							2 259



Désignation du site	Désignation de l'équipement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total (€)
Réservoir du Boulay / EQUIPEMENTS COMMUNS INSTALLATION	Cloture						11 195							11 195
Stabilisateur de pression & CS002 Saint Germain de la Grange Mairie	Cello de sectorisation St Germain 26								730					730
	Compteur CS002 Saint Germain Mairie								590					590
	Vanne de régulation								750					750
Stabilisateur de pression & CS038 d'Osmoy	Cello de sectorisation Clos Moutiers Osmoy									730				730
	Compteur CS038 Osmoy Moutiers									390				390
	Vanne de régulation n° DN100									860				860
Stabilisateur de pression & CS048 de Boissy	Vanne de régulation n°1 DN65									600				600
	Cello de sectorisation Boissy								730					730
Stabilisateur de pression & CS057 de Bazainville	Compteur CS048 Boissy Mairie									390				390
	Cello de sectorisation Bazainville										730			730
	Compteur CS057 Bazainville Bourg										560			560
Stabilisateur de pression & CS058 de Gambais-Perdreauville	Stabilisateur de pression aval										860			860
	Cello de sectorisation Vieilles Tuileries Perdreauville Gambais										730			730
	Compteur CS058 Perdreauville										390			390
Stabilisateur de pression & CS059 du Boulay	Compteur CS059 Gambais Boulay (stab)								560					560
	Stabilisateur de pression aval									860				860
Stabilisateur de pression & CS097 de Vicq Mairie	Télétransmission CS097 Vicq Mairie									730				730
Stabilisateur de pression & CS099 de Vicq vers Neauphle	Cello de sectorisation Vicq vers NEAUPHLE									730				730
	Stabilisateur de pression aval									750				750
Stabilisateur de pression de Cressay	Vanne de régulation n°1 DN100									860				860
	Vanne de régulation n°1 DN65									600				600
Stabilisateur de pression de Gellua	Vanne de régulation DN100									860				860
Stabilisateur de pression de Levis Saint Nom	Stabilisateur									860				860
Stabilisateur de pression de Mareil sur Mauldre Poullard	Vanne de régulation DN50							450						450



Désignation du site	Désignation de l'équipement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total (€)	
Station de production des Bîmes / AFFINAGE / FILTRATION CHARBON ACTIF EN GRAIN	Déshumidificateur salle filtration				12 674									12 674	
	Cuve d'acide chlorhydrique										15 143			15 143	
	Event de dégazage cuve acide					5 837								5 837	
	Pompe doseuse acide n°2								360					360	
Station de production des Bîmes / CORRECTION EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE / ACIDE CHLORHYDRIQUE	Pompe doseuse acide n°4									360				360	
	Armoire local transformateur									8 156				8 156	
	Coffret mural télétransmission						410							410	
	Démarrateur PS4							5 238						5 238	
	Démarrateur PSS/PS6							5 238						5 238	
	Démarrateur statorique pompe Saint Santin PS2										1 469			1 469	
	Démarrateur statorique pompe Saint Santin PS3										1 469			1 469	
	Disjoncteur différentiel nouveau tableau Q3										8 066				8 066
	Disjoncteur général Q1										8 156				8 156
	Sectionneur armoire électrique nouveau tableau										8 056				8 056
	Station de production des Bîmes / ELECTRICITE COMMANDE / ELECTRICITE BT	Variateur Pompe Filtration N °1									2 109				2 109
		Variateur Pompe Filtration N °2									2 109				2 109
		Variateur Pompe Filtration N °3									2 109				2 109
Variateur Pompe Filtration N °4											2 109			2 109	
Variateur pompe n°1 puits B1									1 519					1 519	
Variateur pompe n°1 puits B2									3 818					3 818	
Variateur pompe n°2 puits B1									1 519					1 519	
Variateur pompe n°2 puits B2									3 818					3 818	
Variateur vitesse reprises 4 Piliers								15 533							15 533
Station de production des Bîmes / ELECTRICITE COMMANDE / ELECTRICITE HT	Batterie de condensateurs (4)					3 209								3 209	
	Transformateur (tarif vert)								19 661					19 661	
Station de production des Bîmes / ELECTRICITE COMMANDE / INFORMATIQUE AUTOMATE TELEGESTION	Alarme anti-intrusion GSM						1 000							1 000	
	Alarme anti-intrusion principale						2 609							2 609	
	Automate TSX57					23 669								23 669	
	Télesurveillance					2 259								2 259	



Désignation du site	Désignation de l'équipement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total (€)	
Station de production des Bîmes / ELECTRICITE COMMANDE / INFORMATIQUE AUTOMATE TELEGESTION	Télétransmission					2 259								2 259	
Station de production des Bîmes / EXHAURE / EXHAURE B1	Déshumidificateur exhaure B1				10 485									10 485	
	Pompe PE2 exhaure B1								12 764					12 764	
	Pompe PE3 exhaure B1					12 764								12 764	
Station de production des Bîmes / EXHAURE / EXHAURE B2	Pompe PE4 exhaure B2								20 431					20 431	
	Pompe PE5 exhaure B2					20 431								20 431	
Station de production des Bîmes / GENERAL STATION / EQUIPEMENTS DE SECURITE	Capteur 1.1 HCL						780							780	
	Capteur 1.1 HCL											780		780	
	Capteur 1.2 HCL						780							780	
	Capteur 1.2 HCL											780		780	
	Capteur 1.3 HCL							780						780	
	Capteur 1.3 HCL											780		780	
	Centrale 1 3 points - HCL							1 849							1 849
Centrale 1 3 points - HCL												1 849		1 849	
Station de production des Bîmes / INSTRUMENTATION / COMPTAGE DEBIT NIVEAU PRESSION	Compteur agence Production des Bîmes Exhaure B1											950		950	
	Compteur agence Production des Bîmes Exhaure B1		950											950	
	Compteur agence Production des Bîmes Exhaure B2											1 259		1 259	
	Compteur agence Production des Bîmes Exhaure B2		1 259											1 259	
	Débitmètre PT014 Bîmes vers Gambais									2 669					2 669
	Niveau bache eau traitée						420								420
Niveau d'eau exhaure B1						420								420	
Station de production des Bîmes / INSTRUMENTATION / QUALITE EAU	Analyseur de chlore bache 600 m3 (col de cygne)										3 179			3 179	
	Analyseur de chlore bache ET										1 879			1 879	
	Analyseur fixe ozone Les Bîmes										3 029			3 029	
	pH-mètre eau brute								1 279					1 279	
	pH-mètre eau ozonée								1 209					1 209	
	Turbidimètre eau brute								3 368					3 368	
	Turbidimètre eau traitée								3 358					3 358	
Station de production des Bîmes / LEVAGE	Pont roulant exhaure B1					9 536								9 536	



Désignation du site	Désignation de l'équipement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total (€)
Station de production des Bîmes / OXYDATION / DESINFECTION / CHLORATION	Chloromètre N°1										770			770
	Chloromètre N°2										770			770
Station de production des Bîmes / OXYDATION / DESINFECTION / OZONATION	Cônes poreux							3 988						3 988
Station de production des Bîmes / POMPAGES / STATION / RELEVAGES / INTERMEDIAIRES	Extracteur renouvellement d'air bache eau ozonée				5 298									5 298
	Pompe de filtration PF1					2 649								2 649
	Pompe de filtration PF2					2 649								2 649
	Tuyauterie refoulement pompes stripping DN 350							6 247						6 247
Station de production des Bîmes / POMPAGES / STATION / REPRISE 4 / PILIERS	Ballon anti-bélier 220						17 592							17 592
	Clapet refoulement PS4							530						530
	Clapet refoulement PS5							530						530
	Clapet refoulement PS6							530						530
	Pompe de reprise 4 piliers PS4											28 927		28 927
	Pompe de reprise 4 piliers PS6							28 927						28 927
Station de production des Bîmes / POMPAGES / STATION / REPRISE / SAINT SANTIN	Ballon anti-bélier Saint Santin									7 537				7 537
Station de production des Bîmes / Stabilisateur de pression & sectorisation vers Quatre Pignons	Compteur sectorisation vers 4 Pignons								590					590
	Stabilisateur de pression bi-étage DN125								3 348					3 348
	Télétransmission sectorisation vers 4 Pignons													730
Suppression & bache de Egremont	Stabilisateur de pression amont										2 509			2 509
Suppression & bache de Egremont / GENERAL / STATION / EQUIPEMENTS / COMMUNS / INSTALLATION	Clôture													6 197
Suppression & bache de Egremont / INSTRUMENTATION	Analyseur de chlore								1 679					1 679
	Compteur RE052 Remplissage Réservoir Egremont									950				950
	Sonde de niveau													420
Suppression en ligne de Goupillères / ELECTRICITE / COMMANDE	Télétransmission										1 859			1 859
Suppression en ligne de Marq / ELECTRICITE / COMMANDE	Automate				1 609									1 609
	Télétransmission				2 259									2 259
	Variateur pompe n°1				2 409									2 409



Désignation du site	Désignation de l'équipement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total (€)
Surpression en ligne de Maroq / ELECTRICITE COMMANDE	Variateur pompe n°2			2 409										2 409
	Variateur pompe n°3			2 409										2 409
Surpression en ligne de Maroq / GENERAL STATION	Déshumidificateur			2 129										2 129
Surpression en ligne de Maroq / INSTRUMENTATION	Compteur SU081 Maroq Surpressé			590										590
Surpression en ligne de Maroq / POMPAGES STATION	Pompe surpression n°1								2 609					2 609
	Pompe surpression n°2								2 609					2 609
	Pompe surpression n°3								2 609					2 609
Surpression en ligne de Thoiry / ELECTRICITE COMMANDE	Armoire de commande				6 117									6 117
	Coffret télétransmission				420									420
	Télétransmission				3 758									3 758
Surpression en ligne de Thoiry / POMPAGES STATION	Pompe surpression n°1										770			770
	Pompe surpression n°2										770			770
	Pompe surpression n°3										770			770
Surpression en ligne des Mesnuls / ELECTRICITE COMMANDE	Armoire de commande						2 769							2 769
	Coffret télétransmission						420							420
	Variateur						2 649							2 649
Vanne motorisée de Magny les Hameaux Croix Du Bois	Armoire électrique extérieure				920									920
	Télétransmission				2 259									2 259
	Vanne motorisée DN200				1 749									1 749
Vannes motorisées & sectorisation de Vicq	Armoire électrique extérieure							4 498						4 498
	Débitmètre CS098 Vanne motorisée Vicq vers Réservoir Saint Santin							2 449						2 449
	Télétransmission							2 259						2 259
Vannes motorisées SFP & Chloration Saint Rémy l'Honoré / Chloration de Saint Rémy l'Honoré	Chloromètre								810					810
	Inverseur de bouteille								730					730
Vannes motorisées SFP & Chloration Saint Rémy l'Honoré / ELECTRICITE COMMANDE / ELECTRICITE BT	Armoire électrique extérieure				1 639									1 639
Vannes motorisées SFP & Chloration Saint Rémy l'Honoré / ELECTRICITE COMMANDE / INFORMATIQUE AUTOMATE TELEGESTION	Télétransmission				2 259									2 259
Vannes motorisées SFP & Chloration Saint Rémy l'Honoré / GENERAL STATION / ECLAIRAGES CHAUFFAGES DESHUMIDIFICATEURS	Déshumidificateur								1 799					1 799

Désignation du site	Désignation de l'équipement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total (€)
Vannes motorisées SFP & Chloration Saint Rémy l'Honoré / INSTRUMENTATION	Analyseur de chlore								1 679					1 679
	Débitmètre CS015 ORTF vers Magny								2 449					2 449
	Total (Montant(s) contractuel(s) non actualisés(s)(€))		2 209	30 346	77 896	91 299	144 458	98 489	136 594	47 215	103 229	39 763		771 498

Les montants indiqués sont les montants initiaux contractuels non actualisés aux conditions de vente du contrat.

En vert sur fond coloré : renouvellement réalisé

En rouge et barré : équipement abandonné sans renouvellement

En bleu et italique : renouvellement en retard

En noir : équipement non renouvelé



Participation (€)	2016

Dotation annuelle actualisée (€)	2016
	64 067

Coefficient d'actualisation de la dotation	2016
	1,000

Détail du renouvellement Total et Grosses Réparations Réalisés pour l'année 2016 au titre du Fonds contractuel

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION DES YVELINES POUR L'ADDUCTION D'EAU (Eau Potable)

Montant réalisé pour l'année (€)

33 329

Accélérateur de Bazainville / ELECTRICITE COMMANDE

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération contractuellement prévue en :	Montant (€)
Automate	21/12/2016	Total	Fonds Contractuel	1 501
Coffret télétransmission	21/12/2016	Total	Fonds Contractuel	420
			Total (€)	1 921

Comptage CS010 & CS011 SNCF Artoire vers Le Perray & Les Essarts

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération contractuellement prévue en :	Montant (€)
Débitmètre CS010 CS011 SNCF Artoire vers Le Perray & vers Les Essarts : Remplacement électronique	04/08/2016	Grosses reparations	Fonds Contractuel	144
			Total (€)	144

Comptage VE061 Bourdonné - Forêt de Rambouillet

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération contractuellement prévue en :	Montant (€)
Cello vente en gros export Bourdonne	27/10/2016	Total	Fonds Contractuel	730
			Total (€)	730



Détail du renouvellement Total et Grosses Réparations Réalisés pour l'année 2016 au titre du Fonds contractuel

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION DES YVELINES POUR L'ADDUCTION D'EAU (Eau Potable)

Montant réalisé pour l'année (€)

33 329

Réservoir & chloration des Quatre Piliers

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération contractuellement prévue en :	Montant (€)
Sonde de niveau	22/07/2016	Total	Fonds Contractuel	420
			Total (€)	420

Réservoir de Saint Santin - Marcq

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération contractuellement prévue en :	Montant (€)
Télétransmission	15/11/2016	Total	Fonds Contractuel	2 261
			Total (€)	2 261

Station de production des Bîmes / ELECTRICITE COMMANDE / ELECTRICITE BT

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération contractuellement prévue en :	Montant (€)
Variateur Pompe Filtration N°4	08/07/2016	Total	Fonds Contractuel	2 111
			Total (€)	2 111

Station de production des Bîmes / EXHAURE / EXHAURE B1

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération contractuellement prévue en :	Montant (€)
Pompe PE2 exhaure B1	14/11/2016	Total	Fonds Contractuel	12 776
			Total (€)	12 776

Station de production des Bîmes / GENERAL STATION / EQUIPEMENTS DE SECURITE

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération contractuellement prévue en :	Montant (€)





réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	prévue en :	Montant (€)
Capteur 1.1 HCL	30/06/2016	Total	Fonds Contractuel	780
Capteur 1.2 HCL	30/06/2016	Total	Fonds Contractuel	780
Capteur 1.3 HCL	30/06/2016	Total	Fonds Contractuel	780
Centrale 1 3 points - HCL	30/06/2016	Total	Fonds Contractuel	1 851
			Total (€)	4 191

Station de production des Bîmes / INSTRUMENTATION / COMPTAGE DEBIT NIVEAU PRESSION

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération contractuellement prévue en :	Montant (€)
Compteur agence Production des Bîmes Exhaure B1	28/09/2016	Total	Fonds Contractuel	950
Compteur agence Production des Bîmes Exhaure B2	28/09/2016	Total	Fonds Contractuel	1 261
Niveau bâche eau traitée	29/07/2016	Total	Fonds Contractuel	420
Niveau d'eau exhaure B1	29/07/2016	Total	Fonds Contractuel	420
			Total (€)	3 051

Station de production des Bîmes / POMPAGES STATION / RELEVAGES INTERMEDIAIRES

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération contractuellement prévue en :	Montant (€)
Extracteur renouvellement d'air bâche eau ozonée	05/08/2016	Total	Fonds Contractuel	5 302
			Total (€)	5 302

Suppression & bâche de Egrement / INSTRUMENTATION

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération contractuellement prévue en :	Montant (€)
Sonde de niveau	04/07/2016	Total	Fonds Contractuel	420
			Total (€)	420



Bilan financier du Fonds contractuel

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION DES YVELINES POUR L'ADDUCTION D'EAU (Eau Potable)

DOTATIONS ET AVENANTS NON ACTUALISES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total (€)
Dotation (€)	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	768 456

COEFFICIENTS D' ACTUALISATION	2013	2014	2015	2016
Coefficient de la dotation	1,00045	1,00045	1,00045	1,00045
Coefficient de report de solde	1,00000	1,00000	1,00000	1,00000

RENOUVELLEMENT REALISE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total (€)
Dotation actualisée (€)	64 067	64 067	64 067	64 067									256 268
Report de solde actualisé (€)		-16 409	34 842	64 552									
Renouvelé annexé au contrat													
Renouvellement Total	80 476	12 816	26 272	33 185									152 749
Autre renouvellement													
Renouvellement Total													
Grosses réparations			8 085	144									8 229
Autre renouvellement sur devis													
Renouvellement Total													
Grosses réparations													
Total renouvellement (€)	80 476	12 816	34 357	33 329									160 978
Participation ou Engagement (€)													

Solde (€)	-16 409	34 842	64 552	95 290									
-----------	---------	--------	--------	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nota : Le retard sur le programme prévisionnel de renouvellement découle d'arbitrages faits annuellement par le service maintenance sur la vétusté et le risque de défaillance des équipements programmés. Si leur état est jugé bon, leur remplacement est reporté ce qui permet d'une part d'améliorer leur longévité et de disposer d'un parc d'équipements plus récent en fin de contrat.





LA GARANTIE POUR LA CONTINUITÉ DE SERVICE

Une **garantie** est un renouvellement fonctionnel qui se traduit par un engagement contractuel de garantie de bon fonctionnement des installations. Elle s'applique sans programme contractuel et sans restitution des montants non dépensés en fin de contrat. C'est une « assurance » de bon fonctionnement pour la collectivité.

Détail du renouvellement Total et Grosses Réparations Réalisés pour l'année 2016 au titre de la Garantie

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION DES YVELINES POUR L'ADDUCTION D'EAU (Eau Potable)

Montant réalisé pour l'année (€)

3 520

Station de production des Bîmes / EXHAURE / EXHAURE B2

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération contractuellement prévue en :
Pompe PE5 exhaure B2 : Réparation moteur	29/09/2016	Grosses reparations	Fonds contractuel

Supression en ligne de Goupillières / ELECTRICITE COMMANDE

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération contractuellement prévue en :
Armoire de commande : Réparation sur l'armoire de commande	10/05/2016	Grosses reparations	Garantie

LES OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT DANS LE CADRE DU FONDS CONTRACTUEL RÉSEAU

Suivi financier

En vue d'éviter de gérer deux bordereaux de prix en parallèle, nous appliquons ici la même formule de révision que les travaux neufs (0,15+0,85 TP10a) et non celle prévue au contrat (0,15+0,17 ICHTE+0,34 FSD3+0,34 TP10a).

		2013	2014	2015	2016*
TP10a	indice travaux publics canalisations	134,3	135,6	135,9	133,9
A	coefficient de révision	1,0000	1,0082	1,0101	0,9973
B	montant fonds année N = Bo*An	136 946,00	138 072,77	138 332,79	136 572,03
C	solde année N-1 = Fn-1*An/An-1	0,00	59 781,68	68 526,59	-3 455,41
D	montant disponible année N = B+C	136 946,00	197 854,45	206 859,39	133 116,63
E	dépenses réalisées année N	77 652,18	129 456,66	210 359,34	140 621,90
F	solde année N = D-E	59 293,82	68 397,78	-3 499,96	-7 505,28

* hors fonds supplémentaires affecté au contrat dans le cadre de l'avenant n°2 (montant qui sera affecté en 2017)



Détail des travaux réalisés sur devis

Date	Commune	Adresse	Type de travaux	€ HT (BPU)
20/01/2016	Le Tremblay sur Mauldre	Chemin de l'Evêché	Rénovation d'une canalisation F150 vétuste, liée aux travaux de réduction de pression	33 179,43
NC	La Queue lez Yvelines	Rue du Président Coty	Abandon de 2 canalisations vétustes (F125 et F60) et renforcement du réseau en F150 et F60) et renforcement du réseau en F150	24 354,86
06/12/2016	La Queue lez Yvelines	Rue Christian Lazard	Maillage de réseaux en vue de sécuriser le quartier du Lycée, lié aux travaux de réduction de pression	7 659,12
06/12/2016	Grosrouvre	Chemin rural n°20	Remplacement de canalisation lors des travaux de réduction de pression	3 975,89
06/12/2016	Mareil sur Mauldre	Chemin des Roches	Réfection d'enrobés suite travaux SIRYAE	8 833,75
25/10/2016	Mareil sur Mauldre	Rue de la Cavée	Reprise d'un branchement abandonné lors de travaux de renouvellement de canalisation	1 983,12

Détail des travaux réalisés sur bordereau de prix SIRYAE (sans devis)

Date	Commune	Adresse	Type de travaux	€ HT (BPU)
11/01/2016	Saint-Forget	Les Sablons	Remplacement purge	1 065,64
02/02/2016	Thoiry	7 PETIT MONT (Chemin du)	remplacement du citerneau	1 004,89
18/02/2016	Mareil sur Mauldre	2 allée du petit Orme	remplacement du citerneau	1 111,12
19/02/2016	Milon la Chapelle	9 RAVINE (Sentier de la)	remplacement du citerneau	1 024,15
19/02/2016	Milon la Chapelle	9 rue des ravines	remplacement du citerneau	951,78
07/03/2016	Le Perray en Yvelines	27 grande rue verte	rénovation branchement plomb	1 817,42
29/03/2016	Méré	19 rue de la mare chantreuil	remplacement du citerneau	1 004,89
30/03/2016	Les Essarts le Roi	rue du four a briques	rénovation purge collier de prise en charge	925,95
31/03/2016	Les Essarts le Roi	90 rue du four a briques	rénovation branchement plomb	1 768,38
11/04/2016	Le Perray en Yvelines	rue de chartres	dépose 10 bouches a clef réglable	750,90
12/04/2016	Elancourt	17 route du mesnil	pose d'un citerneau /ancien regard fonte	1 004,89
20/04/2016	Bazainville	route de paris	pose d'une vanne Ø 80	1 616,01
22/04/2016	La Queue lez Yvelines	rue du president coty angle rue des graviers	modification RV et pose de 3 vannes	3 644,34
27/04/2016	Montfort l'Amaury	14 place de la liberation	rénovation branchement pvc	1 669,09
01/05/2016	Villiers le Mahieu	5 rue normande	rénovation branchement pvc	957,09
10/05/2016	Montfort l'Amaury	16 place robert brault	suppression d'un branchement	878,66
09/06/2016	La Queue lez Yvelines	rue du président coty angle rue des remparts	remplacement vanne cassée et pose de 2 vannes	2 824,61
10/06/2016	Autouillet	3 route de la haye frogeay	rénovation branchement pvc	1 642,40
14/06/2016	Les Essarts le Roi	les layes / gîte rural rue verte (eurl/gard)	remplacement du citerneau	898,67
22/06/2016	Montfort l'Amaury	1 rue de sancé angle château gaillard	rénovation branchement pvc	1 248,95
28/06/2016	Grosrouvre	rue de la surie angle chemin de marcilly	remplacement 1 vanne cassée (PI)	2 472,04
04/07/2016	Orgerus	grande rue	dépose 10 bouches a clef réglable	1 150,08
18/07/2016	Beynes	45 rue du blanc soleil	rénovation branchement PVC	1 783,28
20/07/2016	Grosrouvre	3 rue de la masse	rénovation branchement PVC	1 595,91
21/07/2016	Elancourt	44 rue paulhac	rénovation branchement PVC	1 437,20
03/08/2016	Beynes	10 rue du blanc soleil	rénovation branchement PVC	1 175,10
08/08/2016	Gambais	25 rue de la vieille tuilerie	remplacement d'un citerneau	776,88
12/08/2016	Gambais	25A chemin au bœuf	remplacement du citerneaux	564,70





Date	Commune	Adresse	Type de travaux	€ HT (BPU)
22/08/2016	Elancourt	2 rue du petit pont	remplacement 1 vanne HS	2 372,70
23/08/2016	Garancières	19 rue louis béland	rénovation branchement PVC	1 795,64
30/08/2016	Les Essarts le Roi	5 rue du limousin	remplacement 1 vanne HS	2 064,12
05/09/2016	Montfort l'Amaury	Rue du Palais	renouvellement de 10 bouches à clé	750,90
21/09/2016	Elancourt	4 ter route du mesnil	rénovation branchement PVC	1 857,34
25/09/2016	Gambais	62 bis route de perdrauville	remplacement citerneau	564,70
10/10/2016	Elancourt	7 allée jean gabin	rénovation branchement PVC	1 519,46
18/10/2016	Gambais	54 bis route de perdrauville	remplacement citerneau	606,19
27/10/2016	Elancourt	35 rue des coudriettes	rénovation branchement PVC	1 377,04
07/11/2016	Les Essarts le Roi	6 rue du languedoc	remplacement d'une purge	1 892,92
09/11/2016	Le Mesnil St Denis	Av de noailles	dépose 20 bac	1 900,98
19/11/2016	Les Essarts le Roi	4 route de bretagne	remplacement 1 vanne, astreinte fuite sur T	2 307,92
02/12/2016	La Queue lez Yvelines	1 av des platanes	pose d'une vanne	2 860,82

LE RENOUVELLEMENT DES BRANCHEMENTS EN PLOMB

10 branchements renouvelés :

Commune	Adresse point de fourniture	Date renou	Entreprise	Marché
BAZAINVILLE	14, RUE PICARDE	13/5/16	SAUR	contrat d'affermage 2000-2012
GAMBAIS	24,AV DE NEUVILLE	2/5/16	SAUR	
LA QUEUE LEZ YVELINES	113,RTE NATIONALE	10/5/16	SAUR	
LA QUEUE LEZ YVELINES	91 BIS, RTE NATIONALE	4/5/16	SAUR	
LE PERRAY EN YVELINES	16, GRANDE RUE VERTE	9/5/16	SAUR	
LES ESSARTS LE ROI	11, CHEMIN DE LA BUTTE ROUGE	3/5/16	SAUR	
MERE	21, AV LEON CRETE	3/5/16	SAUR	
ORGERUS	1,PLACE DU MONUMENT AUX MORTS	11/5/16	SAUR	
RICHEBOURG	5, PL DU CHATEAU	12/8/16	SAUR	
ST REMY L HONORE	1,RUE DE LA PAIX	12/5/16	SAUR	

60 branchements restant à remplacer :

Observations :

- Quelques branchements notés en plomb dans la base abonnés de SAUR se sont révélés être en PEHD, après vérification sur le terrain (ils ont été renouvelés avant 2005, date du démarrage du suivi du renouvellement des branchements en plomb) et d'autres branchements plomb ont été trouvés (delta de +2 par rapport au RAD 2015) ;
- La plupart des branchements restants se situent à Montfort l'Amaury car les chantiers ont été reportés et échelonnés dans le temps (périodes scolaires) en accord avec la mairie pour éviter de créer des problèmes de circulation dans le centre-ville ;
- Certains branchements ont également été reportés en lien avec les communes ou le Conseil Départemental en vue d'éviter la dégradation d'une chaussée neuve par la réalisation de nouveaux travaux ;
- Le reliquat correspond à des cas particuliers : abonnés n'ayant pas donné suite aux demandes de RDV, refus, report pour chemisage « Neofit » car le remplacement du branchement occasionnerait des dégâts et travaux complémentaires dans la propriété (par exemple refaire une terrasse) etc.

Voir la liste page suivante.



Commune	Adresse point de fourniture
BEHOUST	28, RUE DU NID DE GEAI
BEHOUST	2, RUE DU MOUTIER
GAMBAIS	23, RUE DES GABELLES
GROSROUVRE	19, CH DE LA COUR DE L'ORME
LA QUEUE LEZ YVELINES	94, RTE NATIONALE
LA QUEUE LEZ YVELINES	19, RTE NATIONALE
LA QUEUE LEZ YVELINES	40, RTE NATIONALE
LA QUEUE LEZ YVELINES	9, RUE CHRISTIAN LAZARD
LA QUEUE LEZ YVELINES	66, RTE NATIONALE
LA QUEUE LEZ YVELINES	19, RTE NATIONALE
LA QUEUE LEZ YVELINES	19, RTE NATIONALE
LA QUEUE LEZ YVELINES	39, RTE NATIONALE
LE PERRAY EN YVELINES	16, RUE D AUFFARGIS
LES ESSARTS LE ROI	63, RUE D YVETTE
LES ESSARTS LE ROI	13, RUE DU 11 NOVEMBRE
LES MESNULS	27, RUE DU VIEIL ETANG
LES MESNULS	9, CH DU VIEIL ETANG
LES MESNULS	RTE DE MANTES
LES MESNULS	5, RUE DE LA VALLEE
MAGNY LES HAMEAUX	8, RUE ERNEST CHAUSSON
MAGNY LES HAMEAUX	16 RUE HENRY BARBUSSE
MAGNY LES HAMEAUX	1, IMP JEAN BESSON
MAGNY LES HAMEAUX	7, RUE ERNEST CHAUSSON
MAGNY LES HAMEAUX	20, RUE PHILIPPE DE CHAMPAIGNE
MARCQ	7, RUE DU SENTIER
MAREIL LE GUYON	RTE DE MONTFORT
MAREIL LE GUYON	4 RTE DE MONTFORT (cheval mort)
MERE	1, AV LEON CRETE
MONTFORT L AMAURY	CHATEAU DE BLUCHE
MONTFORT L AMAURY	19, PL ROBERT BRAULT
MONTFORT L AMAURY	15, RUE AMAURY
MONTFORT L AMAURY	13, RUE ANDRE THOME
MONTFORT L AMAURY	19, RUE ANDRE THOME
MONTFORT L AMAURY	16, RUE DE LA TREILLE
MONTFORT L AMAURY	1, RUE DE PARIS
MONTFORT L AMAURY	13, RUE DE PARIS
MONTFORT L AMAURY	15, RUE DE PARIS
MONTFORT L AMAURY	25, RUE DE PARIS
MONTFORT L AMAURY	27, RUE DE PARIS
MONTFORT L AMAURY	28, RUE DE PARIS
MONTFORT L AMAURY	31, RUE DE PARIS
MONTFORT L AMAURY	32, RUE DE PARIS
MONTFORT L AMAURY	32, RUE DE PARIS
MONTFORT L AMAURY	35, RUE DE PARIS
MONTFORT L AMAURY	41, RUE DE PARIS
MONTFORT L AMAURY	6, RUE DE PARIS
MONTFORT L AMAURY	9, RUE DE PARIS
MONTFORT L AMAURY	13, RUE MAURICE RAVEL
MONTFORT L AMAURY	3, RUE NORMANDE
MONTFORT L AMAURY	3, RUE NORMANDE
MONTFORT L AMAURY	9, RUE NORMANDE





Commune	Adresse point de fourniture
VIEILLE EGLISE EN YVELINE	31, RTE DE L'ETANG DE LA TOUR
SAULX MARCHAI	37, RUE DE L EGLISE
SAULX MARCHAI	47, RUE DE L EGLISE
ST REMY L HONORE	22, RUE DU PROF MARILLER
ST REMY L HONORE	6, RUE DE LOMBARDERIE
ST REMY L HONORE	4, RUE DU PROF MARILLER
ST REMY L HONORE	4, RUE DU PROF MARILLER
TACOIGNIERES	GRANDE RUE
VICQ	12, GRANDE RUE

LES TRAVAUX NEUFS REALISÉS PAR SAUR EN 2016

Commune	Adresse	Date Réalisation
ANDELU	GRANDE RUE	9/2/16
ANDELU	3 RUE DES ECOLES	10/10/16
AUTEUIL	2 B GRANDE RUE	13/1/16
AUTEUIL	2 RUE DE L EGLISE	24/3/16
AUTEUIL	25 RUE DE LA CROIX BLEUE	27/9/16
AUTEUIL	4 BIS RUE DES VIGNES	28/9/16
AUTOUILLET	ROUTE DES CHATEAUX	7/1/16
AUTOUILLET	LE BOIS CAMILLE	8/1/16
AUTOUILLET	LE BOIS CAMILLE	15/1/16
AUTOUILLET	LA MARECHALERIE	6/7/16
AUTOUILLET	LE BOIS CAMILLE	25/1/16
AUTOUILLET	LE BOIS CAMILLE	26/1/16
AUTOUILLET	6 RTE DE BOISSY	27/6/16
AUTOUILLET	2F ROUTE DES CHATEAUX	29/6/16
AUTOUILLET	RTE DE BOISSY	7/4/16
AUTOUILLET	2 ROUTE DES CHATEAUX	23/9/16
AUTOUILLET	2F ROUTE DES CHATEAUX	29/6/16
AUTOUILLET	RTE DE BOISSY	14/6/16
AUTOUILLET	RTE DE BOISSY	29/6/16
AUTOUILLET	RTE DE BOISSY	8/7/16
AUTOUILLET	DOMAINE DE LA CLOSENTE	22/11/16
AUTOUILLET	2 D ROUTE DES CHATEAUX	26/9/16
AUTOUILLET	18 LE BOIS CAMMILLE	14/6/16
AUTOUILLET	2 ROUTE DES CHATEAUX	29/11/16
AUTOUILLET	2 C ROUTE DES CHATEAUX	30/11/16
AUTOUILLET	LA MARECHALERIE	7/7/16
BAZAINVILLE	11 BIS RTE DE LA SABLIERE	10/6/16
BAZAINVILLE	4 AV DE PARIS	20/4/16
BAZAINVILLE	3 BIS RUE DE LA FONTAINE	5/8/16
BAZOUCHES SUR GUYONNE	ROUTE DE CHEVREUSE	16/2/16
BAZOUCHES SUR GUYONNE	5 CHEMIN D'HOIJARRAY	3/6/16
BEHOUST	34 RUE DE LA MASSE	8/12/16
BEYNES	2 AV DE LA GARE	19/4/16





Commune	Adresse	Date Réalisation
BEYNES	2 AV DE LA GARE	19/4/16
BEYNES	2 RUE AUX CHEVREUILS	26/2/16
BEYNES	25 BIS RUE DU CLOS PIGEON	6/1/16
BEYNES	23 B RUE DE LA TUILERIE	21/1/16
BEYNES	25 A RUE DU CLOS PIGEON	6/1/16
BEYNES	RUE DE LA TUILERIE	19/2/16
BEYNES	2 BIS RUE DE CARCASSONNE LA COUPERIE	21/3/16
BEYNES	13 H RUE DE LA TUILERIE	18/1/16
BEYNES	13B RUE DE LA TUILERIE	25/1/16
BEYNES	13 E RUE DE LA TUILERIE	26/1/16
BEYNES	13 RUE DU MOULIN	7/11/16
BEYNES	36 RUE DE MAULE	24/5/16
BEYNES	6 RUE DE LA PETITE MARE	9/6/16
BEYNES	13 G RUE DE LA TUILERIE	2/5/16
BEYNES	RUE DU CHATEAU D EAU	26/10/16
BEYNES	FERME DE L ORME	27/6/16
BEYNES	5 RUE DU BOSQUET	20/9/16
BEYNES	RUE DE LA PETITE MARE	25/7/16
BEYNES	4 RUE DU CHATEAU D EAU	22/8/16
BOINVILLIERS	5 RUE DU PRESBYTERE	2/12/16
BOISSY SANS AVOIR	8 RUE DE LA MAIRIE	22/4/16
BOISSY SANS AVOIR	8 RUE DE LA MAIRIE	27/5/16
ELANCOURT	3 RUE DES GATINES	29/2/16
ELANCOURT	3 RUE DES GATINES	29/2/16
ELANCOURT	8 CH DE LAUNAY	5/4/16
ELANCOURT	12 BIS RUE DE LIEGE	8/2/16
ELANCOURT	19 CH DE LAUNAY	17/10/16
ELANCOURT	1 RTE DE MONTFORT	25/11/16
FLEXANVILLE	35 RUE DE LA FONTAINE HEDIN	23/11/16
FLEXANVILLE	16 RUE D ELAN	21/12/16
GALLUIS	10 RUE DES HORTENSIAS	14/1/16
GALLUIS	3 RUELLE DES VIGNES	2/3/16
GALLUIS	2 RUELLE ST MARTIN	1/4/16
GALLUIS	6 RUE DE LA GARE	30/6/16
GALLUIS	5 RUELLE LES VIGNES	29/6/16
GALLUIS	7 RUE DES BOIS	7/4/16
GAMBAIS	RUE DU VIEUX PUIITS	8/1/16
GAMBAIS	CH DES ALIZES	29/7/16
GAMBAIS	CH DES ALIZES	28/7/16
GAMBAIS	5 BIS RUE DE L EGLISE	21/4/16
GAMBAIS	11 RUE DE LAVERDY	25/10/16
GAMBAIS	13 CH DU BOIS DES NOVALES	20/12/16
GAMBAIS	12 CH DES VIGNES D'OLIVET	4/8/16
GARANCIERES	18 RUE DE LA GARE	22/3/16
GARANCIERES	6 CH DES MURIERS	29/7/16
GARANCIERES	15 RUE DE LA GARE	8/3/16
GARANCIERES	4 RUE DU PRE MAROT	13/1/16
GARANCIERES	16 RUE DES COQUETIERS	1/4/16
GARANCIERES	4 RUE DU PRE MAROT	14/3/16





Commune	Adresse	Date Réalisation
GARANCIERES	RTE DU PRE BERANGER	4/5/16
GARANCIERES	DOMAINE DE MILLEMONT	3/5/16
GARANCIERES	DOMAINE DE MILLEMONT	23/5/16
GARANCIERES	18 RUE DE LA GARE	12/5/16
GARANCIERES	DOMAINE DE MILLEMONT	31/5/16
GARANCIERES	RTE DU PRE BERANGER	23/5/16
GARANCIERES	11 RTE DU PRE BERANGER	8/6/16
GARANCIERES	4 RUE DU PRE MAROT	23/11/16
GARANCIERES	RUE DU GENERAL LECLERC	29/9/16
GARANCIERES	5 ROUTE DE BOISSY	19/4/16
GOUPILLIERES	RD 119	5/10/16
GOUPILLIERES	1 BIS RUE DE LA JUSTICE	14/4/16
GOUPILLIERES	23A RUE VALLEE PENAUT	28/6/16
GOUPILLIERES	RUE DU VIEUX MOUTIERS	16/9/16
GOUPILLIERES	3 GRANDE RUE	5/10/16
GOUPILLIERES	3 GRANDE RUE	5/10/16
GOUPILLIERES	20 GRANDE RUE	12/10/16
GOUPILLIERES	20 GRANDE RUE	12/10/16
GROSROUVRE	12 ROUTE DE LA SURIE	20/7/16
GROSROUVRE	2 ROUTE DE LA TROCHE	14/12/16
GROSROUVRE	12 ROUTE DE LA SURIE	31/8/16
LA QUEUE LEZ YVELINES	25 RTE NATIONALE	4/4/16
LA QUEUE LEZ YVELINES	23 CH DU ROY	16/6/16
LA QUEUE LEZ YVELINES	1 BIS RUE DE LA GRANDE VALLEE	19/4/16
LA QUEUE LEZ YVELINES	2 BIS ROUTE DE GROSROUVRE	2/5/16
LA QUEUE LEZ YVELINES	2 BIS RUE DE GROSROUVRE	29/1/16
LA QUEUE LEZ YVELINES	60 RUE DE GROSROUVRE	25/5/16
LA QUEUE LEZ YVELINES	RUE DE LA GENETIERE	11/8/16
LA QUEUE LEZ YVELINES	RUE DE LA GENETIERE	11/8/16
LA QUEUE LEZ YVELINES	RUE DE LA GENETIERE	16/9/16
LA QUEUE LEZ YVELINES	1 BIS RUE NATIONALE	29/9/16
LA QUEUE LEZ YVELINES	9 RUE CHRISTIAN LAZARD	20/10/16
LA QUEUE LEZ YVELINES	1 RUE DES THUYAS	2/6/16
LA QUEUE LEZ YVELINES	1 RUE DES THUYAS	5/12/16
LE PERRAY EN YVELINES	9 BIS CHEMIN DU VIEUX MOULIN	2/12/16
LE PERRAY EN YVELINES	1 RUE D AUFFARGIS	31/3/16
LE PERRAY EN YVELINES	4 RUE DE CHARTRES	15/2/16
LE PERRAY EN YVELINES	3 RUE DE LA MARTINERIE	6/4/16
LE PERRAY EN YVELINES	23 RUE DU PONT MARQUANT	26/7/16
LE PERRAY EN YVELINES	RUE DE LA TOUCHE	2/6/16
LE PERRAY EN YVELINES	5 PETITE RUE VERTE	8/9/16
LE PERRAY EN YVELINES	9 PETITE RUE VERTE	12/9/16
LE PERRAY EN YVELINES	17 RUE DE HOUDAN	28/9/16
LE PERRAY EN YVELINES	44 RUE DE LA TOUCHE	2/11/16
LE PERRAY EN YVELINES	12 RUE DE LA GRENOILLERE	18/3/16
LES ESSARTS LE ROI	16 RUE DU PONT DE MAUREGARD	6/4/16
LES ESSARTS LE ROI	58 RUE DE LA HAIE AUX VACHES	31/3/16
LES ESSARTS LE ROI	2J2L - M. LEMOIGNE FABRICE 4 RUE GEORGES POMPIDOU	6/6/16





Commune	Adresse	Date Réalisation
LES ESSARTS LE ROI	RUE DE L ARTOIRE	12/7/16
LES ESSARTS LE ROI	58 RUE DE LA HAIE AUX VACHES	19/8/16
LES ESSARTS LE ROI	5 B RUE DE LA CITE	18/10/16
LES ESSARTS LE ROI	RUE DE ST HUBERT	26/7/16
LES ESSARTS LE ROI	36 RTE NATIONALE	28/6/16
LES ESSARTS LE ROI	3 RUE DE LA BOURBONNERIE	13/10/16
LES MESNULS	RTE DE ST REMY L'HONORE	28/4/16
LES MESNULS	45 RUE DES CHAMPS	24/11/16
LES MESNULS	48 RUE DES ESSARTS	22/7/16
LEVIS ST NOM	7 RUE PASTEUR	26/2/16
LEVIS ST NOM	89 ROUTE DES CHARMES	8/12/16
LEVIS ST NOM	RUE DE LA GRIPIERE	31/8/16
LEVIS ST NOM	RUE DE LA GRIPIERE	18/10/16
MAGNY LES HAMEAUX	14 RUE ERNEST CHAUSSON	30/5/16
MAGNY LES HAMEAUX	14 RUE ERNEST CHAUSSON	30/5/16
MAGNY LES HAMEAUX	14 RUE ERNEST CHAUSSON	1/7/16
MAGNY LES HAMEAUX	14 RUE ERNEST CHAUSSON	1/7/16
MAGNY LES HAMEAUX	13 RUE RACINE	18/3/16
MAGNY LES HAMEAUX	39 RUE ANDRE HODEBOURG	6/9/16
MAGNY LES HAMEAUX	14 RUE LOUIS DE MARLY	30/5/16
MAGNY LES HAMEAUX	1 RUE PABLO PICASSO	31/3/16
MAGNY LES HAMEAUX	39 RUE ANDRE HODEBOURG	6/9/16
MAGNY LES HAMEAUX	RUE PHILIPPE DE CHAMPAIGNE	1/9/16
MAGNY LES HAMEAUX	CHM DE LA CHAPELLE	2/9/16
MAGNY LES HAMEAUX	RUE DES TAMARIS	28/11/16
MAGNY LES HAMEAUX	11 ALLEE DES CAPUCINES	8/7/16
MARCQ	59 BIS GRANDE RUE	22/2/16
MARCQ	2 RUE D ANDELU	26/4/16
MARCQ	1 CH DE L ENFER	3/5/16
MARCQ	CH DE L ENFER	3/5/16
MARCQ	59 GRANDE RUE	15/4/16
MARCQ	67 GRANDE RUE	4/8/16
MARCQ	19 BIS RUE DE MONTFORT	24/11/16
MARCQ	29 GRANDE RUE	10/5/16
MARCQ	CHEMIN DES FONTENELLES	8/9/16
MAREIL LE GUYON	10 IMPASSE DES TERRES FORTES	11/4/16
MAREIL LE GUYON	IMP DES REGAINS	25/11/16
MAREIL SUR MAULDRE	CHEMIN DE RICHE	28/7/16
MAREIL SUR MAULDRE	5 ALL DES FERRANDS	17/3/16
MAREIL SUR MAULDRE	5 ALL LE CLOS PASQUIER	7/10/16
MAULETTE	15 RUE DES VIGNES	5/4/16
MAULETTE	40 AV GERARD ANNEL	2/11/16
MAULETTE	1 RUE DE LA FOLIE	2/8/16
MERE	AVENUE DE L'ARBRE A LA QUENEE	12/5/16
MERE	IMPASSE DES ECOLIERS	25/10/16
MILLEMONT	12 BIS RUE GEORGES BEJOT	16/2/16
MONTAINVILLE	2 SENTE AU CURE	2/5/16
MONTFORT L AMAURY	24 RUE DU PALAIS	25/7/16
MONTFORT L AMAURY	24 RUE DU PALAIS	26/7/16





Commune	Adresse	Date Réalisation
MONTFORT L AMAURY	RUE DE LA MOUTIERE	20/4/16
ORGERUS	5 RUE DU BOIS CARRE	13/5/16
ORGERUS	18 RUE DU MOUTIER	15/6/16
ORGERUS	4 GRANDE RUE	18/7/16
ORGERUS	7 RUE DU PRESSEIR	16/3/16
ORGERUS	35 RUE DU CLOS DES BOURGOGNES	8/4/16
ORGERUS	34 RUE DU CLOS DES BOURGOGNES	19/1/16
ORGERUS	45 RUE DE BECONCELLE	21/4/16
ORGERUS	56 RUE DE LA TOURELLE	1/3/16
ORGERUS	14 RUE LEGENDRE	10/6/16
ORGERUS	RUE DU BOIS CARRE	22/3/16
ORGERUS	8 RUE DE L ARNIERE	30/3/16
ORGERUS	15 RUE DES VINGT ARPENTS	10/5/16
ORGERUS	5 RUE DE LA VALLEE JEAN LE LOUP	7/7/16
ORGERUS	11 bis RUE DU MOUTIER	22/6/16
ORGERUS	RUE DU BOIS CARRE	5/7/16
ORGERUS	RUE DU BOIS CARRE	24/8/16
ORGERUS	9 RUE DU CLOS AUX BICHES	14/11/16
ORGERUS	24 GRANDE RUE	11/7/16
ORGERUS	49 GRANDE RUE	8/7/16
ORGERUS	49 GRANDE RUE	18/7/16
ORGERUS	14 RUE DE LA MARE MONTIGNY	21/10/16
ORGERUS	RUE DES PETITS CLOS	19/1/16
OSMOY	11 CH DES VERGOGNES	8/11/16
OSMOY	11 CH DES VERGOGNES	17/11/16
OSMOY	11 CH DES VERGOGNES	8/11/16
OSMOY	11 CH DES VERGOGNES	8/11/16
PRUNAY LE TEMPLE	CHEMIN DES PLANTES	7/11/16
RICHEBOURG	70 ROUTE DE HOUDAN	23/11/16
ROSAY	25 RUE DE SAINT CORENTIN	11/10/16
SAULX MARCHAI	9 BIS RUE DE LA MAIRIE	18/4/16
SAULX MARCHAI	6 RUE DE L EGLISE	10/2/16
SAULX MARCHAI	RUE DE LA TREILLE	12/4/16
SAULX MARCHAI	RUE DE LA TREILLE	12/4/16
SAULX MARCHAI	8 RUE DE ROUET	11/10/16
SAULX MARCHAI	8 RUE DE ROUET	11/10/16
SAULX MARCHAI	8 RUE DE ROUET	2/11/16
ST FORGET	17 RUE DES GRANDS PRES	4/1/16
ST GERMAIN DE LA GRANGE	RUE DE LA VALLEE YART	22/1/16
ST GERMAIN DE LA GRANGE	18 RUE DES CENTS ARPENTS	19/2/16
ST GERMAIN DE LA GRANGE	RUE DU BOIS MALHAIS	29/4/16
ST GERMAIN DE LA GRANGE	RUE DU BOIS MALHAIS	28/6/16
ST GERMAIN DE LA GRANGE	3 impasse des graviers	12/1/16
ST GERMAIN DE LA GRANGE	4 RUE DU HAUT BOUTRON	12/4/16
ST GERMAIN DE LA GRANGE	4 CH DES VERGERS	12/4/16
ST GERMAIN DE LA GRANGE	2 RUE DES TERRES DU PUIITS	4/5/16
ST GERMAIN DE LA GRANGE	RUE DES TERRES DU PUIITS	3/5/16
ST GERMAIN DE LA GRANGE	1 impasse des graviers	12/5/16
ST GERMAIN DE LA GRANGE	4 impasse des graviers	27/7/16





Commune	Adresse	Date Réalisation
ST REMY L HONORE	9 RUE DE LA PLAINE	19/7/16
ST REMY L HONORE	1 RUE DES PATIS	19/10/16
ST REMY L HONORE	14 RUE DU MOULIN	25/1/16
TACOIGNIERES	22 BIS RUE DE LA GARE	12/2/16
TACOIGNIERES	RUE DE TESSE	20/5/16
TACOIGNIERES	55 RUE DES VIGNES	25/5/16
TACOIGNIERES	RUE DE TESSE	24/5/16
THOIRY	27 CHEMIN DE LA BRIQUETERIE	8/2/16
THOIRY	LE PETIT MONT	26/1/16
THOIRY	3 rue de la couture	12/1/16
THOIRY	24 CHEMIN DE LA BRIQUETERIE	16/3/16
THOIRY	3 ANGES STEPHANE PINTON LE PETIT MONT	4/5/16
THOIRY	12 RTE DE MAULE	20/7/16
THOIRY	13 RTE DE MAULE	25/7/16
THOIRY	28 CHEMIN DE MONTFORT	1/8/16
THOIRY	MAIRIE DE THOIRY	6/6/16
VICQ	RUE DU RADET	5/8/16
VICQ	3 CH DE GALLUIS	30/9/16
VIEILLE EGLISE EN YVELINE	12 RTE D AUFFARGIS	29/4/16
VIEILLE EGLISE EN YVELINE	112 RUE DE LA GRANGE COLOMBE	23/9/16
VILLIERS LE MAHIEU	2 A CH DU PARC	13/1/16
VILLIERS LE MAHIEU	3 BIS CHEMIN DU PARC	19/4/16
VILLIERS LE MAHIEU	LA SABLIERE	30/3/16
VILLIERS LE MAHIEU	3 RUE NORMANDE	23/9/16
VILLIERS LE MAHIEU	CHEMIN DU PARC	29/11/16
VILLIERS LE MAHIEU	8 RUE BERNARD BUFFET	11/10/16

LES TRAVAUX NEUFS DE CANALISATIONS REALISES PAR LE SYNDICAT EN 2016

Voir page suivante.





SIRYAE - Proposition de travaux 2016

Notation du Schéma Directeur d'Eau Potable par ordre de priorité (colonne priorité) :

- 1 : canalisation vétuste ou risque particulier
- 2 : en cours de dégradation
- 3 : premiers signes de vétusté
- 4 : non vétuste à matériaux problématiques
- 5 : en doublon

Matériaux et diamètres proposés :

- si canalisation en antenne : 63 mm minimum sauf si branchement non domestique ou risque extension PLU
- si canalisation maillée : 90 mm minimum
- les canalisations < 90 mm sont en PEHD ou PVC
- les canalisations entre 75 et 150 mm sont en fonte ductile
- cf. colonne observations si une étude hydraulique de défense incendie (DI) est à envisager

Abréviations des matériaux :

- A : Acier
- AC : Armié Ciment
- FBT : Fonte Butoop
- FD : Fonte Ductile
- FG : Fonte Grise

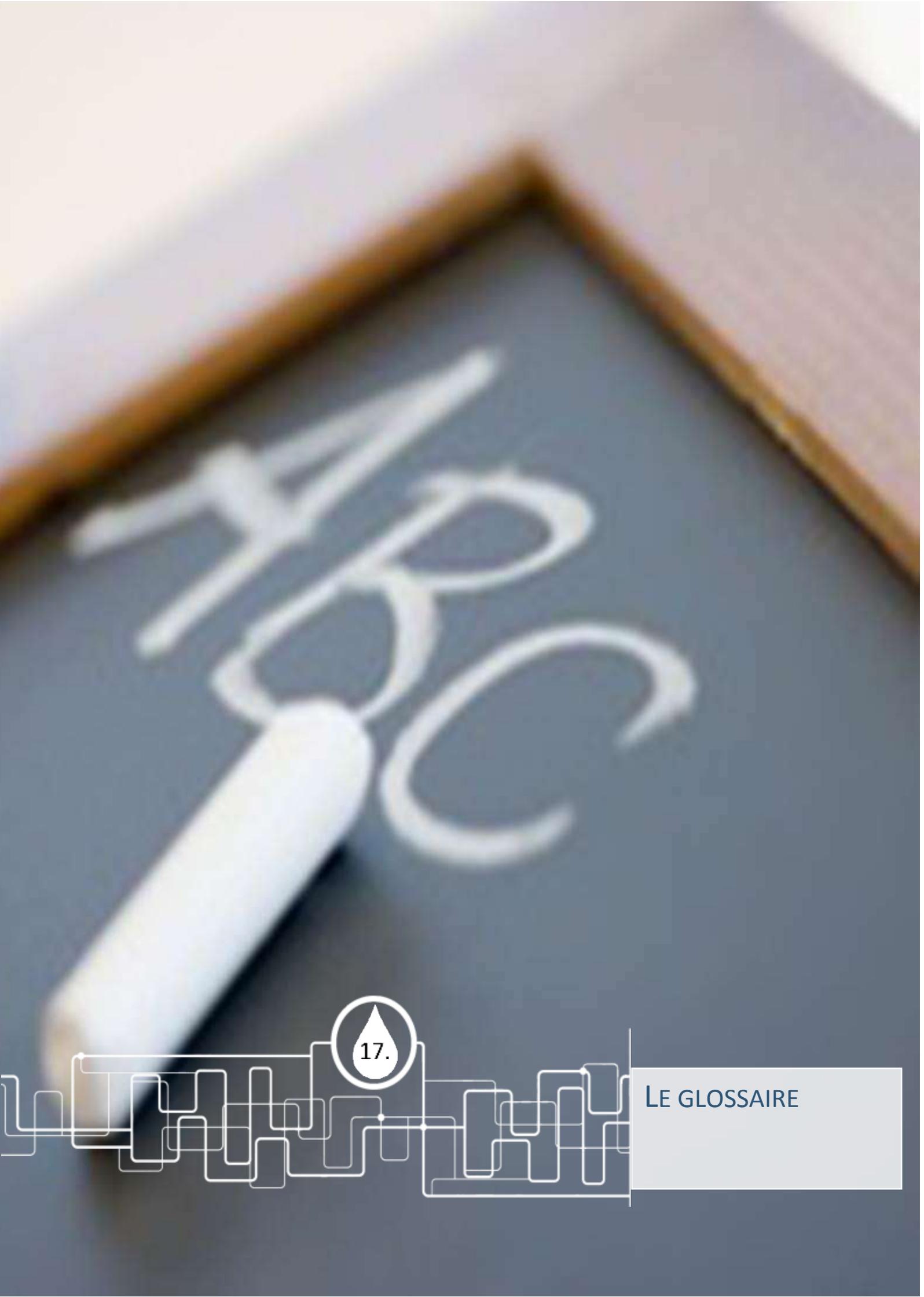
COMMUNE	LOCALISATION	ADRESSE	travaux VRD prévus				canalisation existante					canalisation projetée					observations			
			chaussée enfouissée	asst autre	DELAI	Mat	DN	ml	Fuites 2010- 2015	Taux de défaillance (nb fuites/an/km)	Priorité	Mat	dn	ml	Nb brt	€ HT opération		€ TTC opération		
BEHOUST	Rue de la Masse	X			1er trimestre 2016	A	100	60		1,3	1	FBT	110	60		32 000	38 400	Passage pont SNCF Voir avec la commune pour la défense incendie		
						A	80	470	3				90	470	50				277 000	332 400
						PVC-C	110	100	2				110	100					32 000	38 400
GALLUIS LA-QUEUE-LEZ-YVELINES	Route du Petit Clos / Avenue des Platanes			X		PVC-C	160	1 300	3	0,4	1	FBT	160	500	-	133 000	159 600	Abandon de la conduite PVC-C Ø 160 vétuste longeant la ligne SNCF sous talus ; maillage du réseau à partir de la conduite Ø 200 av. des Platanes à La-Queue-les-Yvelines		
LE-PERRAY-EN-YVELINES	Rond-point de l'Artois, route de Mantes et route de Paris			X		A	100/125	1 140			4	FBT	110	100	1	55 000	66 000	Abandon de la conduite acier Ø 100 sur 80 m, jusqu'à l'ancien forage et de la conduite acier Ø 125 sur 1060 m, route de Paris en direction de Le Perray		
LE-TREMBLAY-SUR-MAULDRE	Chemin rural n° 10 (le long du Golf)			X	2016	F	150	900	3	0,6	1	FBT	160	900	5	266 667	320 000	Accès difficile dans la partie boisée (terrain en pente) ; fuites pouvant causer des dégâts importants sur le chemin avec risque d'effondrement du mur d'enceinte du golf		
LES-MESNULS	Route de Saint-Rémy-l'Honoré			X		PVC-C	110	110	3	4,5	1	FBT	125	110	4	51 000	61 200	Nombreuses fuites ces dernières années		
MARCO	Conduite intercommunale les Bîmes / Saint-Santin			X		A	350	900			1	FD	400	120	-	70 000	84 000	Dévoiement ponctuel de la conduite acier Ø 350 au droit de 2 habitations en construction		
Total									4 980				2 360	80	916 667	1 100 000				





ANNEXES COMPLÉMENTAIRES





17.

LE GLOSSAIRE



Ce glossaire récapitule pour les principaux termes utilisés dans les métiers de l'eau, et plus particulièrement dans ce rapport annuel du délégataire, la définition et éventuellement le mode de calcul des informations transmises :

Analyse de pilotage : Analyses réalisées par l'exploitant ayant pour objectif d'affiner et d'optimiser le réglage des installations. Ces données peuvent provenir de plusieurs sources :

- Instruments portables ou installés à poste fixe de mesure de la qualité de l'eau,
- Analyses de qualité de l'eau pratiquées selon des méthodes rapides adaptées au terrain ou effectuées dans des laboratoires d'analyses.

Biens financés par la collectivité = biens appartenant à la collectivité, mis à la disposition du délégataire et qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat.

Biens de retour = biens financés par le délégataire, affectés au service et indispensables à son fonctionnement, qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat.

Biens de reprise = biens financés par le délégataire, affectés au service et qui, à la fin du contrat, peuvent être rachetés par la collectivité dans des conditions financières fixées dans le contrat, sans que le délégataire ne puisse s'y opposer.

Branchement : Ensemble de canalisations et d'équipements reliant la partie publique du réseau de distribution d'eau à un réseau de distribution intérieur d'un client. Les équipements installés comprennent au minimum un robinet d'arrêt d'eau avant compteur et un compteur général.

CARE : Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation. Pour un contrat déterminé, les chiffres de l'année en cours sont indiqués, et ceux de l'année précédente sont rappelés. Le cadre de ce CARE a été établi par la FP2E, dans le respect strict du décret 2005-236 du 18 mars 2005.

Client : Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat-abonné le liant avec le service de distribution de l'eau.

Compte (ou fonds contractuel) de renouvellement : Il s'agit des opérations de renouvellement réalisées sans programmation contractuelle, imputées sur un compte de tiers qui correspond à la mise en place de fonds prélevés sur les produits du délégataire, pour couvrir les aléas de fonctionnement des équipements.

Compteur : Equipement faisant partie intégrante du branchement et qui permet de comptabiliser le volume consommé par le branchement.

Contrat-abonnés : Contrat associé à un branchement liant un client au service de distribution de l'eau.

Contrôle sanitaire : Ensemble des analyses réalisées par les ARS afin de contrôler la qualité des eaux. Ces analyses sont effectuées dans des laboratoires agréés à partir d'échantillons prélevés sur différents points de contrôle (captage, installations de production/traitement, réseaux de distribution, points de consommation).

Echantillon : Volume d'eau prélevé dans le but d'analyser les caractéristiques de l'eau à l'endroit et au moment précis du prélèvement. Les caractéristiques de l'eau sont décomposées et quantifiées/évaluées par paramètre lors de leur analyse.

Garantie pour continuité de service (dite de renouvellement) : Il s'agit d'une garantie, par laquelle le Délégué prend à sa charge, et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation ou de renouvellement des équipements, nécessaires à la continuité du service.

Indice linéaire de pertes en réseau : L'indice linéaire de pertes en réseau correspond au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors branchements). Il est exprimé en m³/km/jour. Le volume perdu est calculé par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Cet indicateur, qui ramène les pertes en eau à la longueur du réseau, traduit directement l'état physique de ce réseau.

Indice linéaire des volumes non comptés : L'indice linéaire des volumes non comptés correspond au volume non compté dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors branchements) et est exprimé en m³/km/jour. Le volume non compté est égal à la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé.





Paramètre d'une analyse : Un paramètre correspond à une caractéristique précise ou à un composé spécifique dont la teneur dans l'échantillon d'eau est quantifiée/évaluée. Certains paramètres font l'objet d'une réglementation. Un paramètre réglementé peut donc pour un échantillon donné être conforme ou non-conforme.

Patrimoine immobilier : Il s'agit du patrimoine immobilier nécessaire à la réalisation du service. Le Délégué fournit un état de variation de ce patrimoine en intégrant 3 types de mouvements :

- les investissements concessifs (achat de terrain, mise en service d'un ouvrage financé par le Délégué, destruction d'un ouvrage...),
- les opérations de renouvellement d'une telle importance qu'elles s'assimilent à la construction d'un bâtiment neuf ;
- les investissements immobiliers du Délégué (bureaux) entièrement dédiés au service.

Période de relève des compteurs : Les compteurs permettant de connaître la consommation de chaque branchement d'un client sont relevés une fois par an. La relève pour une année donnée de tous les compteurs de tous les clients s'étale sur plusieurs jours ou plusieurs semaines en fonction du nombre de compteurs concernés.

Pour une relève donnée, la date moyenne de la campagne de relève peut ainsi être calculée. C'est cette date moyenne qui est utilisée année après année pour calculer la consommation moyenne d'une commune ou d'un contrat sur une période de temps correspondant sensiblement à une année.

Point de mise en distribution : Point de prélèvement d'un échantillon pour lequel la qualité de l'eau en ce point est considérée comme représentative de la qualité de l'eau sur le réseau de distribution d'une zone géographique déterminée (en sortie d'installations de traitement dans la plupart des cas). A ce point, les eaux peuvent provenir d'une ou plusieurs sources mais leur qualité peut être considérée comme uniforme en distribution.

Programme contractuel de renouvellement : Il s'agit de l'ensemble des opérations de renouvellement, effectuées par le Délégué dans le cadre d'un programme technique contractuel, évalué financièrement sur la durée du contrat.

Programme d'investissement : Il s'agit des engagements pris par le Délégué de réaliser certains investissements sur le patrimoine, afin d'améliorer la qualité du service, ou le fonctionnement des installations. Ce programme est défini dans un inventaire contractuel.

Qualité eau au point de mise en distribution : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau au point de mise en distribution. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau brute : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau brute prélevée dans le milieu naturel avant tout traitement visant à la rendre potable. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau distribuée : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau au point de consommation (robinet) par le client. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau traitée : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau en sortie des installations de production/traitement avant admission sur le réseau de distribution. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Rapport bactériologique : Ensemble des paramètres de type bactériologique qui caractérisent un échantillon d'eau analysé. Un rapport bactériologique est déclaré conforme si tous les paramètres unitaires qui le composent sont en conformité avec la réglementation.

Rapport physico-chimique : Ensemble des paramètres de type physico-chimique qui caractérisent un échantillon d'eau analysé. Un rapport physico-chimique est déclaré conforme si tous les paramètres unitaires qui le composent sont en conformité avec la réglementation.

Rendement hydraulique d'une installation : Il correspond au rapport Volume d'eau produite sur volume d'eau brute admis sur l'installation. Il traduit le rendement de conversion de l'eau potable à partir de l'eau brute.





Rendement du réseau de distribution : Il correspond au rapport entre d'une part le volume consommé autorisé augmenté du volume exporté ou vendu en gros et d'autre part le volume produit augmenté du volume importé ou acheté en gros. Le rendement est un bon indicateur environnemental mais ne traduit qu'indirectement l'état du réseau car il dépend de la consommation et du volume exporté ou vendu en gros. .

Réseau de distribution public : ensemble de canalisations transportant l'eau produite par les installations de production jusqu'au compteur général des clients, partie publique des branchements inclus.

Réseau de distribution intérieur : ensemble de canalisations et d'équipements placés sous la responsabilité d'un client. Le réseau intérieur d'un client commence après le compteur général permettant d'évaluer la consommation du branchement associé à ce client.

Surveillance de l'exploitant : Elle comprend un examen régulier des installations, un programme de tests ou d'analyses et la tenue par l'exploitant d'un fichier sanitaire. Ces analyses viennent en complément de celles réalisées par les ARS et contribue à la surveillance de la qualité des eaux.

Taux de mobilisation d'une installation : rapport exprimé en % entre le volume de pointe journalier constaté et la capacité nominale d'une installation. Un rapport proche de 100% est le signe d'une installation dont les réserves de capacité sont minimes, voire insuffisantes.

Terre de décantation : Ensemble des résidus de traitement collectés sur certains ouvrages (décanteurs, filtres, ...) des installations de production. Ces résidus, bien souvent connus sous le terme de boues d'eau potable, sont régulièrement évacués des installations.

Volume consommé : Volume d'eau potable consommé par des clients du périmètre du contrat et résultant des relevés des appareils de comptage . Ce volume n'inclut pas le Volume exporté ou vendu en gros (VEG).

Volume sans comptage : Il correspond au volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation ; ce volume estimé inclut notamment :

- l'eau nécessaire à la défense incendie (Essais des PI/BI et manœuvres incendie),
- l'eau utilisée pour les espaces verts et le lavage de la voirie,
- l'eau utilisée par les fontaines (non équipées de compteurs)

Volume de service du réseau : Il correspond au volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution ; ce volume estimé inclut notamment :

- l'eau utilisée pour le nettoyage des réservoirs,
- l'eau utilisée lors d'opérations de purge ou de nettoyage des conduites
- l'eau utilisée pour la désinfection et le rinçage des conduites après travaux

Volume consommé autorisé : Il correspond au volume comptabilisé augmenté du volume consommateurs sans comptage et du volume de service du réseau.

Volume consommé hors VEG : Volume d'eau potable consommé par les clients du périmètre du contrat. Ce volume n'inclut pas les Ventes d'Eau en Gros (VEG) ou Volume d'eau exportée.

Volume de pointe : Volume maximum journalier mesuré pendant l'année sur l'installation concernée.

Volume eau brute : Volume d'eau prélevé dans le milieu naturel (rivière, lac, barrage, nappe phréatique, ...). L'eau est qualifiée de brute pour signifier qu'elle n'a subi aucun traitement visant à la rendre potable. Outre les volumes d'eau prélevés dans le milieu naturel sur le périmètre du contrat, les volumes d'eau brute intègrent les éventuels achats d'eau brute hors périmètre du contrat auquel on retranche les éventuels volumes d'eau brute vendus hors périmètre du contrat.

Volume exporté (ou vendu en gros) : Volume d'eau produit (généralement potable) délivré à un client extérieur au périmètre du contrat (autre collectivité, syndicat ou commune).

Volume importé (ou acheté en gros) : Volume d'eau (généralement potable) acheté à un client extérieur au périmètre du contrat (autre collectivité, syndicat ou commune).

Volume produit : Le volume d'eau produit sur les installations de production correspond au volume d'eau traitée duquel il faut éventuellement retrancher le volume besoin usine (si ce dernier est pris après le compteur de production).



Volume besoin usine : Volume d'eau traitée sur les installations de production qui est utilisé à l'intérieur de ces mêmes usines pour différents usages (préparation de réactifs chimiques, nettoyage, ...)

Volume mis en distribution : Volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution d'eau en vue d'être consommé par les clients inclus dans le périmètre du contrat . Le volume mis en distribution correspond au volume produit auquel on ajoute le volume importé ou acheté en gros et duquel on retranche le volume exporté ou vendu en gros.

Volume eau traitée : C'est le volume d'eau que les installations fournissent à l'aide de traitements plus ou moins complexes en fonction de la nature de l'eau brute que l'on souhaite rendre potable.





18.

LES NOUVEAUX
TEXTES
REGLEMENTAIRES



Cette veille réglementaire vous est présentée sous la forme d'une liste des textes parus en 2016 accompagnée d'un bref commentaire de leur objet.

Cette liste n'a pas pour ambition d'être exhaustive, il s'agit avant tout d'attirer votre attention sur les évolutions réglementaires de l'année qui, notamment, pourraient avoir des incidences sur le service ou engendrer des modifications contractuelles.

GESTION DE LA RESSOURCE

- **Arrêté du 20 janvier 2016 modifiant l'arrêté du 17 mars 2006 relatif au contenu des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux**

Cet arrêté prescrit la réalisation d'une stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau (Socle) au plus tard le 31 décembre 2017, sous la supervision du préfet coordonnateur de bassin. L'arrêté définit également un contenu non exhaustif de cette stratégie.

- **Note du 13 avril 2016 relative à la gestion des systèmes d'endiguement suite à la publication du décret n° 2015-526 du 12 mai 2015**

La présente note a pour objet la présentation d'un guide méthodologique élaboré par les services de la Direction Générale de la Prévention des Risques qui apporte un éclairage technique sur les principales conséquences des dispositions de la loi

n°2014-58 du 27 janvier 2014 (MAPTAM) sur la gestion des ouvrages de prévention des inondations

- **Note du 3 mai 2016 sur la fin des autorisations temporaires de prélèvements en eau pour l'irrigation agricole en zone de répartition des eaux (ZRE)**

Cette note indique les orientations d'instruction pour les demandes d'autorisations uniques pluriannuelles des organismes uniques de gestion collective en matière agricole.

- **Arrêté du 23 juin 2016 modifiant l'arrêté du 17 décembre 2008 établissant les critères d'évaluation et les modalités de détermination de l'état des eaux souterraines et des tendances significatives et durables de dégradation de l'état chimique des eaux souterraines**

Cet arrêté modifie les principes à prendre en considération pour l'établissement des valeurs seuils dans le cas de concentrations de référence élevées naturelles (fond géochimique naturel), ajoute les nitrites et orthophosphates à la liste minimale des polluants à prendre en compte pour l'évaluation de l'état et définit le calcul des valeurs moyennes pour les résultats de mesure qui sont inférieurs à la limite de quantification des méthodes d'analyse.





AUTORISATIONS

➤ Ordonnance n° 2017-80 du 26 janvier 2017 relative à l'autorisation environnementale.

En vertu de la loi du 02/01/2014, des expérimentations de procédures intégrant plusieurs autorisations ont été menées dans certaines régions concernant les ICPE et les IOTA (soumis à la législation sur l'eau).

La loi du 17/08/2015 relative à la transition énergétique a étendu, à compter du 01/11/2015, ces expérimentations à la France entière pour les ICPE relatives aux énergies renouvelables et pour les IOTA. L'objectif de ces expérimentations était de simplifier les procédures pour faciliter la vie des entreprises sans régression de la protection de l'environnement.

Par la présente ordonnance, le Gouvernement a décidé de pérenniser le dispositif en inscrivant de manière définitive dans le code de l'environnement un dispositif d'autorisation environnementale unique.

L'ordonnance crée ainsi, au sein du livre 1er du code de l'environnement, un nouveau titre VIII intitulé « Procédures administratives » et comportant un chapitre unique intitulé « Autorisation environnementale », composé des articles L.181-1 à L.181-31 et R.181-1 à R.181-56.

➤ Décret n° 2017-81 du 26 janvier 2017 relatif à l'autorisation environnementale.

L'ordonnance n°2017-80 du 26 janvier 2017 a inscrit de manière définitive dans le code de l'environnement un dispositif d'autorisation environnementale unique, en améliorant et en pérennisant les expérimentations.

Le présent décret, pris en Conseil d'Etat, précise les dispositions de cette ordonnance en fixant notamment le contenu du dossier de demande d'autorisation environnementale et les conditions de délivrance et de mise en œuvre de l'autorisation par le préfet. Par ailleurs, ce décret tire les conséquences de cette procédure en modifiant les livres du code de l'environnement et les autres codes concernés.

➤ Décret n° 2017-82 du 26 janvier 2017 relatif à l'autorisation environnementale.

L'ordonnance n°2017-80 du 26 janvier 2017 a mis en place une nouvelle autorisation environnementale avec une procédure d'instruction et de délivrance harmonisée entre différentes législations. En application de l'ordonnance du 26 janvier 2017 et de son décret d'application n°2017-81 susvisés, ont été fixées les modalités de procédure et d'instruction ainsi que les pièces communes à toutes les demandes.

Le présent décret vise à compléter ce dispositif avec pour objectif de préciser le contenu du dossier de demande d'autorisation environnementale en indiquant les pièces et autres documents complémentaires à apporter à ce dossier au titre des articles L.181-8 et R.181-15 du code de l'environnement.

Ce décret présente par ailleurs les pièces, documents et informations en fonction des intérêts à protéger ainsi que celles au titre des autorisations, enregistrements, déclarations, absences d'opposition, approbations et agréments dont l'autorisation tient lieu. Ce décret précise également les modalités d'instruction par les services de l'Etat et les délais qui s'imposent à eux pour instruire un dossier d'autorisation environnementale. Enfin, il prévoit un arrêté fixant le modèle de formulaire de demande d'autorisation.

➤ Ordonnance n° 2016-488 du 21 avril 2016 relative à la consultation locale sur les projets susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement

L'article 106 de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques a notamment habilité le Gouvernement à prévoir par ordonnance une procédure de consultation locale des électeurs sur un projet qu'il appartient à l'Etat d'autoriser. A cet effet, l'ordonnance n° 2016-488 relative à la consultation locale sur les projets susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement a prévu les modalités de consultation des électeurs dans des conditions définies par plusieurs dispositions de nature législative du code électoral, notamment celles relatives aux opérations de vote.





Ainsi, la décision de procéder à cette consultation sera prise par décret tant que le processus décisionnel sera en cours. Le territoire de la consultation correspondra au périmètre couvert par l'enquête publique du projet. Le décret devra être pris au moins 2 mois avant la réalisation de la consultation.

Les personnes pouvant participer à cette consultation sera les personnes de nationalité française inscrites sur les listes électorales. L'organisation de la consultation sera réalisée sous la responsabilité de chaque maire mais les couts seront intégralement pris en charge par l'Etat.

Tout un ensemble de règles liées à la propagande électorale (distribution de tracts, appels téléphoniques, etc) sera applicable à ces consultations, tout comme les restrictions concernant la diffusion de sondage d'opinion.

EXPLOITATION DES OUVRAGES

- **Arrêté du 24 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution, pris en application des articles R. 1321-10, R. 1321-15 et R. 1321-16 du code de la santé publique**

Cet arrêté transpose en droit français certaines dispositions de la directive 2013/39/UE du Parlement européen et du Conseil du 12 août 2013 modifiant les directives 2000/60/CE et 2008/105/CE en ce qui concerne les substances prioritaires pour la politique dans le domaine de l'eau.

- **Ordonnance n° 2016-282 du 10 mars 2016 relative à la sécurité des ouvrages de transport et de distribution**

Conformément à la Loi sur la transition énergétique, la présente Ordonnance vient compléter dans le Code de l'environnement les règles relatives aux canalisations de transport et de distribution à risques, en matière de sécurité et de protection contre certains dommages.

Est institué un socle transverse aux canalisations à risques qui doit permettre d'asseoir les règlements de sécurité existants relatifs à la conception, la construction et l'exploitation de ces canalisations. En raison des risques ou inconvénients qu'elles peuvent présenter pour une liste prédéfinies d'intérêts, sont concernées par ce nouveau socle :

- les canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures ou de produits chimiques ;
- les canalisations de distribution de gaz ;
- les canalisations assurant le transport et la distribution d'énergie thermique ;
- les canalisations destinées à l'utilisation du gaz dans les bâtiments.

Par ailleurs, l'Ordonnance fixe de nouvelles amendes pénales :

- le fait de ne pas satisfaire à l'obligation de déclaration préalablement à des travaux à proximité de canalisations de transport et de distribution à risques est puni d'une amende de 15 000 € ;
- le fait d'omettre la déclaration de dégradation d'une canalisation à son exploitant parmi les canalisations à risques est puni d'une amende de 30 000 €.

Enfin, l'Ordonnance prévoit que la déclaration d'utilité publique ou l'autorisation de transport pour les canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé relevant de la mission du service public de l'énergie confère au titulaire le droit d'occuper le domaine public et ses dépendances.

- **Arrêté du 2 novembre 2016 relatif aux instruments de mesure**

Le présent arrêté adapte les arrêtés ministériels suivants en application du décret n° 2016-769 du 9 juin 2016 relatif aux instruments de mesure : arrêté du 31 décembre 2001 fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure ; arrêtés relatifs aux catégories d'instruments de mesure suivantes : mesures de masse, ensembles de mesurage continu et dynamique de quantités de liquides autres que l'eau, dispositifs de conversion de volume de gaz et





voludéprimomètres, instruments de pesage à fonctionnement non automatique, instruments de pesage à fonctionnement automatique, compteurs d'eau froide, taximètres (répétiteurs lumineux), ensembles de mesurage de masse de gaz comprimé pour véhicules, compteurs de gaz combustibles, compteurs d'énergie thermique et compteurs d'énergie électrique active.

GESTION DU SERVICE

➤ Décret n° 2015-1820 du 29 décembre 2015 relatif aux modalités de transmission du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement

L'article 129 de la loi NOTRe du 7 août 2015 (n°2015-991) est venu décaler de trois mois le délai de présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service à l'assemblée délibérante.

De surcroît, la loi précitée a introduit l'obligation, pour les collectivités de plus de 3500 habitants, de saisir et transmettre par voie électronique au système d'information SISPEA les indicateurs techniques et financiers qui doivent figurer dans ce rapport.

Le décret vient préciser les modalités de transmission du rapport et des indicateurs techniques et financiers. L'obligation de transmission concernera pour la première fois les données relatives à l'exercice 2015 devant être présentées et transmises en 2016.

➤ Ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession & Décret n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession

L'ordonnance du 29 janvier 2016, complétée par son décret d'application, relative aux contrats de concession – transposant la directive européenne 2014/23/UE relative aux concessions – vient « bousculer » les catégories de contrats que nous connaissions en droit français et vient, ainsi, transformer en profondeur le régime de nos délégations de service public (qui deviennent une sous-catégorie des contrats de concessions).

Le régime posé par ces textes entre en vigueur le 1er avril 2016 pour les contrats pour lesquels une consultation est engagée à partir de cette date. Mais attention, les dispositions relatives aux nouvelles modalités de passation des avenants s'appliqueront également, à partir du 1er avril 2016, aux contrats en cours.

Parmi les principaux apports figurent :

- L'introduction de la notion de pouvoirs adjudicateurs et d'entités adjudicatrices
- La durée des délégations de service public
- Le principe de la négociation, qui devient facultative
- Les modalités de conclusion des avenants

➤ Arrêté du 21 mars 2016 fixant le modèle d'avis pour la passation des contrats de concession

Pour les contrats de concessions soumis à la procédure allégée, comme pour ceux soumis à procédure formalisée, il convient d'utiliser un avis de concession conforme au modèle européen fixé par le règlement d'exécution du 11 novembre 2015.

➤ Arrêté du 28 avril 2016 modifiant l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution de l'eau et de collecte et de traitement des eaux usées

Le présent arrêté définit les modalités de calcul et de présentation du prix du litre d'eau devant figurer sur la facture, ce qui permettra d'informer le consommateur sur le coût d'un litre d'eau en présentant, d'une part, le coût de l'abonnement et, d'autre part, le prix du litre d'eau basé sur la seule consommation variable (abonnement exclu).





- **Arrêté du 24 juin 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2007 modifié relatif aux modalités d'établissement des redevances pour pollution de l'eau et pour modernisation des réseaux de collecte**

Les organismes en charge du diagnostic du dispositif de suivi régulier des rejets doivent justifier d'une habilitation avant le 31 décembre 2016.

- **Arrêté du 12 octobre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2007 relatif aux modalités d'établissement des redevances pour pollution de l'eau et pour modernisation des réseaux de collecte.**

Le présent arrêté a pour objet de procéder à quelques modifications mineures de certaines annexes de l'arrêté du 21 décembre 2007 (annexe III, Annexe VI).

Par ailleurs, l'arrêté a pour autre objet de modifier la rédaction (modification purement sémantique) de la disposition relative à la date d'habilitation des organismes en charge de l'évaluation périodique du dispositif de suivi régulier des rejets.: ils devaient auparavant justifier d'une habilitation avant le 31/12/2016. Dorénavant, ils devront justifier d'une habilitation à compter du 01/01/2017.

- **Décret n° 2016-1478 du 2 novembre 2016 relatif au développement de la facturation électronique**

Le présent décret fixe les modalités d'application des nouvelles obligations de transmission et d'acceptation des factures électroniques, prévues par l'ordonnance no 2014-697 du 26 juin 2014 relative au développement de la facturation électronique. Conformément à l'article 3 de l'ordonnance no 2014-697 du 26 juin 2014 relative au développement de la facturation électronique, le décret entre en vigueur de manière différée et progressive: l'obligation de transmission des factures électroniques s'applique aux contrats en cours d'exécution ou conclus postérieurement:

- au 1er janvier 2017 : pour les grandes entreprises et les personnes publiques;
- au 1er janvier 2018 : pour les entreprises de taille intermédiaire;
- au 1er janvier 2019 : pour les petites et moyennes entreprises;
- au 1er janvier 2020 : pour les microentreprises.

Ces catégories d'entreprises sont celles prévues par le décret no 2008-1354 du 18 décembre 2008 ;

DROIT PUBLIC ET DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- **Ordonnance n° 2016-307 du 17 mars 2016 portant codification des dispositions relatives à la réutilisation des informations publiques dans le code des relations entre le public et l'administration**

La présente ordonnance est prise en application de l'article 11 de la loi n° 2015-1779 du 28 décembre 2015 relative à la gratuité et aux modalités de la réutilisation des informations du secteur public, qui prévoit que, dans les conditions prévues à l'article 38 de la Constitution, le Gouvernement est habilité à prendre par ordonnance toutes mesures relevant du domaine de la loi nécessaires pour modifier et compléter le code des relations entre le public et l'administration, afin de codifier, à droit constant, les articles 10 à 19 et 25 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal, dans leur rédaction issue de la loi précitée du 28 décembre 2015.





➤ **Décret n° 2016-308 du 17 mars 2016 relatif à la réutilisation des informations publiques et modifiant le code des relations entre le public et l'administration (dispositions réglementaires)**

Le présent décret codifie les dispositions réglementaires relatives à la réutilisation des informations publiques en coordination avec l'ordonnance n° 2016-307 du 17 mars 2016 portant codification des dispositions relatives à la réutilisation des informations publiques dans le code des relations entre le public et l'administration. L'article 5 de la loi n° 2015-1779 du 28 décembre 2015 relative à la gratuité et aux modalités de la réutilisation des informations du secteur public a modifié l'article 15 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal, codifiés par l'ordonnance précitée aux articles L. 324-1 à L. 324-5 du code des relations entre le public et l'administration, en fixant le principe de la gratuité de la réutilisation d'informations publiques. Les mêmes articles prévoient toutefois des exceptions permettant aux administrations mentionnées à l'article L. 300-2 du code des relations entre le public et l'administration d'établir des redevances. Le présent décret désigne le conseil d'orientation de l'édition publique et de l'information administrative en tant qu'autorité compétente, mentionnée aux articles précités, pour donner un avis sur les projets de décrets fixant les modalités de fixation de ces redevances, la liste des catégories d'administrations qui sont autorisées, en raison de la nature de leur activité et des conditions de leur financement, à établir des redevances ainsi que la liste d'informations publiques contenues dans des documents produits ou reçus par l'Etat ou les établissements publics de l'Etat à caractère administratif.

Le décret crée également un second rapporteur général adjoint à la commission d'accès aux documents administratifs pour permettre à celle-ci de faire face à l'augmentation du nombre de demandes qui lui sont soumises. Il procède enfin aux coordinations rendues nécessaires par le transfert au 1er janvier 2016 dans le code des relations entre le public et l'administration des dispositions relatives aux enquêtes publiques dites « innommées » qui figuraient dans le titre Ier du livre Ier du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

➤ **Note d'information relative aux incidences de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République sur l'exercice des compétences « eau » et « assainissement » par les établissements publics de coopération intercommunale. (13 juillet 2016)**

La présente note a pour objet de préciser le contour des compétences des collectivités territoriales et de leurs groupements dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, ainsi que de rappeler le calendrier de mise en œuvre des dispositions issues des articles 64 et 66 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

➤ **LOI n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique (1)**

La présente loi vise à répondre à un triple objectif :

- Libérer l'innovation en faisant circuler les informations et les savoirs, pour armer la France face aux enjeux globaux de l'économie de la donnée.
- Créer un cadre de confiance clair, garant de droits des utilisateurs et protecteur des données personnelles.
- Construire une République numérique ouverte et inclusive, pour que les opportunités liées à la transition numérique profitent au plus grand nombre.

Les collectivités territoriales peuvent être concernées à plusieurs égards :

- Les collectivités sont désormais tenues de communiquer, dans le respect de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les documents administratifs qu'elles détiennent aux autres administrations mentionnées au même premier alinéa de l'article L. 300-2 qui en font la demande pour l'accomplissement de leurs missions de service public. Cette obligation ne concerne toutefois pas les collectivités de moins de 3500 habitants.
- Ce texte crée la notion de données d'intérêt général. Cela vise à obliger les délégataires de service public à diffuser les données produites dans le cadre de cette délégation. Et ce, dans un format ouvert. Le délégataire peut toutefois invoquer le secret commercial et industriel pour se soustraire à cette obligation.
- Le titre III, relatif à l'accès au numérique, touche, entre autres, les raccordements aux réseaux de communications électroniques à très haut débit en fibre optique.
- Enfin, il y a également des dispositions consacrées à l'égalité des chances. Les collectivités devront ainsi garantir aux personnes en situation de handicap l'accès à leurs services téléphoniques et à leurs sites internet.





➤ **Décret n° 2016-1411 du 20 octobre 2016 relatif aux modalités de saisine de l'administration par voie électronique**

Le présent décret prévoit les conditions d'application du droit de saisir l'administration par voie électronique, qui s'applique selon les mêmes règles aux administrations de l'Etat, des collectivités territoriales, de leurs établissements publics administratifs et aux organismes et personnes de droit public et de droit privé chargés d'une mission de service public administratif, y compris les organismes de sécurité sociale.

➤ **LOI n° 2016-1500 du 8 novembre 2016 tendant à permettre le maintien des communes associées, sous forme de communes déléguées, en cas de création d'une commune nouvelle (1)**

La présente loi a pour objet de compléter le dispositif proposé par la loi n° 2015-292 du 16 mars 2015 relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle, qui n'a pas prévu de dispositions spécifiques « précisant le devenir, en cas de création d'une commune nouvelle, des communes associées dans le cadre du régime de fusion-association de la loi n° 71-588 du 16 juillet 1971 sur les fusions et regroupements de communes dite "loi Marcellin" ».

Cette loi modifie le Code général des collectivités territoriales en permettant aux communes associées d'être maintenues en tant que communes déléguées dans le cadre d'une commune nouvelle.

Elle fixe également des mesures transitoires relatives à l'élection des adjoints, à la composition du conseil municipal de la commune nouvelle, à la représentation de la commune nouvelle au sein du conseil communautaire d'un EPCI, au pourvoi d'un siège de conseiller communautaire vacant. Elle précise l'indemnité de fonction du maire délégué et le délai de rattachement d'une commune nouvelle à un EPCI.

➤ **LOI n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (1)**

La présente loi, dite "Sapin 2" est notamment destinée à prévenir et à détecter les faits de corruption, de trafic d'influence, de concussion, de prise illégale d'intérêt, de détournement de fonds publics et de favoritisme. Elle ratifie via ses articles 39 et 40 l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relatives aux marchés publics et l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession.

